Au Sacré-Coeur

Le R. P. D. Jubinville, O.M.I., curé, a prêché la retraite paroissiale, avec le R. P. Paul Dumouchel, O.M.I., à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., la semaine dernière. Il prêchera cette semaine le Congrès eucharistique à Somerset, Man.

• • •

Le R. P. Joseph Valois, O.M.I., de **La Liberté et du Patriote**, de Prince-Albert, Sask., est de passage au presbytère cette semaine.

• • •

Le Club du Sacré-Coeur a fermé ses portes pour la saison d'été.

Les membres du Comité sont heureux de remercier tous ceux et celles qui les ont encouragés au cours de l'année écoulée. Ils remercient tout spécialement ceux qui ont répondu à l'invitation qui leur avait été faite d'assister à la grande séance du dimanche, 31 mai dernier.

• • •

Les paroissiens du Sacré-Coeur se sont rendus à St-Boniface, dimanche soir, pour prendre part à la magnifique procession de la Fête-Dieu.

TARIFS D'ABONNEMENT A
"La Liberté et le Patriote"

Canada - - - -	$2.00 par année
Etats-Unis - - -	$2.50 par année
Europe - - - -	$3.00 par année

L'abonnement est strictement payable à l'avance.

Petites Annonces

MACHINES AGRICOLES—Presse à foin Internationale 16x18, pour engin, $250.00; avec engin 6 ch. vapeur Internationale, $310.00. Charrues à tracteur (grand détour), 4 versants à chaume, 4 à prairie, $120.00. Casseuse pour bois (Jumbo) Cockshutt, 24 pouces, $210.00. S'adresser à **M. Armand Champagne, Casier postal 124, St-Norbert, Man.**

FERME A VENDRE—A Otterburne. 160 acres en culture. Bâtisses, clôtures, puits artésien. Pour prix et renseignements, s'adresser à **M. Harry Larson, Otterburne.**

MENAGERE DEMANDEE—Jeune ménage avec trois enfants, désire bonne ménagère de plus de vingt ans. Travaux ordinaires de la ferme. Pour plus de renseignements écrire à **M. Gilbert Mahin, Fry's, Sask.**

ON DEMANDE—pour un célibataire, ménagère d'âge moyen, capable de tenir maison pour deux hommes. Aura une vache à traire. Salaire, $20.00 par mois, jusqu'au 1er décembre. **S'adresser à M. Adolphe Nemery, Fry's, Sask.**

ON DEMANDE—vendeuse expérimentée pour vendre des vêtements tout faits pour dames. Doit savoir parler le français et l'anglais parfaitement. Les personnes expérimentées seulement doivent faire leur demande. S'adresser **à 374, avenue Portage, Winnipeg, Man.**

ON DEMANDE—une institutrice bilingue pour l'école St-Pierre Sud No 1305. Salaire $700. pour le terme 1942-43. S'adresser à **M. Jos. Larivière, sec.-trés., St-Pierre, Man.**

ON DEMANDE—Ménagère d'âge mûr, parlant français, fille ou veuve, pour couple âgé demeurant sur ferme. Pour plus amples renseignements, écrire à **M. Félix Landry, Pinewood, Ont.**

Maîtresse de maison, avez-vous songé que vous pouviez augmenter votre revenu familial en travaillant durant vos loisirs? Vous pouvez vous procurer un revenu permanent, facilement, avec chance de promotion. Donnez votre numéro de téléphone. Adressez-vous à **Boite 55, 158, avenue Provencher, St-Boniface, Man.**

La Croix-Rouge au Sacré-Coeur

Le comité de la Croix-Rouge du Sacré-Coeur tient à rappeler aux dames et demoiselles, qu'elles pourront se procurer du travail à la résidence de la Présidente, Mme E. Audet, 698, rue Alexander, comme d'habitude, tous les mercredis de 2 à 4 h., à partir du 17 juin, jusqu'en septembre.

Espérons que le bon travail accompli cet hiver se continuera pendant les mois d'été.

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DES DAMES
(Printemps)

Positions finales

Després	14	10	704
Gorman	10	14	697

Doubles

Mmes Bourbonnais - Richard—6757.

Mme Carlow - Mlle Germain—6693.

Mmes Chaput-G. La Flèche—6546.

Mmes Gorman-Lévesque—6146.

Mmes Aubin-Després—5987.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

Le "The printanier" de la Fédération tenu samedi dernier à la magnifique résidence de Mmes L. Tétreault et W. S. Drewry, fut un glorieux succès.

Tout s'y prêtait: la nombreuse assistance, la température tout à fait idéale et les spacieux appartements contribuèrent largement au grand succès de cet après-mdi.

La table, ayant au centre des fleurs multicolores, surmontée de bougies aux couleurs de la Fédération présentait un aspect tout à fait charmant.

Les dames et les demoiselles qui se partageaient les honneurs furent des plus gracieuses.

Recevaient avec Mmes Tétreault et Drewry, Mme J.-E. De Gagné, présidente de la Fédération, et Mme J.-M. Gordon, organisatrice.

A l'entrée, Mmes J.-E. Cossette et J.-A. Tinning. Mme J.-A. Rhéaume, assistée des membres du comité de réception fit un travail vraiment digne de mention.

A nos gracieuses hôtesses, à nos nombreuses et aimables visiteuses, ainsi qu'à toutes celles qui d'une manière ou d'une autre ont participé au succès de ce "The Printanier," la Fédération dit un merci du coeur.

L'assemblée mensuelle, manquée la semaine dernière à cause de la mauvaise température, est remise au mercredi, 10 juin, à 3 h. 30, à la salle Notre-Dame, 210 rue Masson, St-Boniface.

Cette assemblée étant la dernière de la saison, tous les membres sont priés de faire un effort pour s'y rendre.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui nous ont exprimé leurs meilleurs voeux pour le succès de notre Fédération.

Pour faciliter l'échange des correspondances, nous vous dirons que depuis samedi notre adresse postale est la suivante: Case postale 611, Winnipeg, Man.

Nous accueillerons, avec plaisir, toutes suggestions que l'on voudra bien nous faire dans l'intérêt de la cause française et de nos sociétés.

Maria COSSETTE,
Secrétaire.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Initiation

La date de la prochaine initiation a été définitivement fixée au 28 juin, dernier dimanche du mois, par les membres de l'exécutif réunis en assemblée spéciale. On demande à tous les membres du Conseil, et surtout aux capitaines, d'aider à préparer l'initiation, et cela, tout spécialement, en recrutant des nouveaux membres qui auront à coeur de participer activement aux diverses entreprises de l'Ordre.

Les capitaines sont instamment priés de faire parvenir à Winnipeg, pour l'assemblée du 11 juin, toutes les applications qui seront prêtes assez tôt. M. J.-E. Dumas et M. Victor Guilbert se feront un plaisir de donner les renseignements nécessaires à ceux qui en auraient besoin.

Elections

L'élection des officiers du conseil pour le prochain terme aura lieu jeudi prochain, le 11 juin. Nous invitons les membres à venir en grand nombre à cette assemblée importante.

Société des Canadiennes françaises du Manitoba

L'exécutif de la Société remercie bien cordialement toutes les amies qui se sont rendues au "Thé des Lilas" de mardi dernier.

La température inclémente de la première heure, qui nous fit croire au déluge, se calma assez tôt pour permettre une nombreuse et charmante réunion.

Mme J.-P. Tremblay, la gracieuse hôtesse de cette fête champêtre, avait ouvert et sa maison et son jardin fleuri. Malheureusement, l'orage ne nous permit pas d'en jouir, mais la maison toute décorée de lilas et de muguets odorants nous donna l'illusion d'un véritable jardin.

La table du thé servie dans une vaste salle était toute brillante des argenteries, des cristeaux et des bougies; mais là s'arrêtait le luxe. Pour se conformer au devoir des autorités et par esprit de sacrifice en temps de guerre, une seule tasse de thé ou de café était servie aux visiteuses avec des tartines de pain aux fruits et des gâteaux non glacés.

Merci à Mme Tremblay, merci à ses aimables jeunes filles.

• • •

Au nom de la Société, Mme Baxter avait accepté la charge de capitaine pour la campagne de souscription en faveur de la Croix-Rouge dans certaines rues de St-Boniface. Ses aides furent Mmes La Rivière, Ritchie, Dubuc, Pratt, Clarkson et Mlle L. Davis. Les recettes furent bonnes et la capitaine n'a que des remerciements à offrir à ses aides dévouées et des éloges envers les généreuses personnes visitées.

L'assemblée de l'exécutif se tiendra le 16 courant, à la résidence de Mme H. Bédard, 1153, rue Dominion.

Saint-Boniface

(Suite)

M. RENE DUSSAULT DE RETOUR

M. René Dussault est passé à St-Boniface, en route pour Edmonton. M. Dussault arrive de "Cornell" où il a suivi un cours en art dramatique, comme boursier de la Rockefeller Foundation. M. Dussault a eu l'avantage d'aller visiter une installation semblable à Cleveland, à Fargo, N.D., et à Montréal, où il est entré en relations avec le personnel français de Radio-Canada. M. Dussault s'en va maintenant travailler avec M. Donald Cameron, le directeur de l'Extension Service de l'Université d'Alberta. Après son séjour à Edmonton, M. Dussault suivra le cours d'été à Banff, où, comme on le sait, on donne chaque année une série de leçons en art dramatique. A la suite de ces cours, M. Dussault reviendra à St-Boniface où il se dévouera au service de la population française selon un plan d'action que nous indiquerons plus tard. Entre-temps, M. Dussault profite abondamment de tous les avantages qui lui sont offerts pour se perfectionner dans l'art qui lui plait tant, et qui est susceptible de rendre tant de services aux nôtres. Nos meilleurs voeux!

MARIAGES

VAN LANDEGHEM--GAUTHIER

Mardi matin, 2 juin, M. l'abbé Lavoie, curé, célébra la messe de mariage de Mlle Suzanne-Marie Gauthier, fille de M. et Mme Léon Gauthier, avec M. John Van Landeghem, fils de M. et Mme Achille Van Landeghem.

Durant la messe nuptiale, Mme E. Etsell chanta "l'Ave Maria" de Gounod. M. Pierre Chabalier l'accompagnait à l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, avait comme dame et filles d'honneur Mme E. Gardiner, Mlles Christine Valmont, et Noëlla Van Landeghem. La petite Jocelyne Valmont portait une corbeille de fleurs.

M. Jean Gauthier, frère de la mariée, était garçon d'honneur. Les huissiers furent MM. Albert Rhéaume, Adrien Raimbault, Paul Roy, Joseph Chabalier, et Henri De Montigny.

Une réception eut lieu chez les parents de la mariée, qui résident à 513, rue St-Jean-Baptiste. M. et Mme Van Landeghem résideront à St-Boniface.

• • •

DESPATIS—HINCE

Le mariage de Mlle Annette-Angéline Hince, fille de Mme Arthur Hince et de feu M. Hince, avec M. Léo-Paul Despatis, fils de M. et Mme Alfred Despatis, a été célébré en la cathédrale de St-Boniface, le samedi matin, 6 juin.

Durant la cérémonie, Mlle Ida Phaneuf chanta le "Panis Angelicus" de Franck, et "Devant Jésus". Elle chanta aussi avec M. A.-A. Savoie "l'Ave Maria" de Schubert. Mme M. Dugal était à l'orgue.

La mariée était accompagnée de son frère, M. Roméo Hince. Mme F. Brousseau, cousine de la mariée, était dame d'honneur, tandis que Mlle Alice Hince, soeur de la mariée, agissait comme fille d'honneur.

M. Emile Despatis, frère du marié, remplissait le rôle de garçon d'honneur. Huissiers, MM. Albert Despatis, autre frère du marié, et M. Frédéric Brousseau.

Les nouveaux époux partirent pour un voyage à Port Arthur et autres endroits de l'Est. A leur retour, ils résideront à 153, rue Traverse.

• • •

TOUSSAINT—ASSELIN

M. l'abbé Lavoie, curé de la cathédrale, officia samedi à la messe de mariage de Mlle Blanche-Lucienne Asselin, fille de M. et Mme J.-A. Asselin, avec M. Georges-Emile Toussaint, fils de M. et Mme J. Toussaint.

La mariée était accompagnée de son père.

M. Patrick Renaud chanta quelques cantiques durant la cérémonie, accompagné à l'orgue par Mme M. Dugal.

Une réception eut lieu chez les parents de la mariée, à 160 rue Masson.

M. et Mme Toussaint partirent ensuite pour un voyage à Kenora. Ils résideront à Ste-Rose du Lac.

• • •

FLUET—GUAY

Un troisième mariage fut célébré samedi matin: celui de Mlle Alice Guay fille de Mme A. Guay et de feu M. Guay, avec M. Léo-Paul Fluet, fils de M. et Mme A. Fluet. M. l'abbé L. Lahaie célébra la messe nuptiale.

M. Dubreuil chanta "l'Ave Maria" de Schubert et "l'Agnus Dei". Mme M. Dugal touchait l'orgue.

La mariée était accompagnée de son oncle, M. E. Beaudette. Elle avait comme fille d'honneur sa soeur, Mlle Lucille Guay, tandis que M. Clément Fluet, frère du marié, était garçon d'honneur. Les huissiers furent les deux frères de la mariée: MM. André et Léo Guay.

Les parents de la mariée, qui demeurent à 483, rue De La Morénie, donnèrent une réception, après la cérémonie religieuse.

M. et Mme Fluet partirent ensuite pour un voyage à Fort Frances. A leur retour, ils résideront au Norwood.

Deux éducateurs de Saint-Boniface honorés par l'Université de Montréal

(Suite de la première page)

Les étudiantes, si elles le désirent, peuvent poursuivre leurs études à l'Académie St-Joseph, jusqu'au baccalauréat. Les cours universitaires s'y donnent en français.

Etudes supplémentaires et grades académiques

Même engagée dans l'enseignement, Soeur Luc ne cessa de poursuivre ses propres études. Elle obtint à l'Université du Manitoba le baccalauréat et la maitrise ès arts. A l'Université de Chicago elle suivit des cours en vue du doctorat en philosophie. Ses voyages la conduisirent en plusieurs endroits des côtes orientale et occidentale des Etats-Unis où elle visita de nombreux collèges et "High Schools" avec l'intention de se renseigner sur les méthodes suivies dans ces institutions.

Activités extérieures

L'expérience acquise au cours de l'enseignement, en plus de ses études personnelles et de ses qualités remarquables, permirent à Soeur Luc d'étendre son action sur une sphère plus vaste. Elle prit part aux activités de la "Manitoba Education Association" et fut même plusieurs fois élue membre de l'exécutif de cette association. De plus, Soeur Luc est depuis longtemps membre du conseil de l'Association des Instituteurs de Langue Française. Sa sollicitude s'est étendue non seulement aux élèves mais même aux membres du personnel enseignant. Sous ce rapport, elle a contribué à l'organisation de cours d'été pour les institutrices. Par ses conseils et ses démarches auprès du Département de l'Instruction publique, elle leur rend des services précieux. Elle pousse même la bienveillance jusqu'à mettre les salles de l'Académie à la disposition des maîtresses qui désirent poursuivre leurs études.

Il va sans dire que l'oeuvre de Soeur Luc n'a nullement négligé le côté le plus important de toute méthode d'éducation, la formation religieuse. Ainsi les sociétés d'Action Catholique de l'Académie ont été fondées sous son principalat.

M. Camille Fournier

M. Camille Fournier est mêlé intimement aux organisations françaises de la province du Manitoba depuis plusieurs années.



Nous nous plaisons à voir dans le grade honorifique qui vient de lui être conféré par la plus grande institution d'enseignement français en Amérique, une juste reconnaissance de son mérite.

M. Joseph-Camille Fournier naquit à Beauharnois, P.Q., le 2 novembre 1890. Il fit ses études au collège de Beauharnois dirigé par les Clercs de St-Viateur, et ses débuts dans l'enseignement dans cette même institution, de 1907 à 1911.

En 1909, il obtint un brevet supérieur d'enseignement; plusieurs années plus tard, il fut reçu aux examens du baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal et se vit décerner, en 1920, un brevet supérieur de comptabilité du "Cooper's Institute of Higher Accountancy".

Arrivé au Manitoba en 1911

Dès son arrivée au Manitoba, en 1911, M. Fournier fut instituteur à Haywood. En 1913, il entra au service de la commission scolaire de St-Boniface et commença à l'école Provencher la belle tâche qu'il y accomplit depuis près de trente ans.

M. Fournier participa d'une façon très active au mouvement de l'A.C.J.C. Ainsi, dès 1913, il fut membre du cercle St-Denis, de Haywood, dont M. l'abbé Maurice Pierquin, curé actuel de Laurier, était aumônier. Il fut également un des membres fondateurs de l'Union Régionale du Manitoba en 1920. En plus d'occuper des postes de confiance dans la société, M. Fournier contribua à la maintenir et à la faire progresser au moyen de nombreuses visites, de discours, de conférences, d'articles de journaux et de revues. Il fut aussi choisi en 1928 et en 1931 pour représenter l'A.C.J.C. manitobaine aux congrès généraux d'Ottawa et de Québec.

Personne n'ignore que M. Fournier a toujours été un fervent de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, l'organe le plus important de la culture française dans la province. Après avoir assisté à la fondation de l'Association en l'année historique de 1916, M. Fournier fut élu membre de l'exécutif au congrès de 1920, et vice-président en 1936. Il occupe actuellement ce poste pour la deuxième fois. Le comité de fonctionnement scolaire a tout particulièrement bénéficié de ses services. En témoignage de la confiance qu'elle place en lui, l'Association l'a délégué, en qualité de représentant, au congrès de l'A.C.F.C., à Prince-Albert, en 1929, à celui de l'A.C.F.A., à Edmonton, la même année, et au Congrès de la langue française, à Québec, en 1937, où il répondit à la santé du Manitoba, au banquet du Congrès.

Depuis 1936, M. Fournier est professeur de méthodologie française pour les élèves de langue française de l'Ecole Normale. Il a également organisé des cours d'été pour le corps enseignant qui a su reconnaître son mérite en l'élisant président de l'Association des Instituteurs de Langue Française, poste qu'il a occupé de 1915 à 1916 et de 1924 jusqu'à l'heure actuelle. Signalons enfin que M. Fournier a été un des fondateurs du Cercle Ouvrier St-Joseph, de St-Boniface, en 1929.

Tous les Canadiens français du Manitoba se réjouiront de l'honneur qui vient d'échoir à deux de ses citoyens les plus méritants. Tous deux ont accompli, dans le domaine de l'éducation française et catholique, une oeuvre féconde et de longue portée. L'une, la Révérende Soeur Luc d'Antioche, fait honneur aux nombreuses religieuses enseignantes qui portent la plus large part du fardeau de l'enseignement français au Manitoba. L'autre, M. Fournier, nous donne à tous un exemple de patriotisme éclairé et efficace.

BAPTEMES

Le 31 mai — Jean-Joseph-Eugène, né le 9 avril, fils de Jean Valmont et de Germaine Marchand. Parrain, Jean Gauthier; marraine, Raymonde Marchand.

Le 31 mai — Joseph-Louis-Patrice, né le 21 mai, fils d'Albert Girardin et de Jeanne Gaboury. Parrain, Patrice Mireault; marraine, Marie-Louise Mireault.

Le 31 mai —Lucien-Albert-Joseph, né le 25 mai, fils d'Ursuld Laferrière et d'Alma Chartier. Parrain, Viateur Laferrière; marraine, Elisabeth Gauthier.

Le 31 mai — Marie-Jeanne-Louise, née le 24 mai, fille de Marcien Trudeau et d'Eugénie Dubé. Parrain, Herménégilde Dubé; marraine, Elisabeth Girouard.

CARGOS D'ESSENCE VERS L'ESPAGNE

WASHINGTON — De hauts fonctionnaires gouvernementaux ont déclaré que les Etats-Unis permettaient toujours l'expédition de temps à autre, de cargaisons d'huile et d'essence à destination de l'Espagne.

Notre Feuilleton

L'amour et l'épreuve

par A.-B. PLOURDE

Reproduit avec la permission des éditeurs

NUMERO 7

Le destin inexorable suivit son cours. Quelques jours s'écoulèrent, et la pauvre Rita perdit sa seconde mère.

Elle restait seule en face de l'inconnu, et pour comble de malheur, le juge de B. n'avait laissé aucune fortune.

D'une nature généreuse, la main largement ouverte, pour soulager la misère, ses émoluments avaient à peine suffi pour tenir convenablement son rang social.

Comme beaucoup d'autres, il avait fait des spéculations hasardeuses, contractant des dettes, pour lesquelles il avait été obligé d'hypothéquer ses propriétés.

Son épouse et Rita, peu rompues aux affaires, ignoraient tout de sa situation financière.

Ce fut pour l'orpheline un autre bien triste événement, elle restait seule, sans aucun moyen de subsistance.

Cruelle réalité du sort pour celle qui autrefois avait joui de toute la considération que donnent la fortune et un rang élevé.

Un matin, elle reçut une note du notaire de feu son père, la priant de passer à son bureau.

Là, elle apprit que dans un mois, on procéderait par droits de justice, à la vente de tous les biens meubles et immeubles laissés par son père.

Sur sa demande, l'homme de loi, ayant fait un examen sommaire, lui déclara que liquidation faite, il lui resterait approximativement trois ou quatre mille francs.

"Plus rien", se dit-elle, en reprenant tristement le chemin de la maison. Elle était donc née pour le malheur!

Il lui fallait quitter pour toujours cette demeure, ce site enchanteur où pour la première fois, elle avait vécu de si doux rêves, ce séjour où son âme et celle de Roger s'étaient comprises.

Blessée dans son orgueil, humiliée, elle se voyait déjà rejetée du milieu social dans lequel elle avait toujours primé comme une reine.

Elle se sentait si profondément éprouvée, que partir de ce monde ingrat aurait été pour la pauvre affligée une délivrance!

Déjà, elle constatait un changement dans l'accueil qu'elle recevait de ses anciennes amies.

Elle avait toujours été une favorite dans la société, et maintenant qu'elle retombait pauvre, privée du prestige de son père, feu le juge, plusieurs de ses compagnes de jadis affichaient à son égard une hauteur dédaigneuse.

Quel malin plaisir ces amies superficielles prenaient à la méconnaître ou à l'accabler d'allusions humiliantes!

Et tout cela, parce qu'elle avait le tort d'être trop belle, parce que par son intelligence et son amabilité, elle avait su s'attirer tous les hommages.

C'était une revanche pour ces âmes basses et malnées, qui dans la prospérité vous adulent, et dans le malheur vous abandonnent.

Ce mépris déguisé, dont elle se voyait l'objet, lui causa un profond chagrin qui vint s'ajouter à tant d'autres.

Dans son coeur torturé il n'y avait qu'une alternative: partir, fuir ces lieux où maintenant, elle ne pouvait qu'afficher sa déchéance sociale.

Elle n'espérait en rien. Elle ne croyait même plus en l'amour de Roger... lui aussi l'abandonnerait en sachant sa situation précaire.

S'exiler, se cacher aux regards de tous était son seul désir. Le malheur avait blasé ses facultés sensitives. Elle ne croyait qu'en sa souffrance!

Pleurer seule, dans l'oubli de tout ce passé qui lui rappelait ses illusions détruites!...

XXII

Dans la dernière épreuve qui venait de la frapper, la malheureuse jeune fille avait cependant conservé quelques amitiés sincères.

Il y a des coeurs nobles que le malheur d'autrui émeut, qui nous restent fidèles dans l'adversité.

L'une d'elle, dont le nom était Irène, lui avait toujours témoigné une grande affection.

Tous les soirs et chaque fois qu'elle le pouvait, elle accourait chez elle, venait la consoler, l'encourager, cherchant à ranimer ses espoirs éteints.

Elle lui disait: "Non, Roger ne t'abandonnera pas!

Son esprit est trop élevé, son coeur trop bon. Il reviendra te faire oublier toutes tes peines; et pour toi luiront encore des jours de joie et de bonheur.

Un soir que toutes deux étaient assises au jardin, Irène, prenant la parole, lui dit: "Sais-tu, Rita, que bientôt ton ami aura terminé son service?"

—"Oui", dit tristement la jeune fille, "dans deux mois, il sera libre, mais le reverrai-je ou encore aurai-je le courage de le revoir?"

"Ne suis-je pas maintenant une pauvre fille qui n'a d'autres ressources pour vivre que le travail...

"Oh! je ne crains pas de travailler, ajouta-t-elle:

"Le travail honnête n'a rien de déshonorant, mais n'étant plus de sa condition, il choisira une compagne dans un rang plus élevé.

"Oui, chère Irène, je partirai ou plutôt nous partirons—François et sa famille—pour Montréal.

"Je te demande, toi qui as toujours été si bonne pour moi, de ne pas dévoiler l'endroit où je me cacherai.

"Je souffrirais trop de le revoir avec le doute affreux qui assiège ma pensée.

—"Ne me quitte pas, reprit son amie, les yeux mouillés de larmes, laisse sommeiller ta fierté. Viens vivre avec moi. Ne te l'ai-je pas demandé bien des fois? Tu seras ma petite soeur. Mon père t'accueillera avec plaisir. Dès les premières heures de ton infortune, il m'a autorisée à te faire cette demande."

Rita, émue de tant de bonté, pressa sa jeune amie dans ses bras, la remerciant de tant de sympathie à son égard.

Mais sa détermination était irrévocable.

Elle avait trop de délicatesse de caractère pour accepter une telle situation dans ce milieu où elle n'avait connu que l'opulence et l'admiration!

Irène le ressentit et n'insista plus, comprenant la grandeur du sacrifice qu'elle s'imposait.

Rita se sépara de son amie en lui promettant bien de lui écrire, et lui faire connaître sa nouvelle adresse, l'invitant à venir la voir à Montréal aussitôt qu'elle le pourrait.

"Moi", reprit-elle avec un soupir dans la voix, "je ne sais si je reverrai ces lieux que je vais quitter."

Le lendemain soir en compagnie de ses nouveaux protecteurs, Rita s'embarquait sur le bateau qui devait les transporter dans la grande métropole.

Avant de laisser Québec, ses regards, malgré les ténèbres, se dirigèrent vers sa demeure.

Ne laissait-elle pas là son coeur?

Une hésitation s'attardait en elle: l'ineffaçable souvenir de Roger. Ce rêve qu'elle caressait encore malgré tout...

Cet espoir irréalisable qui planait toujours au dessus de ses angoisses.

Elle avait voulu partir nuitamment, afin de se soustraire à la curiosité malsaine de quelques-unes de ses connaissances.

Seule, Irène qui était dans le secret, était venue la reconduire au quai.

Maintenant qu'elle avait franchi la passerelle, elle avait hâte d'arriver à destination.

Là, au moins, parmi cette foule inconnue, elle n'aurait pas à craindre les chuchotements significatifs, ni recueillir de ces sourires protecteurs, que l'on donne comme une aumône, et qui souvent ne sont que des bassesses!...

Le lendemain, les voyageurs s'installaient dans un modeste foyer de la rue Notre-Dame.

Depuis qu'ils avaient quitté Montréal, dix-neuf ans s'étaient écoulés à l'horloge du temps.

La grande ville avait agrandi ses faubourgs, élargi ses rues, et son port, rempli d'activité, lui faisait une brillante ceinture de mats élancés, de voiles flottant aux caprices de la brise.

François, connaissant le travail qui se faisait sur les quais, se fit embaucher dès le lendemain.

Son salaire assez rémunérateur, et les quelques économies réalisées au service de feu le juge, lui permettaient de vivre facilement.

Rita, auprès de Marie qui l'aimait comme au temps jadis, et l'encourageait dans sa vie d'épreuves, retrouvait un peu de calme.

Ce fut pour la pauvre exilée une agréable surprise, lorsque le facteur lui remit une lettre de son amie, Irène, à qui elle avait écrit dernièrement.

La jeune fille lui apprenait entr'autre chose que l'on chuchotait dans les cercles diplomatiques que Roger de L. reviendrait bientôt reprendre la position qu'il occupait avant son départ de Québec.

A cette nouvelle Rita tressaillit!

Une invincible émotion empoignait son coeur.

Quel martyre de le savoir si près d'elle!

Elle avait voulu ne plus se souvenir, et malgré elle, un réveil d'amour attendri remontait en son âme.

Elle ressentait des lancinations de plaie rouverte qui la faisaient presque gémir...

Cependant, une joie secrète, incomprise, l'animait.

Son retour au pays lui laissait une douce alternative tant il est vrai que l'espoir ne s'éteint jamais au coeur de la femme éprise!

Ayant longtemps songé, elle reprit sa lecture.

Cette lettre d'Irène la priait de se rendre chez une de ses tantes demeurant à Montréal, et qui désirait prendre à son service une maitresse de musique.

Or, Rita était une musicienne d'un réel talent.

Elle avait en même temps, disait-elle, écrit à cette dame la priant de la recevoir.

Rita fut très heureuse de cette proposition...

Dans cette nouvelle position elle ne serait pas à la charge de ses nouveaux protecteurs.

Le lendemain, malgré les protestations de Marie, qui voulait absolument la garder auprès d'elle, elle se présenta chez la parente d'Irène, qui l'accueillit avec bonté, et ne put dissimuler sa surprise à la vue de cette jeune personne aussi distinguée que jolie.

Il fut convenu d'un salaire raisonnable et que la jeune fille pourrait retourner chaque samedi passer la journée du dimanche avec ses nouveaux parents adoptifs.

De cette manière, ils auraient auprès d'eux leur chère enfant dont la présence au foyer était leur seul désennui.

XXIII

Le temps, qui fuit toujours avec rapidité, avait paru d'une lenteur interminable à Roger qui, assujetti à la discipline militaire, avait toujours présent à l'esprit le souvenir de la blonde Rita.

Enfin libéré, il avait songé à revoir immédiatement Québec et celle pour qui subsistait dans son coeur un amour vivace et fort.

Cependant, une inquiètude mortelle le rendait soucieux et songeur.

Depuis deux longs mois, il n'avait reçu à ses lettres aucune réponse de la part de la jeune fille.

Comment se pouvait-il que Rita, toujours si ponctuelle, restait si longtemps silencieuse. L'avait-elle oublié? Ou encore, serait-elle malade?

Autant de questions qui venaient préoccuper sa pensée et parfois le jeter dans une profonde mélancolie.

D'autre part, des événements heureux s'étaient passés durant ses trois années de service.

D'abord, Marguerite désirait depuis longtemps visiter le Canada, pays dont Roger lui avait souvent vanté le charme, la beauté de ses forêts, l'immensité de ses plaines.

Elle avait hâte aussi de prendre contact avec cette population si française de Québec, qui avait conservé intactes, pendant des siècles, la langue et les traditions de la vieille France.

Une autre raison lui faisait goûter d'avance le plaisir de venir à Québec.

Depuis un an, elle avait lié connaissance avec un jeune Français, tout comme Roger, employé au consulat.

C'était lors d'un voyage à Paris que ce jeune diplomate lui avait été présenté par son frère.

Tous deux se plurent réciproquement.

De retour à Québec, une correspondance suivie s'était échangée entre eux, et comme résultat, il avait été décidé que Marguerite viendrait à Québec avec son frère, alors que dans un délai peu éloigné les deux jeunes gens s'uniraient.

La tournure que prenaient les choses favorisait les projets de Roger, car il lui aurait coûté de laisser Marguerite seule à Paris.

Un autre événement des plus heureux consistait dans une importante succession qui avait été léguée aux deux jeunes gens par un oncle décédé dernièrement.

Ils héritaient d'une somme assez considérable sur laquelle serait prélevée une jolie dot pour Marguerite.

De plus, le jeune homme ayant hérité d'une centaine de mille francs de sa mère, il pouvait alors se dispenser de tout travail, mais, ayant en horreur l'inaction, il avait, sur la demande de ses anciens chefs, décidé de reprendre sa position au consulat français lorsqu'il serait de retour au Canada.

Ayant mis ordre à ses affaires, et placé l'immeuble qu'il possédait à Paris sous la garde d'un vieux serviteur, il s'embarquait, accompagné de sa soeur, sur un navire en destination de Québec.

Au débarcadère, il fut heureux de retrouver quelques-uns de ses anciens amis, enchantés de le revoir.

Les salutations d'usage terminées, Roger et Marguerite se firent conduire à une des principales pensions de la haute-ville.

En revoyant de nouveau la vieille cité de Champlain, le jeune Français éprouvait une émotion intense, car, si Québec ravivait en lui quelques épisodes de sa vie, où il avait souffert, il lui rappelait aussi tant de moments heureux.

N'était-il pas tout près d'elle? Tout près de celle qui occupait constamment sa pensée?

Qu'allait-il apprendre? Qu'était ce mystère qui semblait planer dans l'attitude, le silence prolongé de Rita!

Il lui tardait de revoir quelques-uns de ses anciens compagnons de bureau ayant bien connu M. le juge de B., il saurait adroitement amener la conversation sur ce sujet et s'informer si le magistrat et sa famille demeuraient encore sur le chemin Ste-Foye.

Après quelques heures de repos, Roger, ayant procédé à sa toilette, se dirigea pédestrement vers son bureau, ressentant le besoin de se délasser des fatigues de son long séjour sur le "terrain" mobile des eaux.

Ayant renoué connaissance avec les principaux employés et se trouvant un moment seul avec son ancien secrétaire, il allait aborder le sujet qui lui était si cher, quand celui-ci lui dit à brûle-pourpoint:

—Vous connaissez la triste nouvelle, n'est-ce pas, M. Roger?

A cette brusque interrogation, il ne put se défendre d'une douloureuse impression.

—Quelle nouvelle? reprit-il, raffermissant sa voix, tant il était angoissé.

—Allons, je croyais que vous étiez au fait, et je regrette de vous apprendre la mort de M. le juge et de son épouse.

Roger eut un sursaut. Il s'attendait si peu à une telle révélation!

Cependant, tout en éprouvant un réel chagrin, son coeur se trouva soulagé d'un poids énorme, car il avait craint un instant d'apprendre que cette tragique nouvelle n'était autre que le décès de son amie, Rita.

Quelques instants s'écoulèrent et Roger reprit:

—Vous m'apprenez, monsieur, des choses qui m'affligent beaucoup, moi qui ai eu si souvent l'occasion d'apprécier ces bonnes gens.

"J'en suis affligé aussi pour mademoiselle de B. qui vient de subir une si cruelle épreuve!

—Oui, c'est bien malheureux, repartit le jeune employé, car depuis ce triste événement, leur fille ainsi que les deux vieux serviteurs de la maison ont quitté Québec et nul ne sait le lieu actuel de leur résidence.

Roger souffrait. Il avait la sensation d'un homme qui va tomber.

Ses oreilles s'emplissaient de bruits assourdissants.

Le coeur rempli d'amertume, n'y pouvant plus tenir, il prit congé de son interlocuteur.

D'un pas automatique, il se dirigea vers son hôtel, monta à ses appartements, sentant des larmes lui monter aux yeux.

C'était donc le secret!

Rita le fuyait! Elle s'était dérobée au moment de son retour.

Pour quel motif?

C'était donc un crime de l'adorer!

Pourquoi avait-elle rompu ses serments et ses promesses?

Il était là depuis de longs instants, anéanti, plongé dans un profond découragement, lorsque quelqu'un frappa à sa porte: C'était Marguerite

En apercevant son frère, la mine si triste, les yeux rougis, la jeune fille eut une exclamation de surprise:

—Qu'as-tu donc? s'écria-t-elle.

Le pauvre Roger, qu'une douleur plus vive reprenait à la vue de sa soeur, balbutia en quelques mots la triste nouvelle qu'il venait d'apprendre.

"Ne te décourage pas, lui dit-elle. Voici une lettre pour toi qu'un commissionnaire vient de me remettre. Peut-être contient-elle quelques renseignements au sujet de Rita.

Roger, dont le coeur avait tant de besoin de consolation, saisit l'enveloppe vivement, et en rompit le cachet.

La missive ne contenait que quelques lignes et se lisait comme suit:

Cher ami.

J'ai appris votre retour à Québec.

Je vous prie de bien venir chez moi ce soir.

J'aurai à vous parler de choses sérieuses.

Il s'agit de Rita!

Votre dévouée.

IRENE

La lecture de ces lignes fit grand bien à Roger.

Toute laconique qu'elle fût, cette lettre apportait à son coeur un rayon d'espoir.

La réflexion aidant, il comprit que si l'amie de Rita en agissait ainsi, cette entrevue qu'elle sollicitait devait comporter pour lui et Mlle de B. des conséquences favorables.

Il fut donc convenu au grand contentement de Marguerite qu'ils iraient tous deux, le soir même, rendre visite à Irène.

Il était à peine huit heures quand Roger et sa soeur se présentèrent chez la jeune fille qui les accueillit avec empressement.

Irène, qui était douée d'une intelligence supérieure, plût beaucoup à la jeune Française et dès le premier abord les deux jeunes filles s'estimèrent mutuellement.

Quant à Roger, il connaissait intimement la jeune québécoise.

Pendant quelques minutes on parla de choses que dicte l'étiquette, puis Roger qui pouvait à peine contenir l'angoisse qui le torturait au sujet de Rita, en quelques paroles sous-entendues, fit comprendre à Irène à quel point il était anxieux qu'elle lui expliquât le but de sa lettre.

Ce fut donc sans préambule que celle-ci lui dit:

—Vous aimez encore Rita, puisque vous avez bien voulu venir, sachant que je désirais vous parler d'elle.

—Oh! pouvez-vous en douter, reprit le jeune homme, la voix altérée par l'émotion.

Irène ressentit une grande joie en s'apercevant de l'effet produit sur Roger à ce seul nom de Rita!

—Je ne saurais trop vous remercier de m'avoir écrit. J'étais triste et désemparé lorsque j'appris que mademoiselle de B. avait quitté Québec pour une destination inconnue.

—Vous n'êtes pas le seul; Rita a bien souffert aussi, et elle souffre encore de son éloignement, et surtout de s'être séparée de sa paisible demeure qui, me disait-elle avant son départ, me rappelle tant de chers souvenirs!

"Que d'épreuves subites! La mort de ses parents la laissant seule et deux fois orpheline.

—Que dites-vous? reprit Roger, tout stupéfait.

—Oui, il y a bien des choses que vous ignorez, mais je dois vous dire tout. Rita n'était que la fille adoptive de feu le juge. Il l'avait recueillie lorsqu'elle n'avait que trois ans à la suite de la mort de sa mère.

—Elle ne m'en avait jamais parlé, poursuivit Roger au comble de surprise.

—Comment aurait-elle pu vous l'apprendre? Elle le sut de sa mère adoptive, qui le lui révéla sur son lit de mort!

"Une autre chose que vous ignorez aussi, c'est que M. de B. était ruiné, et que Rita restait non seulement sans appui, mais aussi sans argent.

"Tout est noblesse et vaillance chez elle: elle n'a pas craint de s'expatrier pour subvenir à son existence, ne voulant pas demeurer dans le cadre de sa grandeur passée."

Marguerite était visiblement émue, tandis que Roger écoutait, atterré, le récit de la jeune fille.

Puis, interrompant Irène, il lui demanda:

—Croyez-vous, chère amie, que ce sont ces seules considérations qui ont été la cause de son départ?

"N'était-ce pas aussi l'oubli, l'indifférence à mon égard, la détermination qu'elle avait de ne plus me revoir?

—C'est aussi pour vous, Roger, pour vous qu'elle aime toujours d'un amour inviolable. C'est pour vous qu'à son départ, la tête appuyée sur mon épaule, chancelante et brisée, elle sanglotait amèrement.

"Non, son coeur ne vous a pas trahi. C'est parce qu'elle vous aime trop qu'elle a craint de vous revoir!

—Expliquez-vous, chère Irène, repartit le jeune Français, au comble de l'anxiété.

"Je ne puis comprendre pourquoi, si elle m'aime encore, elle semble aussi me fuir?

—Je vous le dirai en quelques mots. C'est que, se sachant maintenant d'une condition inférieure à la vôtre, elle a cru que cette union projetée ne serait plus possible pour vous.

—Oh! la noble enfant, s'écria Roger, pressant avec reconnaissance les mains d'Irène.

"Que vous êtes bonne de m'avoir fait connaître ces choses. Est-ce que tous ces malheurs, tout ce sacrifice de sa part, ne la grandissent pas à mes yeux?

"Puis-je aimer une autre femme?

"C'est surtout pour elle que je suis revenu. Je l'aimerai encore plus, si possible, car les épreuves qu'elle a subies, et le courage qu'elle a déployé, ne lui donnent que plus de mérite.

"Oh! dites-moi où la trouver que j'aille, sans plus tarder, lui faire part de mes hommages et de mon admiration.

—Patience. Vous le saurez avant votre départ d'ici, mais à une condition: c'est que, dit-elle en souriant, vous obteniez d'elle qu'elle me pardonne d'avoir, sans autorisation, dévoilé sa retraite, car si j'ai agi ainsi, c'est de mon propre chef, pour votre bonheur et le sien.

"Maintenant, cher ami, allez la consoler au plus tôt. Elle en a grandement besoin.

"Vous la retrouverez à Montréal, chez une de mes tantes, où elle enseigne la musique à ses deux fillettes. Tenez voici l'adresse.

—Merci mille fois, reprit Roger, au comble du bonheur.

"Vous ne sauriez croire combien je vous suis redevable de tant de bonté.

Il était près de onze heures, lorsque les deux jeunes gens prirent congé d'Irène.

Roger, le coeur rempli de joie, se mit au lit désirant déjà que la nuit fut passée, pour faire, dès le matin suivant, ses préparatifs de départ pour Montréal.

Ce fut pour le jeune Français un grand désappointement lorsque après s'être informé, on lui dit que le bateau pour Montréal ne partait que vers le soir.

Pour se dissiper et avancer les heures, les deux jeunes gens firent de longues marches, puis, le traditionnel tour de calèche par les principales rues de la ville.

La jeune Française qui ne s'était jamais servie de ce mode de locomotion, tout en le trouvant fort original, en raffolait!

Il était midi, lorsque "en calèche" ils stoppèrent à la porte de leur hôtel.

Après le diner, Roger proposa une promenade vers l'ancienne demeure de feu le juge.

Comme autrefois, il aimait à refaire ce trajet qui lui était si familier.

Cette route de Ste-Foye, qui lui rappelait tant d'incidents divers.

—Quel charmant coin de verdure, s'exclama Marguerite, en entrevoyant le joli parterre qui longeait la route.

—C'est ici, murmura le jeune homme tout ému.

(A suivre)

Le Bossu

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval

Adaptation et illustrations d'Odette-Fumet Vincent

(Tous droits réservés)



1—Alors, dit le Gascon, halte-là! les épées au fourreau! les amis du Petit Parisien sont les nôtres, et nous allons boire ensemble à la première lame de l'univers.



2—Messieurs les volontaires royaux rengainèrent avec empressenmt. On transporta tables et escabelles sur la pelouse, la salle du cabaret n'était plus assez grande pour contenir toute cette vaillante compagnie.

Autour de la Ferme

Relèvement du poids moyen des porcs

Au cours de la semaine finissant le 9 mai, les 137,000 porcs expédiés aux abattoirs ont fourni à l'Office de bacon 11,700,000 livres de bacon pour l'expédition sur le Royaume-Uni. Pour fournir 600,000,000 de livres en 52 semaines, il faut des expéditions hebdomadaires moyennes d'environ 11,500,000 livres et cet achat de 11,700,000 livres au commencement de mai sur des arrivages de porcs relativement faibles, est encourageant.

Cette quantité est due presque entièrement au fait que le poids moyen des porcs a augmenté et les producteurs méritent d'être félicités pour avoir répondu à l'appel que l'Office leur a adressé sous ce rapport. Pendant la semaine finissant le 25 avril, le poids moyen habillé de tous les porcs abattus par les saleurs d'exportation était 159.8 livres, soit 7 livres de plus que l'année dernière. Ceci représente quelque 900,000 livres de bacon de plus pour la Grande-Bretagne sur le même nombre de porcs, par semaine.

Augmentation requise

Au cours des 31 semaines finissant le 9 mai il s'est acheté pour l'exécution du contrat actuel un total de 382,000,000 de livres de bacon, il reste donc à acheter 218,000,000 de livres pendant les 21 semaines qui restent, et qui sont une période de faibles arrivages. Si le contrat doit être rempli au cours de la période de 12 mois et que la quantité réservée pour la consommation locale soit entièrement utilisée, il faudra obtenir une augmentation de quelque 35 pour cent dans les arrivages de porcs au cours des 21 semaines prochaines par comparaison à la même période de l'année dernière.

Dans l'Ouest

Tout fait prévoir une bonne augmentation dans l'Ouest du Canada, dit l'Office; dans l'Est du Canada les arrivages de porcs sur les marchés n'ont pas été aussi abondants que l'année dernière, mais une augmentation est prévue pour la mi-été. Au cours des 31 semaines de la période actuelle du contrat les arrivages de porcs de l'Ouest se sont relevés de 17 pour cent par comparaison à l'année dernière, tandis que ceux de l'Est du Canada ont diminué de 12 pour cent; l'augmentation nette est donc de 3.7 pour cent.

L'augmentation dans le poids moyen des porcs abattus aidera beaucoup à fournir la quantité supplémentaire nécessaire pendant le reste de la période de contrat, mais ce sera tout juste si l'on arrive à fournir les 600,000,000 de livres de bacon et de produits de porc nécessaires avant le mois d'octobre prochain et l'on demande au public de continuer à s'abstenir de consommer du porc et aux producteurs d'attendre que tous les porcs aient atteint le poids voulu avant de les envoyer au marché.

Engrais chimiques pour les récoltes

La pomme de terre est peut-être de toutes les récoltes ordinaires de la ferme celle qui profite le mieux d'un apport abondant d'engrais. En disant cela, nous n'ignorons pas qu'il y a plusieurs autres choses qui jouent un rôle important dans le succès de cette culture: le genre du sol, la nature de la saison, les binages ou façons d'entretien et le bon emploi de pulvérisation, mais nous voulons dire que lorsque toutes ces circonstances sont favorables, les pommes de terre répondent généreusement à des applications abondantes d'engrais. On trouvera des renseignements très complets sur les engrais chimiques employés pour les pommes de terre et les autres récoltes dans le feuillet No 25, de la Série de la production en temps de guerre, intitulé "Engrais pour les récoltes" et que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Les pâturages couvrent environ 41 pour cent des 29,625,137 acres de terre affectée à la culture des récoltes dans l'Est du Canada.

Le Canada a un besoin urgent de laine

Il faut que le Canada produise plus de laine. Les développements de la guerre menacent aujourd'hui les approvisionnements venant d'outre-mer, et la situation est grave. Il est nécessaire de réduire la quantité de laine qui peut être employée pour les habits des civils et d'augmenter largement le nombre de moutons sur les fermes et les grands herbages canadiens afin d'augmenter les approvisionnements de laine.

Il faudra un million de moutons de plus en 1943. Il y avait sur les fermes en juin 1941 un peu plus de 3½ millions de moutons et d'agneaux, répartis assez également entre l'Est et l'Ouest du Canada. Le nombre minimum de moutons et d'agneaux qu'il nous faudrait en 1943 est de 4½ millions; en d'autres termes, il faudrait une augmentation générale d'environ 30 pour cent.

Un million de moutons

Il faudra garder les bonnes brebis et les bonnes agnelles pour la reproduction. Si le Canada doit avoir un million de moutons de plus en 1943, il faudra que le propriétaire conserve dans son propre troupeau toutes les brebis utiles et les bonnes agnelles, particulièrement celles qui sont nées de bonne heure, ou qu'il les vende à quelqu'un désireux d'augmenter son troupeau ou d'en établir un nouveau, dit l'Office.

Avant l'époque de l'expédition au marché des agneaux et du surplus des vieux moutons, les cultivateurs devraient trier toutes les agnelles dont ils ont besoin pour augmenter leurs troupeaux. Si après ce choix il leur reste encore de bonnes agnelles ou de vieilles brebis, qui pourraient être utiles à quelqu'un comme bêtes de souche, qu'ils s'abouchent avec l'agronome régional du Ministère provincial de l'Agriculture ou le représentant du Ministère fédéral de l'Agriculture avant de décider d'envoyer au marché des sujets qui peuvent être utiles pour la reproduction.

La bonne réputation des produits laitiers canadiens est à l'éloge du cultivateur, parce que la qualité du lait et de la crème dépend presque entièrement du soin que l'on prend de ces produits sur la ferme.

• • •

Les variétés d'avoine présentent souvent des caractères très différents, et c'est à cause de cette variation que l'on a pu rassembler certaines combinaisons de caractères pour former la base de l'amélioration.

La destruction des mites et des poux de volailles

Le bon soin des basses-cours et surtout des basses-cours de ferme, d'où vient la majorité des oeufs produits au Canada, n'a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui. Une basse-cour infestée de poux et de mites n'est jamais d'un bon rapport. Il y a beaucoup d'espèces de poux qui attaquent les volailles; les plus répandus de tous peut-être sont le pou ordinaire du corps, qui fréquente la région autour de l'anus chez les poules, et le pou de tête, qui se trouve sur la tête des jeunes poulets.

Il existe plusieurs bons moyens de traitement pour détruire le pou du corps. Un de ces moyens consiste à saupoudrer avec du fluorure de sodium, contenu dans une boîte de fer-blanc. Un autre consiste à plonger les oiseaux dans une solution d'une once de fluorure de sodium dans un gallon d'eau. Cette opération ne peut se faire que lorsque le temps est chaud. Le fluorure de sodium est bon marché et il se trouve dans toutes les pharmacies. L'application de sulfate de nicotine aux juchoirs, juste avant le moment où les poules vont se jucher, est très utile également; on l'applique à raison d'environ 8 onces par 100 pieds d'espace de juchoir. Ces traitements au fluorure de sodium ou au sulfate de nicotine devraient être répétés tous les dix jours. Pour ce qui est des poux de tête, on peut les détruire par l'application d'une petite quantité de saindoux fondu, de vaseline ou d'autre graisse douce sur le sommet de la tête de chaque poulet.

Les mites sont de tout petits êtres qui vivent dans les fentes du poulailler et sucent le sang du corps des oiseaux pendant la nuit. Une application d'huile usagée d'automobile diluée avec de l'huile de charbon sur les juchoirs et leurs soutiens, ainsi que dans les fentes et les crevasses des bâtiments, aura raison des mites. Il existe des pulvérisations toutes prêtes qui sont très bonnes; les bains de sulfate de nicotine et de goudron de charbon en solution de 10 pour cent sont également efficaces.

La vente des volailles

Le montant d'argent qu'un producteur peut recevoir pour ses volailles, poulets et poules, dépend surtout des dispositions qu'il prend au printemps pour organiser son marché.

Ce que l'on entend par l'organisation du marché c'est la répartition des envois au marché sur une série de mois afin d'éviter l'encombrement. Cette mesure est plus nécessaire cette année que jamais, disent les agents du Ministère fédéral de l'Agriculture, parce que la quantité de volailles offertes en vente est plus considérable.

Ceux qui conservent jusqu'à la fin de l'automne les volailles produites pendant l'année ne profitent pas des prix élevés qui peuvent être offerts pendant les mois de l'été. Les prix des poulets se maintiennent généralement bien en juin et en juillet puis ils ont une tendance à baisser les mois suivants.

Bonne organisation

L'organisation est bonne lorsque les producteurs s'arrangent pour vendre une partie de leurs poulets comme poulets de gril, une partie comme poulets de broche à rôtir d'un poids moyen pendant l'été et le reste comme gros poulets de broche en automne.

Une autre chose qui aide à l'organisation des ventes c'est le triage fréquent des poules pondeuses. Les poules et les poulettes conservées pendant l'hiver et qui sont saines et vigoureuses devraient être conservées pour la production du printemps. Il n'y a pas d'avantage à nourrir des poules qui ne pondent pas. Il faut envoyer les poules au marché avant qu'elles entrent en mue.

Ce sont les volailles de la catégorie A, nourries au lait, qui rapportent les plus gros prix. Elles devraient être engraissées en épinettes ou en loges pendant deux semaines avant d'être vendues. On leur donnera à intervalles réguliers deux ou trois repas par jour d'une ration de grains finement broyés, avec du lait—juste la quantité qu'elles peuvent absorber en 20 ou 30 minutes à chaque repas; pour boire on donnera du lait ou de l'eau.



M. VICTOR SIFTON,
maitre général de l'artillerie.

Enlevez le trèfle d'odeur du champ de blé

Quelle que soit la variété de céréales que l'on cultive, elle devrait contenir aussi peu que possible de mélanges de types inférieurs, sans quoi on s'expose à perdre sur la qualité. Il est bien clair également que si les mélanges contiennent des variétés qui rapportent moins, le rendement total en est affecté. Il y aussi une autre cause de perte de qualité; c'est le mélilot ou trèfle d'odeur qui se trouve dans les récoltes de blé. L'odeur du mélilot est très pénétrante et peut contaminer le grain de blé lorsqu'il se trouve mélangé à celui-ci. C'est ce que l'on appelle "l'odeur du mélilot" sur le blé. Tout le blé qui a cette odeur est aujourd'hui classé comme "rejeté" et n'obtient qu'un prix bien inférieur à celui de sa catégorie. On recommande donc de prendre toutes les précautions possibles pour éliminer les plantes spontanées de mélilot aussi bien à l'état de plantules qu'à l'état mûr dans les champs de blé.—Feuillet No 29, de la Série de la production en temps de guerre intitulé: "Les bonnes semences de céréales et leur importance".

SALAIRE DE $203,166 EN 1941

WASHINGTON.—Un rapport de la Securities and Exchange Commission montre que l'actrice de cinéma Deanna (Edna Mae) Durbin, née à Winnipeg, a reçu la somme de $203,166 des "Universal Pictures," durant l'année 1941. Mlle Durbin a aussi reçu la somme de $20,530 de la firme qui fabrique les disques Decca.

Donald Macaskill, de Copper Cliff, Ontario, et D. Owens, de Londres, Angleterre, et Paul D. Merica, de Milwood, N.J., vice-présidents de " l'International Nickel of Canada", ont reçu un total de $221,655. Robert Stanley, de Staten Island, N.Y., président de la même industrie, a reçu la somme de $215,050.

Pour que la laine en toison destinée à la filature ne contienne pas de matières étrangères et qu'elle soit en bon état pour la préparation, il faut apporter un soin constant à la toison dans toutes les phases de son développement — à l'époque de la tonte, à la vente et à l'emmagasinage.

• • •

A l'exception des machines à traire négligées, il n'y a peut-être pas d'autres ustensiles qui ajoutent autant de bactéries au lait que la canistre d'expédition.

Lettre à Prosper, cultivateur

Mon cher Prosper,

Rien ne peut mieux illustrer la différence entre notre système de vie et celle des Nazis, que ce qui se passe sur les fermes en Angleterre et en Allemagne.

Dans la Grande-Bretagne, le conflit convie toutes les bonnes volontés et chacun y répond avec enthousiasme. Les jeunes ont compris qu'ils doivent faire leur part: c'est, si je puis dire, la guerre des enfants. En Allemagne, on impose aux petits le labeur forcé. Ils sont simplement les enfants de la guerre!

Depuis trois semaines, parce que les hommes sont en majeure partie engagés à défendre la patrie, les travaux de culture ont retombé en Angleterre sur les épaules étroites de la jeunesse. Les enfants ont répondu à cet appel de la terre aussi héroïquement que lorsque durant la "blitzkrieg" ils faisaient des messages sous les bombes; aussi industrieusement que lorsqu'ils s'occupaient de récupération; avec autant d'enthousiasme que lorsqu'ils s'entrainaient à devenir pilotes, aviateurs ou infirmières.

Le gouvernement a décrété une "vacance" de dix jours sur les fermes, pour les écoliers âgés de douze à quatorze ans, avec des réglements subséquents leur permettant une demi-journée d'école suivie d'une demi-journée de labeur agricole. Les garcons recevront entre huit et seize centins de l'heure; les fillettes un peu moins.

Tous les jeunes de là-bas ont quelque chose à faire pour gagner la guerre. L'Etat enseigne à certains l'art de se servir des machines-outils; d'autres, embrigadés sous des bannières spéciales, apprennent à combattre les incendies et à rebâtir ce que l'ennemi a mis en ruines. D'autres reçoivent, comme ils disent avec fierté, le "privilège de défendre la patrie contre l'invasion": ils sont plus d'un million d'enfants s'entrainant régulièrement avec la Home Guard. Des milliers d'autres étudient la navigation, les méthodes de signalisation et celles de la reconnaissance de tous les types d'avions, afin d'être prêts, quand leur appel militaire viendra à l'âge de dix-huit ans. Ils attendent tous leur appel avec une hâte incroyable. Seulement dans le service de l'aviation, les petits garçons se sont formés en 1.444 escadrilles comportant 177.-310 membres!

Voilà comment, mon cher Prosper, les futurs citoyens de Grande-Bretagne supportent sans faiblir les charges de guerre qui leur échoient. L'Etat leur laisse le libre choix du genre de travail qu'ils désirent; mais cette liberté leur enseigne le devoir et la responsabilité.

Veux-tu jeter maintenant un coup d'oeil sur ce qui se passe dans les terres à culture du Reich? Quelques lignes suffiront:

Le mois dernier, une émission radiophonique à l'usage de la seule Allemagne fut captée à Londres. Les autorités nazies tonnaient contre "la conduite dégoûtante des garçons et des filles... Les officiers de l'armée eux-mêmes se plaignent du manque de respect des garçonnets envers eux ... Notre jeunesse exhibe de l'insolence à la place de la fierté..."

Alors, par décision de l'Etat, tous les enfants de dix ans en montant ont été sortis de l'école et conduits sur des fermes, où on les oblige à travailler de huit à douze heures par jour. Cela doit durer jusqu'en novembre prochain.

Voilà la différence, Prosper, entre la guerre des enfants libres, et celle des enfants de la guerre!

Bien à toi,

DAMASE.

Le plus haut chemin de fer du monde

Lorsque le Zurichois Adolphe Guyer-Zeller fit connaitre son intention de construire un chemin de fer à la Jungfrau, en Suisse, ce projet, plus audacieux que tous les autres projets de chemins de fer de montagne, fit sensation. D'emblée il eut ses admirateurs, et aussi ses détracteurs qui se plurent à le tourner en dérision. Mais rien ne pouvait ébranler la résolution de Guyer-Zeller. Après une lutte qui dura seize ans contre les forces de la nature, fut menée à chef cette oeuvre aussi remarquable par sa conception technique que par son cadre grandiose, qui soulève l'admiration de tous les voyageurs. La voie ferrée conduit, il est vrai, non pas au sommet de la Jungfrau, mais sur son arête, à l'endroit où elle s'incurve avant de remonter vers le Monch. La gare de Jungfraujoch, encerclée de glaciers, à 3457 mètres d'altitude, n'en est pas moins la plus élevée de l'Europe. Elle fut inaugurée le 1er août 1912. Des jouissances rares, réservées naguère à quelques hommes entrainés et expérimentés sont ainsi mises à la portée d'un chacun et, pour les alpinistes ou les skieurs, le chemin de fer de la Jungfrau est devenu un précieux auxiliaire.

Mais ce n'est pas seulement pour les gens de sports ou les promeneurs attirés par des paysages d'une singulière beauté que travaille le chemin de fer de la Jungfrau. Il permet d'effectuer des recherches et des observations scientifiques auxquelles on n'avait pu se livrer jusqu'alors, dans de bonnes conditions, à de pareilles altitudes. Aujourd'hui, à côté des petits hôtels "Touristenhaus" et "Berghaus", s'élèvent au Jungfraujoch l'Institut de recherches scientifiques en haute montagne, l'Observatoire astronomique de l'Université de Genève et, sur la tête rocheuse du Sphinx qui domine la gare, à 3572 mètres, l'Observatoire météorologique. On s'y rend par un ascenseur haut de 111 mètres (plus que la hauteur de la cathédrale de Berne) installé dans la montagne et accessible à tous les visiteurs du Jungfraujoch, car de la terrasse de l'Observatoire du Sphinx on jouit d'une vue incomparable.

Déjà en 1894 Guyer-Zeller avait reconnu l'importance exceptionnelle que présenterait à cet égard aussi un chemin de fer en haute montgane. Ses prévisions se sont réalisées et son oeuvre a été mise au service non seulement du tourisme, mais encore de la science.

J. W.

Les feuilles et les tiges inférieures du brome et de l'agropyre à crête restent généralement vertes, même lorsque la graine est entièrement mûre. L'apparence de ces parties de la plante n'est donc d'aucune utilité pour déterminer l'époque à laquelle la récolte de graine doit être rentrée.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Juin	25	26	27	28	29	30
BLE						
Nord No 1	79⅝	79⅝	79¾	79¾	79¾	79⅞
Nord No 2	76½	76½	76⅝	76⅝	76⅝	76¾
Nord No 3	73¾	73¾	73¾	73⅝	73⅝	73⅝
No 4	71⅝	71⅝	71⅝	71⅝	71⅝	71¾
No 5	69⅞	69⅞	69⅞	69⅞	69⅞	69⅞
No 6	67⅞	67⅞	67⅞	67⅞	67⅞	67⅞
Fourrage	65⅜	65⅜	65⅜	65⅜	65⅜	65⅜
Sur voie net	78¾	78¾	78⅞	78⅞	78⅞	79
No 1 Durum	82¾	82¾	82¾	82¾	82¾	82¾
No 2 Durum	82¾	82¾	82¾	82¾	82¾	82¾
No 3 Durum	80⅜	80⅜	80⅜	80⅜	80⅜	80⅜
Inf. Nord 1	77⅝	77⅝	77¾	77¾	77¾	77⅞
Inf. Nord 2	73½	73½	73⅝	73⅝	73⅝	73¾
Inf. Nord 3	70½	70½	70½	70⅝	70⅝	70⅝
Charbonneux 1	72⅜	72⅜	72⅜	72⅜	72⅜	72⅜
Charbonneux 2	69⅝	69⅝	69⅝	69⅝	69⅝	69⅝
Charbonneux 3	68⅜	68⅜	68⅜	68⅜	68⅜	68⅜
Rej. Nord 1	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝
Rej. Nord 2	70⅛	70⅛	70⅛	70⅛	70⅛	70⅛
Rej. Nord 3	67⅜	67⅜	67⅜	67⅜	67⅜	67⅜
AVOINE						
C.W. No 2	51½	51½	51½	51½	51½	51½
C.W. No 3	51½	51½	51½	51½	51½	51½
Fourrage No 1	51½	51½	51½	51½	51½	51½
Fourrage No 2	50½	50½	50½	50½	50½	50½
Fourrage No 3	47	47	47	47	47	47
Sur voie net	50⅞	50⅞	50⅞	50⅞	50⅞	50⅞
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
C.W., 3, 6 rangs	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
Fourrage No 1	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
Fourrage No 2	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
Fourrage No 3	64¼	64¼	64¼	64¼	64¼	64¼
Sur voie net	61¾	62⅛	63	63½	63½	63¼
LIN						
C.W. No 1	....	....	....	....	....	....
C.W. No 2	....	....	....	....	....	....
C.W. No 3	....	....	....	....	....	....
C.W. No 4	....	....	....	....	....	....
Sur voie net	....	....	....	....	....	....
SEIGLE						
C.W. No 2	59⅝	57¾	57⅝	57⅞	57¾	55⅝
C.W. No 3	54⅜	53	52⅞	53⅝	54	51½
C.W. 2 rej.	53¼	51½	51⅝	51⅝	51½	49
C.W. No 4	53¼	51½	51⅝	51⅝	52½	50
Ergot	50¾	49	48⅞	49½	49	46½
Sur voie net	59	57	56⅞	58¼	58⅛	54¾

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Juillet	80⅜	80⅜	80⅜	80⅜	80⅜	80⅜
AVOINE						
Juillet	51½	51½	51½	51½	51½	51½
Octobre	48⅞	48¾	48⅞	49½	49⅝	49⅝
ORGE						
Juillet	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
Octobre	63⅛	63	63	63½	63⅜	63¼
LIN						
Juillet	....	....	....	....	....	....
Octobre	....	....	....	....	....	....
SEIGLE						
Juillet	60½	58½	58⅜	58⅝	58½	56
Octobre	62	59⅝	59⅝	59⅞	59¾	57⅛

Les prix comptants de blé sont l'échange de base des options.

La Coopérative Familiale de Saint-Boniface

Le 30 avril 1942 la Coopérative Familiale a tenu son assemblée annuelle dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph. Un auditoire nombreux et enthousiaste avait répondu à l'invitation des administrateurs. Les élections donnèrent les résultats suivants: M. M. Achet fut élu vérificateur pour un terme de trois ans. Furent élus administrateurs: MM. J.-L. Trudeau, O. Bourque, J. St-Hilaire, J. Trudeau, pour un terme de trois ans; M. Fred. St-Germain, pour un terme de deux ans. A la première assemblée du conseil d'administration, tenue le 7 mai, M. Fred. Jodoin fut réélu président, M. G.-H. Bérubé, vice-président, M. J.-J. Trudeau, secrétaire, et M. R.-J. Martel, trésorier. Le rapport du trésorier fut encourageant; les ventes pour l'année écoulée ont été de $30,992.36.

Voici le bilan au 30 avril 1942:

ACTIF

Courant:			
Caisse (argent en main)	$156.10		
Moins chèques non encaissés	57.59		
		$ 98.51	
Marchandises		1,249.69	
Total de l'actif courant			$1,348.20
Placement:			
Deux actions de $50.00 chez Merchants Consolidated Limited (au coût)			100.00
Dépenses payées d'avance			151.34
Ameublement et garnitures		$1,502.70	
Moins réserve pour dépréciation		142.86	
			1,359.84
Dépôt sur compteur d'eau			5.00
			$2,964.38

PASSIF

Courant:			
Comptes payables et dépenses accrues		$ 21.24	
Taxe de défense nationale		11.56	
Dépôts d'avance à compte (D.A.)		36.44	
Intérêts payables sur unités de prêts		34.88	
Ristourne (payable aux membres)		132.20	
Total du passif courant			$ 236.32
Emprunt à la banque			300.00
Réserves:			
Réserve statutaire (10% du surplus net)		$ 15.40	
Réserve pour fonds d'éducation (2% du surplus net)		3.08	
Provision pour taxe sur revenu		3.33	
			21.81
Hypothèque sur garnitures			225.00
Unités de prêts			1,991.25
CAPITAL ET SURPLUS:			
Capital:			
190 parts sociales à $1.00 chacune			190.00
Surplus:			
Profit net pour période "pièce B"		$ 154.01	
Moins: Réserve statutaire	$15.40		
Fonds d'éducation	3.08		
Provision: taxe sur revenu	3.33		
		21.81	
		$ 132.20	
Alloué aux membres sous forme de ristourne, .51263% de $25,778.56 de vente aux membres		132.20	
			$2,964.38

Signé au nom du Conseil d'Administration,

J. F. JODOIN, Administrateur.

R. J. MARTEL, Administrateur.

Approuvé par les vérificateurs,

(Signé) P.-E. BERUBE, Vérificateur. M. ACHET, Vérificateur. C. GAUTHIER, Vérificateur.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

André Mathieu

Il y a quelques mois; je fis paraître dans cette Page la photo du jeune André Mathieu, petit artiste canadien-français. Je vous donnerai aujourd'hui quelques détails sur ce pianiste de talent.

Notre petit compatriote naquit à Montréal en 1930. Il a donc 12 ans. Ses parents étant des musiciens remarquables, il n'est pas étonnant que leur fils, André, ait hérité de dispositions musicales assez rares. En effet, dès l'âge de trois ans, ses goûts marqués pour l'étude du piano font l'objet de l'attention de ceux qui l'entourent. Il ne s'agissait nullement de caprices passagers de la part du bambin, car dès l'année suivante notre petit homme se met à composer de la musique... C'est alors qu'il se rend célèbre par ses "Trois Etudes". A cinq ans, il nous lègue "Les abeilles piquantes" et "Dans la nuit."

Admettez avec moi que de tels talents sont rares! C'est pourquoi l'on est porté à croire qu'ils datent d'une autre époque, et pourtant, voici que l'un des nôtres, un contemporain, se distingue par son génie précoce. Quel objet de fierté pour notre peuple!

Parce qu'à l'âge de cinq ans notre petit pianiste a été l'auteur des deux compositions mentionnées plus haut, il ne faut pas croire qu'André s'est ensuite reposé sur ses lauriers. Non, il poursuit sa carrière d'artiste; il commence à voyager. C'est alors qu'on le retrouve à un récital donné au Ritz Carlton à Montréal, puis dans les principaux centres de la province de Québec. Partout ses succès sont si brillants, que le Gouvernement de Québec lui accorde une bourse d'études pour Paris.

Voilà donc que notre jeune compatriote se rend en Europe. Son talent extraordinaire va se développer et s'épanouir en puisant aux sources mêmes du vieux continent.

Dans la capitale française, André a plusieurs maîtres célèbres; tous sont unanimes à reconnaître qu'ils possèdent en ce jeune canadien un enfant prodige.

De retour au pays natal, le jeune Mathieu continue à se perfectionner dans le domaine musical. Il se rend jusqu'aux Etats-Unis, à New-York, où il donne plusieurs concerts fameux. Ainsi se poursuit la carrière brillante de notre petit artiste.

Que conclure de ce présent article, chers enfants? Que nous avons en ce musicien une raison de plus d'être fiers d'être Canadiens français, puisque nous possédons un tel génie...

Mère-Grand.



10 juin
Olivier Boulet, St-Georges.
Gilberte Bérard, St-Joseph.
Irène Larocque, Thibaultville.

11 juin
Jeannine Bruyère, Letellier.
Mary Hruska, St-Adolphe.

12 juin
Jeanne Desrosiers, St-Malo.

13 juin
Jean Granger, La Broquerie.
Carmella Trudeau, St-Adolphe.
Edouard Payment, La Broquerie.
Ronald Hamelin, St-François-Xavier.

14 juin
Jeanne Dubois, St-Malo.

15 juin
Georges Bruneau, St-Jean-Baptiste.
Juliette Deaust, Laflèche, Sask.

16 juin
Neil MacDonald, St-Jean-Baptiste.
Lina Balcaen, La Broquerie.
Eva Sarrasin, St-Joseph.

L'instituteur.—La chaleur dilate les corps, le froid les contracte. Citez-moi un exemple.

L'élève.—En été, les jours s'allongent et en hiver ils diminuent.

La paroisse canadienne

Est-il terre au plus doux parfum,
Terre plus belle, plus sacrée,
Et plus aimée,
Que l'intime berceau commun!

Mon pays, il est sans pareil;
Juin d'un si beau vert le couronne,
Et chaque automne
Le drape d'un or si vermeil.

Ce vert triomphe des rameaux
Et cette gloire végétale
Qu'octobre étale,
Sont à nos yeux toujours si beaux!

Rien ne m'est cher comme le val
Où, pardessus tous les toits brille
La riche aiguille
De mon pieux clocher natal.

Chez nous, partout rayonne encor
La foi naïve des ancêtres:
Grâce à nos prêtres,
Nous garderons ce cher trésor.

Nérée BEAUCHEMIN.



St-Boniface, Man.
le 27 mai 1942.

Chère Mère-Grand.

Ce matin après la prière, nous étions debout, quand M. l'abbé Blais est venu nous parler du Saint Esprit. Il nous a dit que la première fois qu'on recevait le Saint Esprit c'est quand on reçoit le Baptême; la 2e fois c'est à la confirmation. Quand on reçoit le Baptême on est enfant de Dieu, et quand on reçoit la Confirmation on est soldat du Christ.

N'est-ce pas que c'est intéressant?

C'est pourquoi j'ai pensé de vous l'écrire.

Au revoir, de votre petite-fille, fille,

Lyette **LE CLERC.**

• • •

St-Boniface, Man.

Chère Mère-Grand,

Je veux vous dire que ce matin quand on était debout pour faire la prière, la porte s'ouvre et M. l'abbé Blais rentre, et commence à nous questionner. Il nous demanda ce que c'était que le Baptême, et on a bien répondu.

Supposons, dit-il, qu'on serait une grande fille, et qu'on nous donne un sou, on ne serait pas contente; et bien! quand on reçoit la Confirmation on a plus que le Baptême, parce que le Baptême nous fait enfant de Dieu et la Confirmation nous rend les soldats de Dieu.

Au revoir, de votre petite fille,

Gertrude MIREAULT.

• • •

Duck Lake, Sask.
le 2 juin 1942

Chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit. J'ai toujours pensé à vous, j'espère que vous n'êtes pas malade. Moi, je suis bien. Je vais encore à l'école; je suis dans le grade V pour le Français. Samedi prochain nous allons avoir nos examens français.

Bientôt nous allons être en vacances.

Vous viendrez me voir, chère Mère-Grand, je vous ferai voir mes beaux minets blancs.

Au revoir chère Mère-Grand.
Votre petite-fille qui vous aime,

Eugénie FOLLIET.

• • •

Duck Lake, Sask.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour la première fois. J'ai une Mère-Grand à Winnipeg et une grand'mère à Saskatoon. N'est-ce-pas que je suis chanceux? J'ai 8 ans. Ma fête est le 20 novembre. Je vais à l'école, ma maîtresse est bien bonne. Je suis dans le grade 2.

Au revoir chère Mère-Grand, je vous écrirai encore.

Un nouveau petit garçon qui voudrait bien vous connaître.

François FOLLIET.

• • •

Duck Lake, Sask.

Chère Mère-Grand,

Bonjour Mère-Grand, j'espère que vous ne vous êtes pas trop ennuyée de moi, car il y a bien longtemps que vous avez eu de mes nouvelles.

Je lis toujours vos charmantes lettres, et vos histoires aussi. Nous avons la page des "Jeunes" chacun à notre tour, une fois nos devoirs finis. Ces jours-ci j'étudie beaucoup, car samedi nous allons avoir nos examens. Je vais faire mon possible pour passer avec honneur.

Je vous écrirai encore, chère Mère-Grand.

Une petite-fille qui vous aime,

Solange FOLLIET.

• • •

Duck Lake, Sask.
le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je voudrais bien savoir où vous demeurez, j'irais vous chercher et vous ferais voir mes beaux petits poulains. J'en ai un jaune, un rouge, et un noir.

Je suis dans le grade V. Ma fête est le 22 juillet. J'ai 12 ans. J'aime bien l'école, j'aime beaucoup mes maîtresses.

Au revoir chère Mère-Grand,
Votre petit garçon,

Joseph FOLLIET.

• • •

St-François-Xavier,
le 3 juin 1942.

Bien Chère Mère-Grand,

Hier nous avons eu la visite du R.P. Faure. Il nous questionna sur tous les sujets.

Notre club va très bien; nous allons avoir un concert le 29 juin au soir. J'espère que vous viendrez. J'ai deux beaux chats chez nous. Ils sont noirs et blancs.

Ma grande soeur conduit le camion chez nous. Elle va très bien. Alors, je crois que c'est tout.

De votre petite-fille qui vous aime,

Claire PERRAS.
Grade VI.

• • •

St-François-Xavier,
le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris quelques lignes pour vous dire "Bonjour". Le Père Faure est venu hier. Il nous a demandé bien des questions qui n'étaient pas difficiles. Nous avons écrit un examen de Catéchisme vendredi passé; c'était un peu "dur".

Depuis plusieurs années nous restions sur une ferme, mais maintenant nous sommes déménagés dans un magasin. J'aime bien ça. Comme je n'ai plus rien à vous dire, je termine en vous envoyant un baiser affectueux.

D'une petite-fille qui vous aime bien,

Gertrude HAMELIN.

• • •

St-François-Xavier,
le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Je suis très content de venir parler un peu avec vous. Je fais toujours la chasse aux rats chez-nous, et pour chaque rat que je tue, mon père me donne deux sous. J'ai déjà 40 sous. Nous avons six vaches et nous allons en avoir d'autres, alors il faut que j'aille aider à mon père à les traire. J'ai encore le petit cheval que j'aime bien. Je me promène avec presque tous les jours. Je pense que ce sera tout pour ce soir, car je commence à m'endormir.

D'un écolier,

Patrick McCAUGHAN,
12 ans. Grade VI.

• • •

St-François-Xavier,
le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Mon petit frère et moi sommes allés au conseil pour chercher les deux sous que nous recevons pour chaque suisse que nous prenons. Mais on nous a dit que nous aurions un sou la queue. Frank, John, Joe, Pokornik et moi avons tué des suisses, mais il n'y en avait pas beaucoup. Alors nous avons été à la pêche. J'ai pris un poisson de deux livres dans deux jours, et une barbue. Dans quatre jours j'ai pris un poisson de cinq livres, et ensuite j'ai arrêté de pêcher.

Paul REGNIER,
Grade III.

• • •

St-François-Xavier,
le 2 juin 1942.

Bien Chère Mère-Grand,

Papa a acheté 315 poulets et il y en a 10 de morts. Ce sont des beaux poulets, tout noirs.

Nous avons eu la visite du Père Faure le 1er juin; nous ne l'attendions pas.

Notre pique-nique aura lieu le 11 juin, mais nous ne sommes pas bien sûres d'y aller à cause de la guerre. Autrefois nous allions au pique-nique en camion, mais cette année, c'est impossible.

J'ai bien hâte de savoir combien j'ai eu pour les examens français.

Au revoir bonne Mère-Grand, une petite-fille,

Lucille RICHARD,
Grade V.

• • •

St-François-Xavier,
le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Aujourd'hui les élèves du grade VI ont écrit leur concours de Catéchisme. Puisque nous ne sommes pas nombreuses, la soeur nous a dit de vous écrire. Comme de coutume, j'ai pris mon crayon et mon cahier et je me suis mise à l'ouvrage pour la quatrième fois. Comment êtes-vous? Moi je suis très bien. Il y a deux mois un de mes frères, Charles, s'est fait opérer pour l'appendicite. Il est resté chez nous deux mois. Maintenant il est revenu chez ma grand'mère pour travailler dans les champs.

Ma petite soeur Antoinette va faire sa première Communion dimanche. Elle la fera à Transcona. Jeudi elle est allée à Transcona s'exercer. Le prêtre lui a demandé "Où vont-ils les bons?" Elle a dit "En ville" Je vous dis que M. le curé a ri.

Bonjour chère Mère-Grand.
Des baisers affectueux,

Rose-Marie CARON,
Grade IV.

• • •

St-François-Xavier ,
le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Il y a quelques mois que je vous ai écrit.

Je vous avais dit que maman et papa étaient partis pour la province de Québec, n'est-ce pas? Maintenant ils sont revenus et ils disent qu'ils ont fait un très beau voyage.

Plusieurs nouveaux enfants ont commencé l'école à Pâques,

Nous jouons à la balle au camp, et nous avons beaucoup de plaisir.

Ma grande soeur est à l'hôpital: elle s'est fait opérer pour l'appendicite. Mon petit neveu, André, s'est fait couper un doigt. Il est à l'hôpital lui aussi.

Nous avons un club à l'école, il s'appelle le "Club des abeilles". J'espère que vous aimez le nom. Nous avons aussi un "Bulletin Board" où notre Présidente, Doris Hamelin, écrit ce qu'elle veut. Et bien, il faut que je vous quitte.

Au revoir chère Mère-Grand.
De votre petite-fille qui vous aime beaucoup,

Alice BEAUDIN,
Grade VI.

Longs silences

Les vieillards trop usés pour travailler passent leurs journées assis dans une chaise berceuse. Ils souffrent d'être ainsi inutiles et c'est pour cela qu'ils ont si souvent l'air songeur.

Vous les voyez près de la fenêtre, chauffant leurs membres engourdis au soleil, et regardant la vie qui continue pour les plus jeunes. Ils regrettent en silence les beaux jours d'activité d'autrefois.

Ils ne se plaignent pas. Les vieux souffrent sans le dire pour ne pas gâter la joie de ceux qui les entourent.

Respectez les longs silences des vieillards. Ne faites pas de bruit autour d'eux afin de ne pas troubler leur méditation. Les vieillards ont tant de choses à se rappeler.

Aimez ces bons vieux au visage tout ridé, au regard très doux. La vie a peu à peu creusé leur figure, elle a fané et blanchi leur peau. Elle a raidi et affaibli leurs jambes, courbé leur dos. Ils ont peine à marcher tellement ils ont travaillé depuis le temps où ils étaient jeunes et vigoureux comme vous.

L'âme des bons vieux de chez nous est restée fraiche comme une âme d'enfant. C'est pourquoi ils aiment tant les petits et que tout leur visage devient souriant lorsque vous passez près d'eux.

Les vieillards sont une richesse pour un foyer. Ils sont un peu comme un paratonnerre qui protège la maison. Leurs longs silences ne sont jamais vides. Ils prient pour les jeunes qui les remplaceront dans la vie.

(Abbé A. TESSIER)

CORRESPONDANTS DE LA SEMAINE

MANITOBA

Saint-Boniface — Lyette Le Clerc, Gertrude Mireault.

St-François-Xavier — Claire Perras, Alice Beaudin, Ronald, Gertrude et Doris Hamelin, Patrick et Raymonde McCaughan, Gisèle, Gérald et Paul Régnier, Marcel, Lucille et Fernande Richard, Rose-Marie et Pierrette Caron.

SASKATCHEWAN

Duck Lake — Eugénie, François, Joseph et Solange Folliet.

Le morceau de fer à cheval

Un villageois alla un matin faire un tour à la campagne, accompagné de son fils, le petit Thomas. Pendant qu'ils cheminaient: "Tiens, regarde, dit le père, voilà un morceau de fer à cheval tombé sur la route; ramasse-le et mets-le dans ta poche.

— Bah! répondit le petit garçon, cela ne vaut pas la peine qu'on se baisse pour le ramasser."

Le père, sans mot dire, ramassa le fer et le mit dans sa poche. Arrivé au premier village, il le vendit à un maréchal ferrant et avec l'argent, il acheta des cerises.

Soif de Thomas.

Ensuite ils se remirent en route. Le soleil était brûlant, nulle part on n'apercevait ni maison, ni arbre, ni source d'eau. Thomas était altéré, et avait bien de la peine à suivre son père, qui avançait toujours d'un pas ferme.

Voilà que le père, comme par mégarde, laissa tomber une cerise. Thomas la ramassa avec autant d'avidité que si c'eût été de l'or, et la porta promptement à sa bouche. Quelques pas plus loin, le père laissa tomber une seconde cerise, que Thomas ramassa avec le même empressement. De cette façon le père lui fit ramasser toutes les cerises l'une après l'autre.

Leçon

Quand Thomas eut avalé la dernière, son père s'arrêta, se tourna vers lui en riant aux éclats et lui dit: "Vois-tu, mon fils, si tu avais voulu te baisser une seule fois pour ramasser le morceau de fer, tu n'aurais pas été obligé de te donner cent fois la même peine pour ramasser les cerises."

Souvent pour éviter la peine d'un moment,
On s'expose à souffrir un travail bien plus grand.

SCHMID.

ROUBLARDISE

Le petit Jacques avale tous les matins une cuillerée d'huile de foie de morue avant d'aller en classe. Ce n'est pas bon, mais on l'y oblige. Sa maman lui a dit:

—Quand la bouteille sera finie, les vacances ne seront pas loin.

Le soir même, elle surprenait le gamin en train de boire à larges traits à la bouteille.

Le sais-tu?



(Par Mère-Grand)

1.—Lorsque c'est le printemps aux Rocheuses, quelle est la saison aux Andes?
2.—Combien de Présidents des Etats-Unis ont été assassinés?
3.—Que signifie le mot pétrole?
4.—Quelle différence y a-t-il entre une chandelle et une bougie?
5.—Quel est le nom du grand manteau que revêtent les magistrats, avocats, professeurs?

Réponses au Questionnaire de la semaine dernière

1.—Une personne qui collectionne des timbres-poste.
2.—Non, c'est une république indépendante.
3.—(1) La vibration ou la mise en mouvement d'un objet quelconque.
(2) L'air ou un conducteur qui porte le son jusqu'à l'oreille.
4.—Les descendants de Jacob.
5.—La résidence officielle du Pape dans la Cité du Vatican qui se trouve à Rome, en Italie.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE A TABLE

Mordre à même un fruit.
Boire tout en machant encore de la nourriture.
Ecraser les légumes pour en faire de la purée.
Se servir du cure-dents à table.
Se beurrer toute une tranche de pain, et mordre dedans.
Cracher les noyaux des fruits dans son assiette.
Parler la bouche pleine.
Fredonner une chanson en attendant de se faire servir.

Principales abbréviations souvent usitées

Eminence	E. ou Em.
Esquire	Esq.
Et	&
Et caetera (et le reste)	etc.
Excellence	Exc.
Exemple	Ex.
Frère	F. ou Fr.
Grand officier	G. O.
Révérend Père	R.P.
Saint Père (Pape)	S.P.
Madame	Mme ou Mad.
Mademoiselle	Mlle
Maître (avocat)	Me
Marchand, marchande	Md, Mde

Motifs populaires



Joli petit jouet pour le bambin. Très économique, il est facile à confectionner.

Patron no 117 contient la liste du matériel requis, l'illustration des points, et tous les renseignements.

NOTA — Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté et le Patriote n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus ______ sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ______

Grandeur ______

NOM ______

ADRESSE ______

Mémoires d'un âne

par la Comtesse de Ségur

(Suite)

LA MAMAN

Celle que tu as donnée à garder à ton papa pour ne pas la dépenser? Tu la conservais pour t'acheter un beau livre de messe comme celui de Camille.

THERESE

Je peux bien me passer de ce beau livre de messe, maman, j'ai encore mon vieux.

LA MAMAN

Fais comme tu voudras, mon enfant; quand c'est pour faire le bien, tu sais que je te donne une entière liberté."

Sa maman l'embrassa, et elle alla avec elle pour voir cette petite fille que personne ne voulait toucher.

"Si elle a quelque maladie de peau que Thérèse puisse gagner, se dit-elle, je ne permettrai pas qu'elle y touche."

La petite fille attendait toujours à la porte; la maman la regarda, examina ses mains, sa figure, et vit qu'il n'y avait que de la saleté, mais aucune maladie de peau. Seulement, elle trouva ses cheveux si pleins de vermine, qu'elle demanda des ciseaux, fit asseoir la petite sur l'herbe, et lui coupa les cheveux tout court sans y toucher avec les mains. Quand ils furent tombés à terre, elle les ramassa avec une pelle, et pria un des domestiques de les jeter sur le fumier; puis elle demanda un baquet d'eau tiède, et, avec l'aide de Thérèse, elle lui savonna et lava la tête de manière à la bien nettoyer. Après l'avoir essuyée, elle dit à Thérèse:

"Maintenant, ma chère petite, va la faire baigner, et fais jeter ses haillons au feu."

Camille, Madeleine et Elisabeth étaient venues aider Thérèse; elles l'emmenèrent toutes quatre dans la salle de bain, la déshabillèrent malgré le dégoût que leur inspirait la saleté extrême de l'enfant et l'odeur qu'exhalaient ses haillons. Elles s'empressèrent de la plonger dans l'eau et de la savonner des pieds à la tête. Elles prirent goût à l'opération, qui les amusait et qui enchantait la petite fille; elles la savonnèrent et la tinrent dans l'eau un peu plus de temps qu'il n'était nécessaire. A la fin du bain, l'enfant en avait assez et témoigna une vive satisfaction quand ses quatre protectrices la firent sortir de la baignoire; elles la frottèrent, pour l'essuyer, jusqu'à lui faire rougir la peau, et ce ne fut qu'après l'avoir séchée comme un jambon, qu'elles lui mirent une chemise, un jupon et une robe de Thérèse. Tout cela allait assez bien, parce que Thérèse portait ses robes très courtes, comme le font toutes les petites filles élégantes, et que la petite mendiante devait avoir ses jupons tombant sur les chevilles: la taille était bien un peu longue, mais on n'y regarda pas de si près; tout le monde était content. Quand il fallut la chausser, les enfants s'aperçurent qu'elle avait une plaie sur le cou-de-pied: c'était ce qui la faisait boiter. Camille courut chez sa grand'mère pour lui demander de l'onguent. La grand'mère lui donna ce qu'il fallait, et Camille, aidée de ses trois amies, dont l'une soutenait la petite, tandis que l'autre tenait le pied, et la troisième déroulait une bande, lui mit l'onguent sur la plaie; elles furent près d'un quart d'heure à arranger une compresse et la bande; tantôt c'était trop serré; tantôt ce ne l'était pas assez; la bande était trop bas, la compresse était trop haut; elles se disputaient et s'arrachaient le pied de la pauvre petite, qui n'osait rien dire, se laissait faire et ne se plaignait pas. Enfin la plaie fut bandée, on lui mit des bas et de vieilles pantoufles à Thérèse, et on la laissa aller. Quand la petite fille revint à la cuisine, personne ne la reconnaissait.

"Pas possible que ce soit cette petite horreur de tout à l'heure; disait un domestique.

— Si, c'est la même, reprit un second domestique; elle est tout autre, car la voilà devenue gentille, d'affreuse qu'elle était.

LE CUISINIER

C'est tout de même bien beau aux enfants et à Mme d'Arbé de l'avoir nettoyée comme cela; quant à moi, on m'aurait donné vingt francs, que je ne l'aurais pas touchée.

LA FILLE DE CUISINE

C'est qu'elle sentait si mauvais!

LE COCHER

Vous ne devriez pourtant pas avoir le nez si sensible, la belle, dit le cocher, avec votre graillon, vos casseroles à écurer et toutes sortes de saletés à manier.

LA FILLE DE CUISINE, piquée

Mon graillon et mes casseroles ne sentent toujours pas le fumier comme des gens que je connais.

LES DOMESTIQUES

Ah! ah! ah! la fille est en colère; prends garde au balai.

LE COCHER

Si elle prend le sien, je saurai bien trouver le mien, et la fourche aussi, et encore l'étrille.

LE CUISINIER

Allons, allons, ne la poussez pas trop; elle est vive: vous savez, faut pas l'irriter.

LE COCHER

Tiens! qu'est-ce que ça me fait, moi? Qu'elle se fâche, je me fâcherai aussi.

LE CUISINIER

Mais je ne veux pas de ça, moi, madame n'aime pas les disputes; il est bien certain que nous aurions tous du désagrément.

LE PREMIER DOMESTIQUE

Le Vatel a raison. Thomas, tais-toi, tu nous amènes toujours quelque chose comme une querelle. Ce n'est pas ta place ici, d'abord.

LE COCHER

Tiens! ma place est partout quand je n'ai pas d'ouvrage à l'écurie.

LE CUISINIER

Mais vous en avez de l'ouvrage, reprit le cuisinier; regardez donc Cadichon qui n'est pas encore débâté, et qui se promène en long et en large comme un bourgeois qui attend son dîner.

LE COCHER

Cadichon me fait l'effet d'écouter aux portes; il est plus fin qu'il n'en a l'air; c'est un vrai malin."

Le cocher m'appela, me prit par la bride, m'emmena à l'écurie, et, après m'avoir ôté mon bât et m'avoir donné ma pitance, il me laisse seul, c'est-à-dire en compagnie des chevaux et d'un âne que je dédaignais trop pour lier conversation avec lui.

Je ne sais ce qui se passa le soir au château; le lendemain, dans l'après-midi, on me remit mon bât, on monta sur mon dos la petite mendiante; mes quatre petites maîtresses suivirent à pied et me firent aller au village. Je compris en route qu'elles voulaient acheter de quoi habiller la petite. Thérèse voulait tout payer; les autres voulaient payer chacune leur part; elles se disputaient avec un tel acharnement, que, si je ne m'étais pas arrêté à la porte de la boutique, elles l'auraient dépassée. Elles manquèrent jeter la petite par terre en la descendant de dessus mon dos, parce qu'elles s'élancèrent sur elle toutes à la fois; l'une lui tirait les jambes, l'autre la tenait par un bras, la troisième l'avait prise à bras-le-corps, et Elisabeth, la quatrième, qui était forte comme deux ou trois, les poussait toutes pour aider seule la petite à descendre. La pauvre enfant, effrayée et tiraillée de tous côtés, se mit à crier; les passants commençaient à s'arrêter, la marchande ouvrit la porte.

"Bien le bonjour, mesdemoiselles; permettez que je vous aide."

Mes jeunes maîtresses, contentes de n'avoir pas à se céder entre elles, lâchèrent la petite fille; la marchande la prit et la posa à terre.

"Qu'y a-t-il pour votre service, mesdemoiselles? dit la marchande.

MADELEINE

Nous venons acheter de quoi habiller cette petite fille, madame Juivet.

MADAME JUIVET

Volontiers, mesdemoiselles. Vous faut-il une robe ou une jupe, ou du linge?

CAMILLE

Il nous faut tout, madame Juivet; donnez-moi de quoi lui faire trois chemises, un jupon, une robe, un tablier, un fichu, deux bonnets.

THERESE, bas

Dis donc, Camille, laisse-moi parler, puisque c'est moi qui paye.

(A suivre)

La femme canadienne-française

Francis Thompson écrivait: "Femmes d'hier, nous connaissons les présents que vous nous avez faits et que vous nous faites encore; qui dira ceux que vous nous ferez, femmes de demain?"

Même en ce coin de terre où les choses durent, plus qu'ailleurs, que de changements, en effet, se sont produits, depuis un demi-siècle, dans la vie de la femme.

Femme d'hier.

Celle d'hier ne vit plus guère que dans notre souvenir. Elle s'en est allée avec toutes ces vieilles choses que l'on admire, que l'on regrette, peut-être, mais qu'on ne cherche pourtant pas à ressusciter. Mariée d'ordinaire très jeune, elle s'enfermait dans son foyer inaccessible à tout ce qui se passait au dehors. A trente, trente-cinq ans — on dirait aujourd'hui en pleine jeunesse — elle se rangeait d'elle-même dans la catégorie de celles dont on peut tout attendre, parce qu'elles n'attendent plus rien. Elle devenait très vite une de ces **grand'mères**, adorable d'indulgence et de bonté, que notre souvenir ému suit sur les chemins radieux de notre enfance. Elle est partie emportant le secret de sa résignation, de son courage et de sa joie.

Femme d'aujourd'hui.

Une autre a pris sa place dont les traits informes se dégagent et se précisent peu à peu. Brisant ces cadres séculaires où le passé l'avait enfermée, elle est allée vers des formes d'existence plus libres, plus riches aussi par la variété et l'intensité. Elle a rejoint l'homme sur les chemins de peine et les chemins de lumière et son âme en a été transformée. Elle a connu des joies nouvelles, mais aussi des inquiétudes, des responsabilités, des souffrances qu'elle avait naguère ignorées. Le bonheur étant trop souvent le nom que nous donnons aux choses qui nous manquent, je ne crois pas que la femme en trouve beaucoup plus dans cette vie nouvelle qu'elle a conquise de haute lutte. Par contre — et c'est cela seul qui importe — je crois qu'elle va y trouver de nouvelles possibilités de servir.

Rôles divers de la femme.

Il est un très grand nombre de femmes besogneuses, chargées d'enfants, à qui la société ne demande guère autre chose que de lui préparer des citoyens utiles et honnêtes. Mais, à côté de celles-là, il y a toutes celles qui n'ont pas de foyer, toutes celles dont le foyer est resté vide ou s'est peu à peu dépeuplé. Il y a enfin celles à qui un grand coeur joint à des conditions particulières d'existence, permet de concilier les devoirs de leur foyer avec d'autres devoirs non moins importants. C'est encore étonnant ce qu'on peut faire dans une vie quand on ne la gaspille pas. Qu'on calcule tout ce que les bridges, les thés, les visites inutiles, les papotages au téléphone absorbent chaque jour de temps et d'énergie, et qu'on me dise s'il serait vraiment si regrettable que tout cela fût mis, sous une forme ou sous une autre, au service de la société.

Nous ne demandons pas à la femme de demain de déserter son foyer, nous lui demandons d'élargir son regard et d'agrandir son horizon.

Ce qu'est le foyer.

Le foyer est bien plus grand, bien plus beau que ne le pensent certaines gens à courte vue. Le foyer, il est partout où se débattent les intérêts de la femme et de l'enfant. C'est en tant qu'épouses et mères que nous leur demandons de tenir les yeux ouverts sur cette société où leurs enfants seront jetés demain; c'est en tant qu'épouses et mères que nous leur demandons d'être prêtes pour l'heure toute proche peut-être où tout ce qu'elles aiment sera mis en cause, et où elles devront, pour le défendre, compter surtout sur elles-mêmes.

R. P. C. FOREST, O.P.



Q. — Dans notre village, on avait projeté d'organiser certains amusements pour les jeunes, car ils sont bien à plaindre chez nous. N'ayant aucun moyen de se distraire, ils passent leurs soirées à niaiser dans les salles de billards, les restaurants et les magasins.

On avait suggéré de faire une cour de tennis, mais malheureusement, certaines personnes influentes s'y sont opposées. Elles croient que l'introduction de ce jeu luxueux fera perdre à notre population le goût de la simplicité et du travail. Qu'en pensez-vous?—AMI DES JEUNES.

R.—Il est, en effet, absolument nécessaire d'organiser les loisirs des jeunes gens des deux sexes dans nos villages. Certains de ceux-ci offrent à ce point de vue un bien pénible spectacle. Le voyageur peut y voir chaque soir, des groupes de jeunes gens assemblés dans les endroits publics, s'efforçant, selon l'expression reçue, de tuer le temps. Leurs conversations sont habituellement loin d'être relevées. Elles tournent infailliblement sur les potins du village. Il est est assez difficile qu'il en soit autrement, puisque la majorité de nos jeunes n'ont pas eu l'avantage de poursuivre leurs études, et font très peu de lectures sérieuses.

En plus de ne retirer aucun bénéfice de ce genre de réunions, ces jeunes ennuient considérablement les propriétaires de ces établissements.

De leur côté, les petites filles arpentent les quelques rues du village, vont voir "passer le train", ou vont chercher la "malle"... On reconnaitra que c'est un piètre délassement.

L'adage "un esprit sain dans un corps sain" est toujours vrai. Les jeunes gens de nos villages ont besoin d'amusements et de divertissements honnêtes. C'est pourquoi il me semble qu'il est urgent de les leur procurer.

Le jeu de tennis est l'un de ceux qui requiert le moins de travail et de dépenses. Il a le double avantage de procurer au corps un exercice complet, et de garder dans leur village respectif ceux qui s'y adonnent, et d'éliminer ainsi les sorties à l'extérieur, toujours dangereuses.

Au point de vue chrétien, c'est un jeu sur lequel il serait difficile de faire quelque reproche, surtout lorsque les joueurs sont revêtus d'une façon modeste. Point n'est besoin, à ce propos, d'imiter certains excentriques de nos villes.

Dans quelques villages, précisément pour les raisons que vous énumérez, on s'est opposé à toute organisation sportive. Les résultats sont connus: chaque samedi et dimanche soirs, les villages se vident. Nos jeunes partent pour aller s'amuser dans les petites villes voisines, loin de la surveillance de leur pasteur et de leurs parents, ou encore pour aller assister à des cinémas peu recommandables... Ne serait-il pas préférable de trouver un moyen pour les garder dans leur paroisse?

Qu'on le veuille ou non, les coutumes ont changé, et c'est faire preuve d'un manque de clairvoyance que de ne pas vouloir reconnaitre ce fait. Mieux vaut donc essayer de procurer le plus tôt possible des amusements honnêtes à nos jeunes gens et à nos jeunes filles de la campagne, et les empêcher ainsi d'aller se perdre dans des rassemblements louches, ailleurs.

Nous ne voyons pas en quoi le sport, usé modérément, pourrait détourner nos jeunes du travail et leur enlever le goût de la simplicité.

•

Q.—Ne serait-il pas possible de se procurer la liste des auteurs ou romanciers Anglais, dont les ouvrages ont été mis à l'index?—JEAN.

R.—Il y a une petite brochure intitulée "Index", publiée aux Etats-Unis, qui contient la liste de la plupart des ouvrages anglais mis à l'index. Mais elle est loin d'être complète comme notre livre "Bethléem". Nous pourrions probablement vous la procurer.

Il existe également une organisation aux Etats-Unis appelée "National Organization for Decent Literature". Elle procure des renseignements précis et une appréciation juste de tous les magazines publiés aux Etats-Unis ou au Canada. La "National Organization for Decent Literature" a déjà publié deux livres: "The Drive for Decency in Print"; chaque mois elle envoie à ses abonnés un petit feuillet les renseignant sur les derniers magazines parus.

•

Q.—Pourriez-vous me dire où m'adresser pour connaitre le règlement de l'Ordre des Tertiaires Franciscaines. — MERCI BEAUCOUP.

R.—Vous pourriez vous procurer ce renseignement en écrivant au R. P. Chrysostome, O.M. Cap., 501, rue Plinquet, St-Boniface, Man.

Pour Vous, Mesdames

Hôtes et invités ont leurs obligations

De la mode (devenue rapidement usage) du week-end est née une sorte de villégiature dont la courte durée déterminera les obligations d'un hôte conscient de devoirs de l'hospitalité. Il veillera, à ce que cette chambre dite jadis, la "chambre d'amis" soit pourvue de tout ce qui est nécessaire à l'invité qui y vient demeurer, que ce soit pour une nuit, une semaine, un mois:

Savon, serviettes, brosse à dents. (Il est des gens oublieux).

Une couverture supplémentaire sera à la disposition des gens frileux.

Pour obvier à une panne possible d'électricité, ne seront oubliés ni le bougeoir, ni les allumettes.

Les hôtes soigneux de la santé de leurs invités les pourvoiront d'un étui d'aspirines et d'un flacon de bicarbonate de soude. Une bouteille de lotion contre les piqûres de moustiques sera souvent la bienvenue. N'oubliez ni les épingles, ni l'héphéméride, pas plus que l'horaire des trains de la gare la plus proche. Une bouteille d'encre à stylo et quelques feuilles de papier à lettres compléteront avec un bouquet de fleurs sans parfum les agréments de cette chambre si accueillante.

Avant toute chose, ne débarquez chez quiconque, parents ou amis, sans y être formellement prié à plusieurs reprises.

Tout admirer, ne rien s'approprier ni les fleurs, ni les fruits.

Arriver au jour dit, partir de même.

Ne surcharger en aucune façon le service du personnel s'il en existe ou la tâche de la maîtresse de maison.

Ne point s'attacher de trop bon matin aux pas de celle-ci, à moins que, pour une raison quelconque, elle n'en décide autrement.

Faire honneur aux plats et aux vins mais sans excès; ne revenir aux plats que lorsqu'ils sont copieux.

Sous prétexte de sieste ou de repos décrété par la Faculté, se retirer dans sa chambre après le repas du midi.

Eviter de vouloir réformer l'éducation des enfants de nos hôtes, ne point encourager leur familiarité, mais admettre leur gaîté.

Autant que possible, pouvoir jouer aux cartes et savoir perdre avec le sourire.

Au cours des promenades, ne point récriminer sur leur longueur, sur l'atmosphère, la poussière.

Ne pas attrister ou ennuyer ses hôtes par ses propres chagrins, en revanche, savoir compatir aux leurs.

Fumer ses propres cigarettes, avoir son briquet personnel.

Ne point manquer de remercier quand on se trouvera de retour chez soi et d'envoyer, si on ne l'a apporté, un souvenir dont l'utilité s'appropriera à la situation de l'hôtesse.

Q.—Voudriez-vous me suggérer quelque bon moyen pour enlever de la peinture d'aluminium sur un poêle et sur le tuyau?—FLEURETTE.

R.—N'importe quel "Paint Remover" fera l'affaire.

•

Q. — Connaitriez-vous le nom d'une peinture qui ne brûle pas?—FLEURETTE.

R. — Toutes les peintures de quelque marque qu'elles soient, exhalent une odeur de "brûlé" dès qu'elles sont chauffées, mais une peinture de bonne qualité résiste à une chaleur intense.

•

Q.—Je voudrais savoir ce qu'il faut faire pour empêcher le pain de moisir dans une boite de fer-blanc.—FLEURETTE.

R.—Placez votre boite dans un endroit bien sec; voyez également à ce qu'elle contienne quelques petites ouvertures, pour faciliter la circulation de l'air.

•

Q.—Durant la plupart des veillées, dès que les jeunes entendent la musique pour un "square" ils s'empressent de se mettre à danser, prenant toute la place pour eux. Ainsi, souvent les personnes plus âgées n'ont pas la chance de s'amuser. N'est-ce pas là faire preuve d'un manque de savoir-vivre?—ROSETTE.

R.—Il est évident que les jeunes devraient être plus déférents envers les personnes plus âgées. C'est réellement un manque de savoir-vivre de leur part.

Louise

Toilettes d'une sobre élégance



A gauche, robes deux pièces avec jupe beige, haut brun chocolat; au centre, robe-costume de tissu bleu poudre; à droite, costume noir avec garniture blanche.

Les femmes canadiennes qui ne travaillent pas dans les oeuvres de guerre portent des vêtements avenants sans exagération. Les modèles illustrés ci-haut ne laissent rien à désirer. Les robes-costumes sont un exemple par excellence de ce genre de robe de jour, et jouissent d'une grande vogue auprès des dames dans toutes les classes de la société. Les trois modèles reproduits sont d'un double usage. A gauche se voit une robe deux pièces avec jupe à plis carrés en crêpe beige avec le haut simili-jaquette brun chocolat et collet, boutons et bordure de couleur beige. Au centre, robe-costume de tissu bleu poudre. La jaquette a de larges revers, des poches à rabat au haut et des poches ordinaires aux hanches. La jupe à des plis coup de pied au centre en avant et en arrière. A droite, un joli costume noir et blanc. La jupe droite a de l'ampleur en avant, et un dessin d'enroulement de soutache blanche de coton au devant et aux épaules de la jaquette ajustée et de longueur à la taille. Le chapeau est crocheté de chenille blanche avec dessin d'enroulement au bord de la passe pour assortir le costume.

Un peu de délicatesse, madame

Si vous êtes dans un autobus, et que vous avez un jeune enfant avec vous, de grâce ne lui donnez pas une large place, alors que des personnes âgées sont contraintes à rester debout! Ne pourriez-vous pas faire asseoir ce mioche sur vos genoux?

Si vous allez au théâtre ou au cinéma et que vous portez un chapeau aux rebords assez larges, ou à la forme assez élevée, de grâce enlevez-le, pour ne pas empêcher ceux qui sont derrière vous de jouir du spectacle qui leur est offert sur la scène ou sur l'écran.

Si l'on vous fait un compliment au sujet de votre mise, de votre coiffure ou de votre bon goût dans le choix de vos habits, sachez remercier aimablement; ne restez pas impassibles comme le marbre devant les personnes qui s'ingénient à être aimables envers vous, car alors elles se sentiront gênées ne sachant si elles vous ont plu ou non...

Si vous visitez une amie ou une parente, ne faites donc pas rouler la conversation uniquement sur VOS enfants, VOS affaires, VOS maladies, VOS opérations chirurgicales, VOS tracas de ménage, etc, etc. Sachez vous oublier un peu et parler de choses qui peuvent intéresser celle qui a la patience de vous écouter.

Si vous devez déménager, ayez la délicatesse de laisser l'endroit que vous quittez dans un état de propreté parfaite, comme vous désirez trouver le logis que vous allez habiter.

Si vous ne pouvez vous rendre à une rencontre projetée, ayez la délicatesse d'avertir les personnes qui vous y attendront...

Si vous prenez un chemin de "raccourci", ne passez donc pas dans les cours privées ou sur le gazon des autres, — gazon qu'ils entretiennent avec tant de soin!

Si vous achetez dans un magasin et que vous ne voulez qu'un petit objet de peu de valeur, ne causez donc pas le travail au commis de lui faire sortir une foule de boîtes et d'étaler un tas de marchandises, lui donnant l'espoir que votre achat sera considérable, et ne prendre ensuite qu'un article de quelques sous...

Si vous voyagez dans un train assez encombré, n'occupez donc pas quatre places au lieu d'une en vous allongeant confortablement sur deux banquettes alors que les autres voyageurs ont peine à se trouver un siège...

Je m'arrête, car la liste de nos manques de délicatesse qui se répètent tous les jours serait interminable!

Si nous réfléchissions davantage, nombre de ces impolitesses seraient évitées. Habituons-nous à nous surveiller en toute occasion; c'est un moyen de cultiver chez nous la fine fleur de la Délicatesse.

A. L.

— Mais pourquoi, demande le juge à l'accusé, avez-vous cambriolé le même magasin trois nuits de suite?

— J'avais volé une robe pour ma femme, votre Honneur, et... elle ne trouva pas les deux premiers modèles de son goût.

RECETTES

Croquettes au fromage

- 3/4 t. lait
- 3 c. t. beurre
- 4 c. t. farine
- 3/4 t. fromage râpé
- 1/2 c. th. sel
- 1 c. th. oignon haché

Faire une sauce épaisse avec du beurre, de la farine et du lait. Ajouter les assaisonnements et le fromage râpé et retirer le tout du feu dès que le fromage est fondu. Une fois le mélange bien refroidi, en faire de petites boules ou le découper en carrés. Rouler dans de la chapelure (mie de pain), dans un oeuf battu puis encore dans de la chapelure. Faire frire dans une couche profonde de graisse, ou faire dorer avec précaution dans une petite quantité de graisse. Servir avec de la sauce aux tomates.

On peut ajouter à la sauce un oeuf cuit dur, finement haché, ou un tiers de tasse de riz cuit.

Les oeufs dans lesquels les croquettes sont roulées doivent être battus très légèrement et l'on y ajoute 2 cuillerées à table d'eau.

• • •

Tarte aux raisins

2 tasses de raisins, 1 tasse d'eau bouillante, 1 tasse de cassonade, 4 cuil. à table de farine, ¼ de cuil. à thé de sel, 2 cuil. à table de jus de citron, écorce râpée de 1 citron, 2 cuil. à table de beurre. Faites mijoter les raisins et l'eau sur un feu lent pendant 5 minutes; mélangez le sucre et la farine, ajoutez aux raisins cuits et laissez cuire jusqu'à épaississement; incorporez le sel, le jus et l'écorce de citron, versez la garniture dans l'assiette à tarte qui sera doublée avec la pâte, couvrez avec la croûte supérieure qui aura été perforée. Si préféré, au lieu de vous servir d'une croûte supérieure, vous pouvez étendre des bandes de pâte de ¾ de pouce de large entrecroisées. Faites cuire dans un four chaud (450° F.) jusqu'à ce que la croûte soit légèrement brunie.

Sauté de boeuf à la canadienne

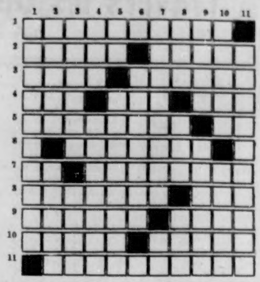
Couper le boeuf en morceaux qu'on fera revenir avec quelques oignons émincés. Ajouter 2 verres de vin rouge ou à défaut 1 verre de vinaigre et 1 verre d'eau chaude, ainsi qu'un bouquet garni. Laisser cuire à feu doux 2 bonnes heures. Joindre alors à la sauce un peu d'extrait de viande et laisser encore mijoter un petit moment.

Entre amis:

— Je remarque avec plaisir, mon vieux, que, depuis que tu es marié, il ne te manque jamais un bouton.

— Ca, c'est vrai, ma femme est une vraie perle: dès le lendemain de notre mariage, elle m'a appris à les recoudre moi-même!

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1.—Qui agit sur le passé.
2.—Insectes diptères brachycères —Longueur d'une aune.
3.—Lieu où l'on demeure ordinairement — Entailles exécutées sur des pièces de bois.
4.—Enleva — Recueil de bons mots — Possédés.
5.—Qui calme — Adjectif possessif.
6.—Inhumé.
7.—Première note de la gamme ordinaire — Dérangeât.
8.—Qui ont rapport aux vieillards — Nom de deux chaînes de montagne.
9.—Elevés construits — Identifié avec le dieu Mars des Romains.
10.—Partie du théâtre où jouent les acteurs — Préposition latine signifiant "au delà".
11.—Propriété qu'ont certains corps de reprendre leur forme.

VERTICALEMENT

1.—Personnes qui aiment à rigoler.
2.—Publie le texte d'un auteur — Synonyme de "tierce".
3.—Corps simple métallique de couleur noire — Maréchal de France, né à Muret.
4.—Crie, en parlant du cerf — Excita l'indignation.
5.—Charpente du corps — Attachées à une voiture.
6.—Qui conduisent des ânes.
7.—Corps d'hommes morts — Symbole chimique du titane.
8.—Cause la mort — Unité de travail (mécanique) — Portion de circonférence.
9.—Que nous apportons en naissant — Choisirai.
10.—Brins de paille — Entaille exécutée sur des pièces de bois.
11.—Défrichasse.

Solution du problème précédent

E	U	D	I	O	M	E	T	R	E	S
C	R	I	N	■	E	R	R	A	T	A
H	A	T	O	N	S	■	I	T	O	U
A	N	E	■	A	S	A	■	I	N	N
F	I	■	P	S	E	U	D	O	■	E
A	E	R	E	S	■	B	I	N	E	R
U	■	A	C	E	R	E	E	■	T	A
D	A	M	■	S	U	R	■	R	A	I
A	D	A	M	■	S	E	N	I	L	E
G	E	N	A	L	E	■	O	D	O	N
E	N	T	I	E	R	E	M	E	N	T

On a besoin de votre aide

Le thé et le café sont rationnés. On demande à chaque citoyen canadien de réduire de moitié sa consommation de thé et du quart sa consommation de café.

Le sucre — La consomation en est réduite à une demi-livre par semaine, au lieu de la ration hebdomadaire de trois-quarts de livre par personne, permise jusqu'à présent. La situation devient donc la même qu'en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Mise en conserves — Les règlements qui s'appliquaient à la mise des fruits en conserves et à la fabrication des confitures ne sont pas changés. On peut se procurer une demi-livre de sucre par livre de fruits pour les conserves. Pour les gelées et les confitures, on a droit à trois-quarts de livre de sucre pour chaque livre de fruits.

La situation actuelle est causée par la désorganisation des services de transport, et par la perte des sources de production. Les Indes et Ceylan sont les seuls points du globe où les Etats-Unis et la Grande-Bretagne peuvent se procurer du thé, depuis qu'il n'est plus possible d'atteindre les magnifiques plantations de thé de l'Océan Pacifique. Les transports sont difficiles, autant pour le café que pour le thé, puisque tous ces produits sont transportés par mer. Tout navire quittant le port court des risques innombrables d'attaques sous-marines ou aériennes; et son arrivée en lieu sûr est toujours problématique. Nous aurons du thé en quantité suffisante, ainsi que du café et du sucre, à condition que la consommation de ces denrées alimentaires soit réduite à un minimum, **dès maintenant.** Il ne faut pas épuiser complètement, ni trop rapidement, les réserves actuellement en main.

Il faut obtenir l'aide de tous — parce que chaque citoyen du Canada, chaque famille en particulier, aura à subir les effets de cette nouvelle restriction. Les conséquences de la guerre se feront sentir dans toutes les cuisines canadiennes.

Ma Messe Quotidienne

JUIN

14. Solennité du Sacré Coeur. Messe du S. C. Or.: 2, 3e dim. après la Pent. Préf. du S. C. Dernier évang.: du 3e dim.
—ou—**Dim. dans l'octave du S. C.** Messe du 3e dim. après la Pent. Or.: 2, S. Basile; 3, Sacré Coeur; 4, commandée. Credo. Préf. du S. C.

15. Lundi. Dans l'octave du S. C. Messe du S. C. Or.: 2e, SS. Guy et Comp.; 3e, "Concede"; 4, commandée. Credo. Préf. du S. C.

16. Mardi. Comme hier, excepté: Or.: 2, "Concede"; 3, "Ecclesiae" ou pour le pape; 4, commandée.

17. Mercredi. Comme hier.

18. Jeudi. Coeur Eucharistique de Jésus. Messe propre. Or.: 2, S. Ephrem; 3, SS. Marc et Comp.; 4, commandée. Credo. Préf. du S. C.
—ou—**Saint Ephrem.** Messe "In medio" (commun des Docteurs). Or.: 2, Sacré Coeur; 3, SS. Marc et Comp.; 4, commandée. Credo. Préf. du S. C.

19. Vendredi. Octave du S. C. Messe du S. C. Or.: 2, Ste Julienne; 3, SS. Gervais et Protais; 4, commandée. Credo. Préf. du S. C.

†**20. Samedi. B. Vierge Marie.** Messe "Salve" (Commun de la B. V. M.). Or.: 2, S. Sylvère; 3, St-Esprit; 4, commandée. Préf. de la B.V.M.

Prêtre décoré

WASHINGTON — Le premier prêtre américain qui fut décoré pour bravoure dans cette guerre est le Père Joseph Lafleur (d'ascendance française), auparavant curé d'Abbeyville, Louisiane.

Il a reçu la seconde "plus haute décoration", la "Distinguished Service Cross". Le Père Lafleur était devenu aumônier militaire en juillet dernier. Il a gagné sa décoration le deuxième jour de l'entrée en guerre des Etats-Unis, en venant à la rescousse des soldats blessés, continuant de les secourir à la face d'un déluge de bombes et de décharges meurtrières d'une attaque ennemie sur un aéroport phillippin.

La Mode Pratique



Ensemble gracieux qui ne comporte pas de blouse. Fait d'étoffe légère, il sera très pratique pour l'été.

Style no. 2579 pour grandeurs 16, 18, 20, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La grandeur 36 demande 3 vgs 7/8 de tissu de 39 pouces.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

....

ADRESSE ....

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

Dimanche dernier à 3 heures, en la cathédrale de Gravelbourg, Son Exc. Mgr Guy conférait le sacrement de confirmation à une centaine d'enfants.

C'était aussi la visite pastorale officielle de Monseigneur à la paroisse de Gravelbourg. M. le curé Bérubé lui souhaita la bienvenue en termes choisis. Dans son allocution, Son Excellence insista sur l'autorité que les parents ne doivent pas négliger d'exercer sur leurs enfants.

• • •

M. l'abbé Albert Gravel, curé de Laflèche, était de passage à l'évêché, cette semaine.

• • •

Dimanche dernier eut lieu chez Mlle Hermine Le Moyne, professeur de piano, un récital de piano par deux de ses élèves: Mlles Renée Gravel et Doris Murphy.

Des oeuvres de Bach, Debussy, Scarlatti, Chopin, Beethoven et Brahms étaient au programme, et furent exécutées avec beaucoup de goût par les jeunes musiciennes.

• • •

Le docteur Gaston Robinson est en promenade à Gravelbourg pour quelques jours, en route pour Vancouver; le docteur s'en va se perfectionner en chirurgie dans la métropole de la côte du Pacifique.

• • •

Le mercredi 27 mai dernier, M. et Mme Joseph Nogue ont fêté leur 40ème anniversaire de mariage.

Nos meilleurs voeux aux chers jubilaires.

• • •

Mlle Madeleine Bourgeois a quitté Gravelbourg pour Saint-Boniface.

• • •

M. Marcel Bonneau, étudiant au collège Campion de Régina, est en promenade chez ses parents, M. et Mme S. M. Bonneau.

• • •

Le mercredi 27 mai, il y eut chez M. et Mme Joseph Nogue une belle fête de famille à l'occasion de leur quarantième anniversaire de vie conjugale. Un souper fut servi aux parents et aux amis intimes des héros de la fête.

• • •

Le lundi 1er juin, eurent lieu à la cathédrale de Gravelbourg, les funérailles de Mme Raoul Béchard, (Cécile Duprat), de Rosetown, Sask. décédée à l'âge de 33 ans, à l'hôpital de Saskatoon, après deux mois et demi de maladie. Monsieur le curé chanta le service assisté de MM. les abbés L. Mondor et P. Jérome, comme diacre et sous-diacre. La chorale du Collège fit les frais du chant. Mme R. Béchard était la fille de M. et Mme Stanislas Duprat de Gravelbourg; elle fit ses études au Couvent de Jésus-Marie, à Gravelbourg. Elle épousa, l'année dernière, M. Raoul Béchard et demeurait à Rosetown depuis.

Laflèche

Les pluies torrentielles que nous avons eues si souvent depuis deux semaines ont réjoui le coeur de nos fermiers, mais ont gâté les chemins à tel point que notre belle procession de la Fête-Dieu à travers les rues du village n'a pas pu avoir lieu. Elle s'est faite dimanche à l'intérieur de l'église décorée aussi richement que possible pour cet hommage à Jésus-Hostie.

• • •

Le son de la sirène, annonçant un incendie, a causé toute une alerte dans le village, mercredi après-midi, quand le camion de M. Gilbert Lésy prit feu en face du garage Devrôme. Heureusement, nos hommes d'affaires s'improvisant pompiers, éteignirent en quelques minutes ce commencement d'incendie qui aurait pu avoir de désastreuses conséquences.

• • •

M. Wilfrid Gagnon, pionnier des plus estimés de Laflèche, a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, dans la nuit de jeudi à vendredi. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

• • •

Le jeune Maurice Minne, fils de M. et Mme Jules Minne, vient de subir au même hôpital une opération d'appendicite. Il est en bonne voie de guérison.

• • •

Mme Israël Bérubé, accompagnée de son jeune fils Gérald, a pris le train pour Régina mardi, afin d'assister à la graduation de sa fille Marie, à l'Ecole Normale.

• • •

Une cinquantaine d'élèves des grades 4 à 12 ont pris part aux examens de Français de l'A.C.F.C., au couvent de Laflèche, le samedi 6 juin. Les surveillants étaient Mlle Gertrude et M. Elie Bachelu.

• • •

Mme Albert Périgny recevait dernièrement la visite de sa fille, Mme J. Kane de Régina, accompagnée de son mari et de ses deux enfants.

Lac Pelletier

Le mardi 2, avait lieu la réunion des dames d'autel. 17 dames y étaient présentes. Un couvre-pied, tiré au profit de l'église, a été gagné par Mme François l'Abbé, de Frenchville. Les dames ont aussi décidé qu'elles donneraient $10.00 à la Croix-Rouge.

• • •

M. Paul Chénard et sa famille sont allés dernièrement rendre visite à leur fille, Mme Armand Carrière, de Val Marie. Leur garçon Laurent a dû retourner en service à Moose Jaw, durant la semaine. Bon courage!

• • •

M. Alyre Labrie est retourné dans l'Est pour voir sa nièce malade.

Willow-Bunch

Décès de M. Dolipha Rondeau

C'est avec regret que nous avons appris la mort presque subite de M. Dolipha Rondeau, survenue le 3 juin, à 8 h. du soir. Le défunt était âgé de 72 ans et 11 mois. Le vendredi 5 juin ses funérailles eurent lieu. Plusieurs parents et amis y assistèrent. Les porteurs furent ses six neveux: MM. Georges-Emile, Léo, Julius, Victorien Rondeau, Alcida et Georges Boisvert. Il laisse pour le pleurer, son épouse, Mme Dolipha Rondeau, de Providence, R.I., deux garçons et trois filles. Il laisse aussi quatre frères et deux soeurs.

• • •

Les parents tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Mariage

Mercredi dernier, à 8 h. 30 a.m., eut lieu, à l'église St-Ignace, le mariage de Mlle Marie-Jeanne Lauzière, fille de M. et Mme Hida Lauzière, avec M. Joseph-Aimé Poulin, de Makwa, Sask. Mgr Kugener officiait.

Les nouveaux époux nous quittèrent, vendredi dernier, pour Makwa où ils vont résider.

Nos voeux de bonheur les plus sincères les accompagnent.

Campagne pour la Croix-Rouge

Le comité de la Croix-Rouge a envoyé dernièrement la belle somme de $450.00 à la Croix-Rouge. Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette campagne un succès.

• • •

Tous les jeudis, chaque semaine, à 8 h. p.m., réunion d'études et discussion sur la Caisse Populaire. Tous sont invités.

CAISSE POPULAIRE

La réunion de jeudi dernier portait sur la "Caisse Populaire et ses enseignements."

Ces enseignements se résument ainsi: l'esprit d'économie par lequel on est porté à bien utiliser ce que l'on a.

2.—L'habitude de l'épargne, par laquelle on s'accoutume à mettre de côté ce dont on aura besoin plus tard.

3.—La nécessité du renoncement, par lequel on sait se refuser ce qui n'est pas ou peu nécessaire.

4.—L'avantage de la coopération, par laquelle on fait des grandes choses dans l'union des petits moyens.

5.—La pratique d'un sage patriotisme, par lequel on contribue au relèvement économique des siens.

Ainsi se trouve terminé le premier cours de 8 leçons, sur la Caisse.

Le secrétaire provisoire, M. l'abbé Dugas, fait savoir que les trente signatures requises par le régistrateur des Caisses à Régina, ont été obtenues. Les signataires s'engagent à faire chaque mois un versement à la Caisse pendant les douze mois qui suivront l'incorporation. Cette condition est nécessaire pour assurer les débuts de la Caisse. Celle-ci compte actuellement 43 membres. Les formules d'application préliminaire ont été remplies et renvoyées au régistrateur.

La discussion de jeudi prochain, 11 juin, se fera au moyen du manuel **Cuna Emerges** de Roy Bergengren, l'un des promoteurs les plus marquants de la Caisse Populaire aux Etats-Unis.

Dumas

A une assemblée pour les Dames d'Autel, Mme B. Ritchot a été nommée présidente; vice-présidente, Mme A. Lamontagne, et secrétaire trésorière, Mme R. Bessette.

• • •

Marcel Ledressée, de retour du front, a donné, à une dernière partie de cartes, un compte rendu de son passage en France et au Maroc. Son frère Jean, est parti dernièrement pour l'armée. Tous deux sont de Kennedy.

• • •

Mme Lemoine est de retour chez elle, après avoir été à l'hôpital de Moosemin.

• • •

Mme H. Filteau est revenue pour résider à Dumas, après une absence de près d'un an.

• • •

Le jeune Nap. Filteau a eu son appel pour l'armée.

Saint-Hubert

Mieux vaut tard que jamais

Un fait d'importance, qui avait eu lieu en février dernier, a été passé sous silence, par suite de l'effacement forcé du chroniqueur pour plusieurs semaines. Il méritait cependant une mention honorable.

Le dimanche 15 février, après la grand'messe, a été bénie solennellement, par le Rév. Père curé, une jolie statue (3 pieds, 4 pouces), de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, don gracieux fait à notre église par M. et Mme O. Praud.

Les paroissiens de St-Hubert sont infiniment reconnaissants aux généreux donateurs pour leur choix si heureux; car, on a procuré ainsi à notre église, en même temps qu'un bel ornement, une puissante et aimable protectrice. Nul doute que la petite Sainte-Thérèse fera tomber sur notre chère paroisse une abondante pluie de ses roses, sous forme de bénédictions. C'est la quatrième statue qui vient remplacer dans notre nouvelle église celles qui avaient été détruites lors de l'incendie de 1935.

• • •

Nos Quarante Heures, commencées le mardi 26 mai, ont été contrariées par le mauvais temps. Mais cette pluie a fait tant de bien à nos récoltes, qu'elle a quand même été la bienvenue. Le R.P. C. Sauner, curé de Windthorst, a été le prédicateur fort apprécié durant ces jours de bénédiction.

Va-et-vient

Le R.P. Granger, F.M.I., que la maladie avait tenu éloigné depuis plusieurs mois, est venu de nouveau résider à St-Hubert.

• • •

Mme J. Chouinard, de San Clara, Man, ayant pris 15 jours de repos à l'Hospice, après les funérailles de son mari, vient de s'en retourner à San Clara, avec Paul, le plus jeune de ses enfants. L'aîné, Edmond, qui, de son côté avait passé deux semaines à San Clara, avec son frère, Gérard, a repris son service à l'hospice Jeanne d'Arc.

• • •

Léon Beaujot, soldat artilleur à Victoria, C.-B., a pu obtenir un mois de congé pour venir travailler sur la ferme de son père.

• • •

La Révérende Soeur Marie-Gabrielle (née Flore Brulé), qui achève son année d'école normale à Régina, vient de faire le stage réglementaire de deux semaines, à l'école St-Hubert. Sa mère, ses frères, soeurs, et de nombreux neveux et nièces ont certainement été heureux de la revoir ici.

• • •

Le samedi, 30 mai, à la salle paroissiale, M. Beaulac, agent conférencier de langue française pour le Wheat Pool, nous a donné, au sujet de cette compagnie coopérative, des renseignements fort intéressants, agrémentés d'une séance de vues animées qui a fait les délices de la nombreuse assistance.

M. Emile Le Dressay, de Kennedy, était en visite à St-Hubert, le dimanche 31 mai. Parti pour l'armée française dès le commencement de la guerre, il s'est trouvé en pleine bagarre au moment de la débâcle de juin 1940. Démobilisé à la suite de l'armistice, à force de manoeuvres et de louvoyages, après avoir séjourné d'abord assez longtemps en pays occupé, puis au Maroc, et en Amérique, pour finalement réintégrer domicile à Kennedy.

"Quiconque a beaucoup vu, peut avoir beaucoup retenu." Je vous prie de croire qu'il en a à raconter; et il raconte fort bien. Essayez, comme je l'ai fait moi-même, et vous ne regretterez pas le temps passé avec lui.

Améliorations

La vieille écurie de l'Hospice vient d'être démolie. Une nouvelle, plus vaste, plus moderne, et plus en rapport avec les besoins actuels, est déjà en voie de construction. M. Edmond Bachtold est le directeur des travaux. C'est une garantie qu'il se fait du beau et bon travail.

En Ontario

Fort Frances

C'est avec beaucoup de regret que nous voyons partir S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, qui vient de passer la semaine parmi nous. Son Excellence a dit la messe pontificale à 10 heures, dimanche dernier, assistée des RR. PP. C.-E. Paquette, J.-B. Beaupré, Spalton, de Saskatchewan, et M. l'abbé E. Rocan, de Ste-Agathe; le maître de cérémonie était le R. P. P. de Moissac, de Kenora.

Son Excellence adressa la parole après la messe, en français et en anglais, dans un sermon de circonstance. Elle rencontra tous les paroissiens à la sortie de l'église. A 3 heures de l'après-midi, Son Excellence administra le sacrement de Confirmation à 150 enfants et quinze adultes, nouvellement convertis depuis sa dernière visite.

Lundi soir Son Excellence rencontra une trentaine de membres de la C.Y.O. et fut très satisfaite de cette organisation très récente dans notre paroisse. Mardi après-midi, les Dames de la paroisse organisèrent un "Silver Tea" en son honneur, et mardi soir les Chevaliers de Colomb et 'Squires' la recevaient à leur tour.

Son Excellence administra aussi la Confirmation dans les missions suivantes: à l'Ecole Indienne, où elle confirma 60 petits indiens, dimanche soir, et à Atikokan et à Crozier. Jeudi soir, les petits Indiens reçurent leur archevêque et lui présentèrent un joli bouquet spirituel ainsi qu'un petit cadeau très artistiquement fait par un de nos petits Indiens. Mercredi, Son Excellence passa la journée à visiter l'hôpital La Vérendrye et autres établissements religieux. Elle fut des plus surprises et satisfaites de l'excellent bien que cet hôpital a fait à la paroisse depuis son inauguration.

Vendredi matin Son Excellence nous quittait pour Rainy River et autres petites missions.

• • •

Mardi après-midi avait lieu au presbytère un "Silver Tea" en l'honneur de S. Exc. Mgr Georges Cabana, organisé par Mmes J. E. O'Donnell, Harry Bruce, T. Charlebois et T. Mathieu ainsi que par plusieurs autres dames de la paroisse. Une nombreuse assistance était présente et le tout fut un vrai succès.

• • •

Un "shower" eut lieu dimanche dernier à la demeure de Mme Perley Holmes, en l'honneur de Mlle Marion Glow, d'International Falls, future mariée du 20 juin. La soirée se passa en différents jeux, et Mlles Ina Holmes et Rita Bellez servirent un délicieux goûter.

• • •

Le 5 juin marquait le premier anniversaire de l'ouverture de l'hôpital La Vérendrye. Durant le cours de l'année il y eut 1428 patients admis à l'hôpital; 573 opérations chirurgicales ont été faites et 976 cas pour la radiographie. Il est aussi intéressant de noter 142 naissances, ce qui fait approximativement une naissance à tous les deux jours et demi. Le rapport fait par le Grand Juré, la semaine dernière, est des plus satisfaisants. Actuellement le personnel de l'hôpital compte neuf religieuses, douze gardes-malades, 10 employées.

Dégâts terribles à Cologne

STOCKHOLM — Des dépêches qui arrivent à Stockholm indiquent que le puissant raid britannique contre Cologne a dévasté de façon terrible la grande cité industrielle allemande. Une de ces dépêches, expédiée d'Allemagne au journal Dagens Nyheter, parle de la destruction des propriétés de 10,000 personnes. On dit que le district central entier de la ville est en ruines et que la destruction a été de même très dure dans les banlieues.

On ajoute dans la dépêche d'Allemagne que plusieurs parties de la ville sont encore en flammes. Toujours selon cette dépêche, "il est devenu immédiatement clair pour tous ceux qui ont vu la cité attaquée le 31 mai qu'ils devaient dire adieu à la Cologne qu'ils avaient connue".

Que signifie ce "non"?

(Suite de la page 3)

Les Canadiens français savent ce qu'ils disent et ils disent qu'ils feront tout ce qu'il faut pour la défense du Canada. Ils ont déjà accepté la conscription des hommes à cette fin et ils sont prêts à aller en Alaska, au Groenland ou à Panama. Il y a beaucoup plus loin du Québec à l'Alaska que de la ville de Québec à Londres. Pourquoi donc les Québécois font-ils la distinction entre le service obligatoire pour l'Alaska et celui pour Londres? Simplement parce que le service obligatoire outre-Atlantique représente pour eux le lien impérialiste. Cela paraît être la défense de l'Empire britannique plutôt que la défense du Canada et les intérêts canadiens. Qui décidera d'envoyer les troupes canadiennes outre-mer? Qui décide réellement où elles doivent aller, quand elles doivent partir? Ces questions vont au fond du problème de Québec. Plus le Canada insiste pour obtenir voix aux conseils alliés, plus il s'éloigne de la vieille tradition militaire d'après laquelle sa fonction, c'est tout juste d'offrir des troupes à la Grande-Bretagne, afin que la Grande-Bretagne s'en serve où elle les veut, et plus il sera facile de jeter le pont sur le golfe ouvert entre Québec et les autres provinces. Cela n'est pas une nouvelle question pour le Canada; cela date de 1763. Tout ce que le Québec a voulu dire quand il a voté non, c'est qu'il ne veut pas que ses fils aillent mourir pour quelque autre pays que pour le leur. Il n'y a rien à cela de surprenant.

La vraie perspective

Une juste esquisse de toute la situation doit tenir compte du minuscule élément québécois qui tente de capitaliser le mécontentement présent afin de gagner le pouvoir et du prestige, faction qui incline vers un fascisme clérical de type italien ou espagnol. S'il y a de telles gens, ils ne représentent pas plus le Québec que M. Meighen ne représente le Canada. Il y a, pourrait-on dire, des démocrates douteux dans toutes les parties du Canada; mais ceux du Québec sont bien moins puissants que ceux qui sont hors du Québec et ils induisent beaucoup moins en erreur, parce qu'ils ne battent point le tambour du patriotisme aussi bruyamment. Les mêmes gens qui ont voté **non** de façon si écrasante dans le propre comté de M. St-Laurent avaient préféré, il y a peu de temps, M. St-Laurent à un candidat nationaliste qui posait au "de Valera du Canada". Un effort de guerre préparé par des Canadiens pour des Canadiens, d'accord avec tous nos alliés, effort qui rencontrerait le point de vue de la minorité et qui tiendrait compte de l'homme ordinaire des bureaux, des champs et des usines, recevrait tout l'appui qu'il faut du Québec, peu importe où soient les champs de bataille; mais il faut que ce soit un effort de guerre libre de tous les concepts étroits de race et d'empire, libre de la domination par des intérêts matériels, au Canada, effort voué en actes aussi bien qu'en propos, aux grands principes de liberté et de fraternité humaines que l'on prétend servir.

• • •

(du **Canadian Forum,** Toronto, juin 1942. La traduction est du **Devoir.**)

DES RELIGIEUSES, GARDES CIVILES

NORTH FAIRHAVEN, Mass.—33 religieuses de l'Académie du Sacré-Coeur de cette ville, ayant suivi avec succès le cours d'entraînement sous les auspices du Comité de Sécurité Publique, entraînement qui dure six semaines, ont été reçues "gardes civiles". On croit que c'est la première fois que des religieuses font partie d'une organisation du genre.

L'Académie du Sacré-Coeur est affiliée à l'Université catholique d'Amérique.

81 postes en un seul réseau à Radio-Canada

OTTAWA—La Société Radio-Canada est en mesure de raccorder 81 postes émetteurs sur un seul réseau, a déclaré au comité parlementaire de la radio, M. A. Frigon, gérant général adjoint de la société, qui a fait l'exposé de son organisation et de ses responsabilités.

En utilisant 10,000 milles de réseau, Radio-Canada peut mieux desservir les régions rurales, a expliqué M. Frigon. Dans quelques mois, a-t-il précisé, onze postes-répétiteurs à basse puissance permettront d'atteindre les régions les plus éloignées.

LES RAYONS-X DANS L'ARMEE SONT UNE GRANDE EXPERIENCE

TORONTO.—Le docteur G. J. Wherret a déclaré la semaine dernière que l'examen au rayon X des recrues de l'armée constitue "le plus grand projet de diagnostic jamais tenté dans notre histoire."

Dénonciateur tué par un communiste

VICHY—Un communiste qui a tué un hôtelier parisien parce qu'il avait dénoncé un certain nombre de français à la police secrète allemande a été arrêté.

En compagnie d'un autre communiste qui est encore en liberté, il a voulu livrer une lettre à un certain Moulinier, propriétaire de l'hôtel Taylor à Paris. Quand l'hôtelier parut, les deux communistes tirèrent.

Les agresseurs essayèrent de s'échapper à bicyclette mais un témoin de l'affaire lança une serviette de cuir dans la roue d'une bicyclette, ce qui la renversa.

Jean Guthérie, 42 ans, menuisier, père de trois enfants, a été arrêté. Il a refusé de nommer son complice.

LE 14 JUIN, "JOUR DES NATIONS UNIES"

LONDRES.—La B.B.C. a annoncé aujourd'hui que le 14 juin sera observé comme le "jour des nations unies" par les 27 nations rangées contre l'Axis.

LES MARCHES

aux Abattoirs de Saint-Boniface — 9 juin

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$12.50—$13.00
Bons	$11.25—$12.25
Moyens	$10.00—$11.00
Ordinaires	$8.50—$9.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$12.50—$13.00
Bons	$11.25—$12.25
Moyens	$10.00—$11.00
Ordinaires	$8.50—$9.50
Génisses—	
De choix	$11.25—$11.75
Bonnes	$10.00—$11.00
Moyennes	$8.75—$9.75
Ordinaires	$8.00—$8.50
Veaux engraissés—	
De choix	$12.50—$13.00
Bons	$11.00—$12.50
Moyens	$9.50—$10.50
Vaches—	
Bonnes	$8.75—$9.50
Moyennes	$6.75—$8.50
Ordinaires	$4.50—$6.50
Taureaux—	
Bons	$8.00—$9.00
Moyens	$6.75—$7.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$9.50—$10.50
Ordinaires	$8.00—$9.00
Moyennes	$7.00—$7.75
Vaches laitières	$70.00—$115.00
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$8.50—$9.50
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$11.50—$13.00
Ordinaires et moyens	$6.50—$11.00
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$14.00—$14.10
B2—Déduction par tête	.50—2.50
B3—Déduction par tête	$14.00—$14.10
C1—Déduction par tête	1.50
C2—Déduction par tête	$2.00—$2.50
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	2.50
D3—Déduction par tête	2.50
Légers—Déduction par tête	$2.50
Pesants—Déd. par 100 liv.	1.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$14.00—$15.00
Ordinaires	$8.00—$11.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.50—$4.00
Bons pesants	$4.50—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. — Régina — 6 juin

Porcs—Prix, vivants	
Légers, engraissés	$10.00—$10.50
Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$12.00—$12.50
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$8.50—$9.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$12.00—$12.50
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$8.50—$9.50
Génisses—	
De choix	$11.00—$11.25
Bonnes	$9.50—$10.50
Moyennes	$8.50—$9.00

PRODUITS du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1—F.O.B. Winnipeg	.32¼
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.25
Grade A, moyen, la douz.	.24
Grade B, la douz.	.20
Grade C, la douz.	.17

VOLAILLES

Les prix suivants sont pour les volailles préparées, franco à bord (F.O.B.) Winnipeg:

Vieilles poules, 3 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.

Poulets—	
Nourris au lait—au-dessus de 5 liv.	.20
de 4 à 5 liv.	.19
au-dessous de 4 liv.	.17
Grade A, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Nourris au lait—Grade B, au-dessus de 5 liv.	.18
de 4 à 5 liv.	.17
au-dessous de 4 liv.	.15
Grade B, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 5 sous au-dessous des prix de ceux "nourris au lait, B".	
Poules—	
Grade A, au-dessus de 5 liv.	.16
Grade A, de 4 à 5 liv.	.15
Grade A, au-dessous de 4 liv.	.13
Grade B, 2 sous au-dessous des prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 3 sous au-dessous des prix pour grade B.	

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

En Saskatchewan

Le recrutement du personnel enseignant de langue française

Cours spéciaux d'école normale.—Conditions d'inscription grandement facilitées.

La guerre a causé bien des vides dans les rangs de notre Personnel Enseignant de langue française. Elle n'a pas été non plus sans nuire à son recrutement. Les nouvelles recrues ne sont plus assez nombreuses pour combler les vides; de sorte que nous avons commencé, il y a quelque deux ans, à n'avoir plus assez d'instituteurs et d'institutrices pour subvenir à nos besoins. Depuis, le mal n'a fait qu'empirer. Il en résulte, pour l'enseignement du français à nos enfants, enseignement si peu favorisé déjà, une situation dont la gravité et le danger n'échappent à personne.

Ce manque d'instituteurs et d'institutrices n'est pas particulier à nos écoles françaises de Saskatchewan. Il est général au Canada. Et l'on sait que pour y parer, dans une certaine mesure au moins, le Ministère de l'Instruction Publique de la Saskatchewan, au cours de l'année 1941-42, fut forcé de permettre à certains élèves de l'école normale d'aller enseigner après quelques semaines d'études tout au plus, quitte à les faire revenir plus tard pour compléter le cours régulier de 9 mois.

Cet été le Ministère se voit obligé d'aller encore plus loin dans la voie où il s'est engagé: il organise des cours spéciaux de quelques semaines seulement; il se montre moins exigeant quant aux qualités requises des candidats et s'offre à faciliter les choses quant aux frais occasionnés par ces cours.

Il vient d'instituer deux cours spéciaux d'école normale, de 12 semaines chacun.

Le premier doit durer du 1er juin au 21 août. On y a admis ceux des diplômés du grade XI qui ont passé l'examen d'au moins cinq sujets du grade XII. A l'issue de ce cours, les élèves qui auront réussi pourront aller enseigner dans une école rurale pendant un an. Et on laisse clairement entendre que si les conditions le justifient, cette période d'enseignement pourra être prolongée.

Le second cours spécial, de 12 semaines également, durera du 2 juillet au 30 septembre. On invite à s'y inscrire non seulement les diplômés du grade XI qui ont passé les examens d'au moins cinq sujets du grade XII, mais encore les diplômés du grade XI qui vont se présenter aux examens réguliers du grade XII dans une quinzaine de jours.

A la fin de ce cours, on permettra aux élèves qui auront réussi d'aller enseigner pendant un an dans les écoles rurales de la province. Et ici également cette permission pourra être maintenue pour une plus longue période d'enseignement lorsqu'il y aura lieu.

Les frais d'inscription à ces deux cours sont de $25.00. Pour le cours régulier ils sont de $75.00.

Ces cours de 12 semaines constituent la première tranche du cours régulier d'école normale, lequel sera désormais de 36 semaines. Les instituteurs et institutrices qui les auront suivis devront, plus tard, revenir à l'école normale pendant une période de 24 semaines pour y compléter leurs études.

Le Ministère invite les intéressés à lui écrire sans délai. Il demande aux instituteurs et institutrices, aux secrétaires d'écoles et au public en général d'attirer l'attention des étudiants susceptibles d'entrer dans l'enseignement, sur les nouvelles conditions d'admission à l'école normale. Bien plus, il invite ceux qui voudraient suivre ces cours, mais n'ont pas l'argent voulu pour le faire, à lui exposer leur cas.

Il est trop tard pour tirer parti du premier cours, parce qu'il est déjà commencé depuis 10 jours. Il n'en est pas de même du second qui commencera le 2 juillet. Nous croyons que là peut se trouver la solution, partielle et temporaire au moins, du problème du recrutement du personnel enseignant de langue française et que nous avons le devoir de nous efforcer d'en profiter le plus possible.

Le cours régulier de 9 mois entraîne des frais considérables qui se montent jusqu'à plusieurs centaines de dollars. Et ce seul fait a suffi, depuis 12 ou 13 ans, à empêcher bon nombre de nos jeunes gens et jeunes filles à entrer dans la carrière de l'enseignement.

Le cours spécial du 2 juillet réduit des deux tiers au moins ces difficultés financières. Nous disons "au moins", car nous avons vu plus haut que le Ministère invitait à lui exposer leur situation ceux qui n'auraient pas les fonds voulus.

Voilà donc un gros obstacle qui disparaît. Après ces 12 semaines à l'école normale, les jeunes instituteurs et institutrices enseigneront pendant un an au moins et pourront se mettre assez d'argent de côté pour compléter leur cours et obtenir leur diplôme permanent. Ils se trouveront ainsi à payer eux-mêmes les deux tiers des frais de leur entraînement.

Nous prions instamment ceux qu'intéresse la question vitale de l'enseignement du français en Saskatchewan: prêtres, religieuses, pères et mères de famille, comités paroissiaux de l'A.C.F.C., commissaires d'écoles, etc., d'attirer l'attention des jeunes susceptibles de s'inscrire à ce cours, sur les avantages qu'offrent les nouvelles conditions d'admission.

Les jeunes qui seront admis à ces cours et qui y réussiront sont assurés de trouver, et cela dès la fin de septembre prochain, un emploi honorable et rémunérateur. Il n'y a pas de chômage chez nos instituteurs. **Tous** ont **toujours** du travail. En outre, les salaires sont actuellement assez intéressants: ils ne sont jamais inférieurs à $700.00 et augmenteront probablement cet été.

En raison des conditions avantageuses que nous venons de voir, il est à prévoir que le Ministère recevra un très grand nombre de demandes d'admission et ne pourra peut-être pas accepter tous les candidats. Les intéressés feraient donc bien d'écrire à Régina **sans le moindre délai.**

Le chef du secrétariat de l'A.C.F.C.,
Antonio de MARGERIE.

ON DEMANDE — pour le 17 août, instituteur ou institutrice bilingue, expérimenté, pour école de campagne. Grades I à IX. Salaire, $850.00 par année. Pour plus amples renseignements s'adresser au Secrétaire Trésorier, Upper Wakefield School District No 1618, Boîte 53, Montmartre, Sask.

A.C.F.C.—A.C.E.F.C.

L'envoi des délégués au Congrès

Comme nous l'avons dit dans l'avis de la tenue du Congrès général de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.E., il importe que tous nos groupes se fassent représenter à ce Congrès.

En principe, c'est à **la représentation de chaque paroisse,** si minime qu'elle soit, **qu'il faut surtout viser.** Car, d'une part, chaque paroisse est vitalement intéressée aux questions que l'Exécutif soumettra pour étude et discussion; d'autre part, ce sont ordinairement les chefs de file des paroisses qui assistent aux congrès et y viennent puiser une vue plus claire des problèmes qui les confrontent chez eux.

En pratique, **il faut aussi viser** à envoyer **le plus grand nombre possible de délégués** de chaque paroisse. Plus il y a d'intéressés, plus le congrès a de chances d'être intéressant. Car, d'une part, des idées plus nombreuses et plus variées fournissent un riche apport de réalités; d'autre part, il se crée un enthousiasme, une chaleur, qui renouvelleront les énergies: on se sent plus fort quand on est plus nombreux.

Mais comment chaque paroisse peut-elle réussir à fournir **sa délégation,** et **une belle délégation?** Les suggestions qui vont suivre sont le fruit de la connaissance, que nous avons, de **choses qui se sont faites ou sont en train de se faire** en certaines paroisses:

1.—Que le comité paroissial de l'A.C.F.C. prenne l'initiative d'une **réunion conjointe du Comité et des Commissions Scolaires** de la paroisse. Si, par hasard, le Comité paroissial n'a pas encore été renouvelé selon les Statuts, c'est évidemment le premier pas à faire. Que l'un ou l'autre en prenne l'initiative: curé ou laïc. Mais que quelqu'un la prenne!

2.—A cette réunion, qu'on étudie comment **les deux organismes peuvent s'entr'aider** pour que les fonds disponibles, de part et d'autre, servent à l'envoi le plus économique du plus grand nombre de délégués.

3.—Les **Commissions scolaires** peuvent, d'après la loi, **approprier une somme convenable** chaque année, à l'envoi de délégués à un Congrès de Commissaires. Celui de Saskatoon en est un, et très important. Donc l'appropriation est toute indiquée.

4.—Le **Comité paroissial,** s'il n'a pas déjà des sommes convenables, n'a qu'à s'ingénier pour en trouver. Dans telle paroisse du sud, on organise un piquenique pour le 24 juin. Dans telle autre, du nord, on a jeté son dévolu sur une séance dite d'amateurs: cela ne donne pas beaucoup de travail et rapporte bien. Dans une autre, du centre, on met un objet en loterie, etc., etc.

5.—**En commun,** le Comité et les Commissions Scolaires, pourront et devront voir à **attribuer** à chaque délégué une **somme convenable** pour son séjour à Saskatoon, mais pas pour un train de gala! **Pour le voyage, on se tasse...**

6.—**Important.** Pour des raisons que nous donnerons plus tard, les exécutifs désirent **une belle représentation féminine** au Congrès de Saskatoon. Les dames ont toujours été admises à nos congrès dans le passé. Mais cette année nous désirons vivement qu'il y en ait plus, et de chaque paroisse. Qu'on veuille bien en tenir compte dans le choix de délégués.

Si chacun veut mettre la main à la roue, nous en verrons les résultats à Saskatoon.

Le SECRETARIAT,
Vonda, Sask.

OTTAWA.—Un ordre de l'Office des prix, publié, hier soir, interdit l'étalage de machines agricoles aux prochaines expositions d'automne.

LA LISTE NOIRE DES COMPAGNIES S'ALLONGE AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON — Le Secrétariat d'Etat a annoncé, la semaine dernière, que 214 autres compagnies sud-américaines viennent d'être ajoutées à la liste noire des Etats-Unis. Cette liste porte les noms des compagnies que l'on soupçonne d'entretenir des relations avec les puissances de l'Axe.

Laventure

La paroisse, bien que silencieuse, ne s'est pas endormie. Elle se prépare à bien accueillir ceux qui viendront assister à la célébration de la St-Jean Baptiste.

Les personnes qui assistèrent au pique-nique de l'année dernière savent combien cette fête est agréable.

Cette année, il court des bruits prometteurs, et manquer cette superbe réunion, serait manquer une bien belle distraction.

Il est question d'un "Défilé des Découvreurs du Canada" nos braves ancêtres qui firent des prodiges et jetèrent les premiers jalons de notre grand pays. Ce sont ces hommes que l'Amérique vénère et que le monde entier honore.

Le tricentenaire de la découverte des Montagnes Rocheuses donnera à cette manifestation un caractère d'actualité.

Le 28 juin nous assisterons à cette représentation rétrospective, à laquelle s'ajouteront de multiples distractions attrayantes.

Tout sera prévu pour recevoir avec joie la foule qui ne manquera pas de venir assister à cette belle fête canadienne.

Delmas

Va-et-vient

M. N. Goulet et M. Charles Blais ont fait un voyage d'affaires à Meadow Lake. Ils furent partis cinq jours.

• • •

M. Robert Blouin qui est dans l'armée, est maintenant en promenade chez lui.

• • •

M. et Mme Francis Poulin ont fait un voyage à Régina et à Moose Jaw pour rendre visite à des parents.

• • •

L'équipe de balle molle des jeunes s'est rendue à Cavalier le 24 mai où elle a remporté le premier prix.

• • •

M. Robert Morin vient de revenir de Saskatoon où il est étudiant à l'école normale.

Les garçons ont fini d'arranger leur cour de tennis cette semaine, et vont maintenant organiser un jeu de Badminton.

• • •

Le dimanche 31 mai une partie de cartes eut lieu dans notre salle paroissiale. Elle fut suivie d'un programme musical exécuté par les personnes suivantes:

Duo de piano, Mlle Bernadette et M. Hubert Richard.

Chant "Les flots bleus", par Mlle Janet Desjardins.

Monologue "Le Chaperon", par Mlle Marguerite Blouin.

Morceau de piano et de violon, par MM. John Guinan et Robert Poulin.

Chanson en anglais, par Mlles Bernadette Richard et Ida Poulin.

Chant "Little Curly Hair", par Mlle Marie-Claire Poulin.

Morceau de violon et de piano, par MM. John et Bill Guinan.

"Chanson pour Nina", exécutée par MM. Robert Richard, Robert Poulin, Guy Lavallée et Albert Deslauriers.

Ce programme se termina par l'hymne "O Canada".

Mistatim

Mme Jos. Duschcherer et son fils, Philippe, est allée rejoindre son mari à Sudbury, Ont.

• • •

M. Georges Leblanc et ses fils sont arrivés sur leur ferme.

• • •

M. Jean Leblanc, soldat, qui était venu aider à son père à faire les semences, a dû retourner à l'entraînement.

• • •

M. et Mme Albert Leblanc et leurs enfants, M. et Mme Jos. Archer, de Zenon Park, étaient en visite chez leurs parents dernièrement.

• • •

M. et Mme J. Carrière, de Zenon Park, étaient en visite chez leurs amis, dernièrement.

• • •

M. Dan. Lefèvre, de St-Brieux, était en visite chez son fils, dimanche dernier.

• • •

Mme Dr Paul-Eugène Roy, de Cowansville, P.Q., est en visite chez ses parents, M. et Mme J. H. Simoneau.

• • •

M. et Mme R. Y. Simoneau, et leurs enfants, Simone et Marcel, de Prince-Albert, ont passé la semaine dernière en visite chez leurs parents.

• • •

M. Gérard Richard, soldat, volontaire, est entré dans l'armée canadienne.

• • •

Une pluie bienfaisante nous est arrivée, ce qui a fait un bien immense à la moisson, et a arrêté les gros feux qui nous menaçaient.

WASHINGTON.—Un nouveau timbre-poste de trois sous, portant l'inscription: "Win The War", sera émis le 4 juillet aux Etats-Unis.

Saint-Victor

Nous apprenons avec joie que Mlle Elise Gaudry, rendue à Vancouver depuis quelque temps, est maintenant Mme Jean Philippon. Nos meilleurs voeux de bonheur vont au couple heureux qui résidera à Vancouver.

• • •

M. Isabelle, voyageur pour la société d'assurance, était ici pour la fin de semaine.

• • •

MM. Léo et Philippe Gaudry se rendaient à Moose Jaw, cette semaine, pour affaires.

• • •

Le soldat Arthur Vaudrin, de Macdonald, Man., a passé la fin de semaine chez ses parents.

• • •

Mlle Marguerite Desjardins est allée passer quelques semaines au milieu de sa famille, à Dollard, où elle rencontrera son frère qui fait partie de l'armée canadienne.

Saint-Laurent

Le 18 mai, le R. P. Fournier bénissait le mariage de Mlle Laurette Mariacci avec M. Armand Doucette, de Leckford. La mariée revêtue de bleu clair entra accompagnée de son père. Sa soeur, Mathilde, et son cousin Gérard Perret, servaient de témoins. Les parents des mariés assistèrent à la cérémonie, après laquelle tous se rendirent chez M. Mariacci, pour une réunion de famille. Après le souper, les mariés partirent pour leur voyage de noces, à Prince Albert.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux qui demeureront à Leckford.

• • •

Les semences sont assez avancées, mais il nous faut de la pluie maintenant.

• • •

Notre très dévoué Père Fournier fait le catéchisme aux enfants tous les samedis. Espérons que tous feront leur possible pour y assister.

St-Hilaire-de-Cochery

Nous apprenions dernièrement le départ du Père Ouellet pour Delisle.

Ce fut un vrai choc pour notre paroisse qu'il desservait depuis 15 ans, avec un dévouement si admirable que nous ne pouvions nous imaginer qu'il nous serait enlevé. Il est dur quelquefois de dire "que votre volonté soit faite"; les paroissiens de Cochery viennent d'en faire malheureusement l'expérience. Cependant, nous ne pouvons que nous plier devant les ordres supérieurs et souhaiter à notre curé plein succès dans sa nouvelle paroisse.

Pour prouver au Père Ouellet notre reconnaissance, une soirée d'adieux fut organisée dans notre Eglise. Une assistance nombreuse était venue offrir ses voeux à M. le curé. M. Hilaire de Moissac lut une adresse en français, adresse qui exprimait tous les regrets causés par le départ de notre Pasteur. Pat Larlham lut une adresse en anglais. Une bourse fut présentée au R.P. Ouellet. A la fin de la réunion, un goûter fut servi par les dames de la paroisse.

• • •

La dernière réunion du cercle d'étude de l'A.C.F.C. eut lieu chez M. Roméo Ferland. La prière fut dite par le Père Ouellet, et la réunion ouverte par le chant de "Nous voulons Dieu". Le principal orateur de la soirée fut M. Albert L. Hoir, qui avait choisi comme sujet "L'immigration après la guerre sera-t-elle une bonne chose pour l'Ouest?" Une nombreuse assistance prit part au débat qui se termina par le chant "O Canada."

Mme Ferland, aidée de ses filles, servit un goûter délicieux. Plusieurs Canadiens-français de Biggar avaient fait le plaisir à la famille Ferland d'assister à cette réunion.

• • •

La semaine dernière le Père Joyal vint nous donner une séance de cinéma dans notre Eglise. Toutes les places étaient occupées. Tout le monde s'est bien amusé. Merci Père Joyal, et revenez souvent.

• • •

Michel de Moissac et Arthur Ferland, de l'aviation, sont retournés à leurs camps respectifs.

• • •

Louis de Moissac, de St-Boniface, a fait le plaisir à ses parents de venir passer quelques jours chez eux, pendant le congé de son frère Michel.

• • •

M. T. Martin a mis son camion à la disposition du Père Ouellet pour l'aider dans son déménagement.

• • •

Mme. J. de Bussac a reçu un câblogramme de son fils, Georges, sergent-pilote dans l'aviation. Tout va bien en Angleterre.

• • •

Les semences sont finies depuis une semaine, et la pluie tant désirée est tombée abondamment, dimanche.

L'ARKANSAS RECEVRA 10,000 JAPONAIS

LITTLE ROCK, Arkansas.—Dix mille Japonais habitant la côte du Pacifique seront amenés dans l'Arkansas par le Secrétariat de la guerre au cours des prochaines semaines.

Lebret

ECOLE DU SACRE-COEUR
Examen du mois de mai

A—85-100; B—75-84; C—60-74; D—50-59; E—50.

Grade XI

A — Geraldine Tomecko, M. Stauch, May Grayjzyk, R. Deschambeau.
B—D. Charnock, T. Olson, J. Laroque.
C—C. Pletz, L. Messner, A. Béliveau.

Grade X

A—Marcel Lafleur, B. Salter.
B—G. McLennan, L. Grudnitzki, D. Messner, M. Messner, F. Laroque.
C—T. Reece.

Grade IX

A—E. Shulhauser, G. Gaudet, F. Drew, B. Fitzpatrick.
C—K. Olson, A. Lecours, A. Kilmartin, E. Olson.
D—Y. Charette, O. Bourret.

Grade VIII

B — L. O'Toole, E. Laslo, L. Bourret.
C—O. Yurchuck, L. Pelletier, K. Kelly, R. Pelletier, L. Messner, L. Kelly.
D—Y. Laroque.

Grade VII

A—M. McLennan.
B—M. Chatelain.
C—T. Laroque, R. Décorby.
E—C. Laroque, R. Blondeau, P. Kilmartin, R. Kilmartin, T. Bouffard.

Grade VI

A—T. Gaudet, A. Jackson.
B—M. Evanow, C. McDougald, A. Bourret.
C—C. Stewardson.
D—B. Prud'homme, J. Major.

Grade V

A—M. Evanow, B. Ramacker, G. Chatelain, T. Bedel.
B—A. Charette, T. Holhauser, P. Grudnitzki, R. Grudnitzki, W. Laroque.
C—E. Parisien, A. Welsh, E. Paquin.
D—D. Reece, J. Poitras.

Grade IV

A—R. McDougald, L. Décorby, M. Fisher, F. Brabant, A. Parisien, C. Major, J. McLennan, Maxime Pominville.
B—L. Gaudet, F. Schill, A. Laroque, L. Welsh, Y. Robillard, F. Décorby, A. Drew, L. Kilmartin, L. Major.

Grade III

A—L. Robillard, N. Racette, M. Murphy, O. Charrette, F. Olson, V. Fisher, R. Morin, Z. Schill, F. Kilmartin.
B—E. Welsh, V. Fisher, W. Desjarlais, A. Grudnitzki, A. Bourret, A. Bourret, R. Sigouin.

Grade II

A—L. Paquin, J. Robillard, T. Chatelain, Y. Ramackers, P. Murphy, E. Grudnitzki, L. Doll, L. Schroeder, G. Laroque, P. Bourret, E. Kelly, T. Desjarlais, E. Desjarlais, E. Kilmartin.
B—E. Welsh, W. Sinclair, N. Blondeau, P. Morin.

FRANCAIS

Grade VII

A—L. Bourret.
B—N. Chatelain, O. Bourret, A. Kilmartin.
C—T. Bouffard.

Grade IV

A—G. Chatelain.
B—T. Bedel, A. Bourret.
C—Ed. Paquin.

Grade II

A—Thérèse Chatelain.

Grade I

A—P. Bourret, L. Doll.

COLLABORATION CANADIENNE AU PROBLEME INFANTILE DE GRANDE-BRETAGNE

TORONTO.—La Junior League de Toronto a voté $5,000 à cinq membres de l'Institute for Child Study. Ces membres iront en Angleterre aider le ministre britannique du bien-être à élaborer un programme de pouponnières.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

La Broquerie

Le dimanche 24 mai les paroissiennes de La Broquerie étaient heureuses de souhaiter la bienvenue à la Rev. Soeur Marie Donalda, qui ouvrait le lendemain notre cours de tissage.

Dix-sept élèves sont à l'oeuvre, bien résolues de ne pas perdre leur temps. Nous les en félicitons et souhaitons à toutes bon succès.

Le mercredi suivant, les élèves de ce cours, ainsi que quelques paroissiens et paroissiennes assistaient à une démonstration: Comment tondre un monton. Les personnes présentes ont certainement appris là des choses qui leur seront d'une grande utilité.

Merci à M. Massé ainsi qu'à M. l'Agronome Lafrance pour avoir bien voulu nous donner cette démonstration. Espérons que les paroissiens sauront mettre à profit tous ces avantages qui leur sont fournis si généreusement, et continueront de s'intéresser de plus en plus à l'industrie de la laine et du tissage.

Saint-Eustache

M. et Mme Denis Beaudin et leur famille nous ont laissés pour aller demeurer en Colombie Anglaise, et ils ont aussitôt été remplacés par M. et Mme Emile Beaudin. Nos meilleurs voeux accompagnent M. et Mme Beaudin. Espérons que nos nouveaux arrivés au village jouiront d'un repos bien mérité. Ils ont fait fructifier une belle ferme, et ils ont élevé une belle famille. Tous leurs enfants les entourent maintenant comme d'une couronne de gloire.

Vivez encore de longues années, chers nouveaux paroissiens, pour le bonheur et l'édification de vos enfants. Jamais nous n'aurons trop de gens comme vous dans notre petit village.

• • •

M. l'abbé Paquette a passé le dimanche de la Pentecôte avec nous. Il a chanté la messe de 10 h. et il nous a donné une solide instruction. Revenez encore, Monsieur l'abbé. Nous devons aussi un bon mot de reconnaissance à M. le curé Hogue d'Elie pour nous avoir prêté les services de son vicaire.

• • •

Le R.P. Faure, S.J. a passé le dimanche de la Ste-Trinité avec Mgr le curé, et il nous a donné le sermon de la grand'messe. Lundi il est reparti pour St-François-Xavier où il devait visiter les écoles bilingues. Votre visite fait toujours du bien à tous ceux qui ont le bonheur de vous approcher et de vous entendre.

• • •

Voici maintenant le tableau d'honneur des enfants qui ont mérité les médailles de religion et de français.

Ecole des religieuses: Religion: Marie-Paule Lachance, Laura Beaudin, Amanda Beaudin et Armand Lecuyer. **Français:** Lucille Lachanche, Bertha St-Cyr, Claudette Hogue et Caroline Normandin.

Ecole Chabot: Religion: Fernande Albert, Bruno Chabot, Camille Albert, Claude Albert et Berthe Arnal. **Français:** Fernande Albert et Bruno Chabot.

Ecole Baie St-Paul Ouest: Catéchisme: Viola Tanguay, Emma Sénécal et Yvonne Lacroix. **Français:** Betty Tanguay et Lucille Sénécal.

Laurier

Exposition d'ouvrages manuels

Les élèves dont les noms suivent ont obtenu un diplôme de couture, décerné par le Département d'Agriculture, à celles qui ont suivi les trois années du cours: Rita Deremiens, Cécile Gamache, M.-Rose Deslauriers, Olive Lyons, Christina Hunter, Constance Therrien, Rose-Hélène Van Humbeck.

Quelques prix pour ouvrages manuels ont été offerts par les Religieuses de la Présentation; ils ont été mérités par Rita Deremiens, Christina Hunter, Simone Dheilly, Robert Lapointe, Noël Saquet, Irène Bouchard, Louis Dheilly, Laura Kobel.

Le programme suivant a été exécuté par les élèves de l'Ecole de Laurier:

O Canada—Au piano, Geneviève Deremiens.

Welcome—David Ross

Chant: Busy Housewives—Grades 3-4-5.

We've Learned to Sew—Clubs "Good Will et Busy Bee".

Chant: Styles — Cécile Gamache.

Pièce: The Dream That Won—Club "The Merry Stitchers".

Chant—Did It Not Pay to Come—Club "The Merry Stitchers".

M. le curé Pierquin et M. l'Inspecteur Marcoux ont ensuite pris la parole. Mme Caldwell et Mlle McConnell ont donné une causerie.

Mariage Béasse-Bilodeau

Le 26 mai, dans l'église paroissiale de Laurier, M. le curé Pierquin bénissait le mariage de Mlle Lucia Bilodeau, fille de Joseph Bilodeau et de Joséphine Jeannotte, avec M. Léon Béasse, fils d'Emmanuel Béasse et de Zénaïde Abraham, de Ste-Rose-du-Lac. Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Tableau d'honneur

GRADE X—Geneviève Tétreault, Alice Bazinet.

GRADE IX—B. Pitre.

GRADE VIII—Mary Ziegler, Edmond Paquette.

GRADE VII—Olive Brisson et Patricia Costello, Yvette Lambert.

Grade VI—Thérèse Boisvert et Julia de Baets, Béatrice Audette.

GRADE V—Marie-Anne Lamoureux, Hélène Lambert, Joyce Bazinet.

GRADE IV—Hubert Jetté, Anita Lambert.

GRADE III—Thérèse Martin, Roger Jacob.

GRADE II—Lorraine Bazinet, Marie-Jeanne Baribeault.

GRADE I—Liliane Martin et Doreen Audette, Thérèse Bourgouin.

Préparatoire — Diane Sicotte, Georges Jetté et Wilfrid Martin.

Saint-Léon

Remerciements

M. Rodrigue Lussier et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur double deuil.

Transcona

Le 30 mai 1942 eut lieu le mariage de M. Jean Blais avec Mlle Venice Bilodeau. Durant la cérémonie, un goupe de filles chantèrent des cantiques et Hélène Blais touchait l'orgue. Comme la mariée était enfant de Marie, un petit autel provisoire avec la statue de la Ste-Vierge, orné de fleurs et de lampions, avait été érigé dans le sanctuaire, pour la circonstance. Après le mariage, un succulent souper fut servi à la demeure de M. et Mme Auguste Bilodeau, parents de la mariée, auquel assistaient plusieurs parents et amis. M. le curé proposa le toast aux héros du jour et leur souhaita au nom de tous, ses meilleurs voeux de bonheur et de santé. Le nouveau marié répondit à ces souhaits et remercia sincèrement tous les invités. Dans la soirée, les nouveaux époux partirent pour un voyage dans l'Est. A leur retour, ils demeureront à Transcona.

• • •

Le même jour, Rose Bilodeau, fille de Jos. Louis Bilodeau unissait sa destinée à celle de Georges Brétécher, de Toutes Aides, Man. Pendant la cérémonie, Mme R. Gauthier, de St-Boniface, accompagnée par Hélène Blais, chanta plusieurs cantiques pour la circonstance. Après le mariage, tous se rendirent à la résidence de J. L. Bilodeau où un copieux dîner fut servi aux membres de la famille et à quelques amis. M. et Mme Georges Brétécher résideront à Toutes Aides, Man.

Letellier

Mariage Cadieux-Fortier

Le mercredi 3 juin, dans l'église paroissiale, M. l'abbé Cournoyer, curé de Fort Garry, bénissait l'union de M. Charles Cadieux avec Mlle Lucile Fortier; MM. Alex. Cadieux et Albert Fortier furent les témoins. Pendant la messe nuptiale, Mlles Denise Fortier, Annette Boissy, Mme Roméo Fortier, MM. Henri Pinvidic, Albani Gallant et Joseph Boissy chantèrent des cantiques de circonstance. Mme Albert Breton accompagnait à l'orgue.

La mariée portait une robe longue en tulle bleue avec voile. Elle tenait un bouquet de roses.

Une réception eut lieu à la résidence de M. Albert Fortier à laquelle un grand nombre de parents et d'amis étaient présents pour féliciter les nouveaux époux et pour leur offrir leurs souhaits de bonheur et de prospérité.

MM. Pinvidic et Forest ainsi que Mme Roméo Fortier égayèrent la réunion en chantant quelques chansons.

Le nouveau couple partit pour un voyage à Fort Frances, Ont.

Cinéma

La séance de cinéma du Bureau National du Film a eu lieu jeudi dernier. Le programme était intéressant. Mlle Clémentine Stephens lut une rédaction sur ses impressions des films présentés jusqu'à présent.

Voyageurs

Mlle Antoinette Lafrance, de Montréal, est en visite chez M. Wilfrid Barnabé.

M. et Mme Alexandre Cadieux sont partis pour un voyage dans l'Est; ils visiteront Montréal, Québec, Ste-Anne de Beaupré, ainsi que St-Damien où est leur fille religieuse.

Mlle Fernande Bruyère est retournée à Ottawa.

N.-D. de Lourdes

Naissances

Le 29 mai, Irène-Maria-Parmélia, fille de Jos. Deleurme et de Maria Robitaille.

Le 1er juin, André-Henri-Yves, fils de Pierre Dacquay et de Louise Dacquay.

• • •

Le samedi 30 mai, 27 de nos enfants du VIe grade ont pris part au concours de catéchisme.

• • •

M. l'abbé D'Eschambault a visité, cette semaine, toutes les écoles de la paroisse.

• • •

Le dimanche matin 31 mai, à la grand'messe commença une retraite de 8 jours pour tous les paroissiens. Les prédicateurs, le R.P. Jubinville et le R.P. Dumouchel, nous ont apporté la parole de Dieu avec toute leur âme, tout leur talent et toute leur expérience. Le temps a favorisé l'assistance des fidèles qui sont venus aux exercices du matin et du soir en grand nombre et avec beaucoup de piété.

Sainte-Anne-des-Chênes

Tableau d'honneur

Grade XII—Irène Fehre.

Grade XI—Irma Lacerte, Gisèle Ruel.

Grade X—Betty Bergmann, Solange Neault, Angèle Tougas, Dora Tétrault, Georges Fehre.

Grade IX—Germaine Beaudry, Irène Tétrault, Miriam Anderson, Lizzie Unger.

Grade VIII — Annette Tougas, Joyce Mason, Thérèse de Montigny, Rita Tougas, Thérèse Barselou, Armande Trudeau, Georges Mondor.

Grade VII — Laurette Tougas, Simone Dusablon, Rhéa Smith, Françoise Gelley.

Grade V — Thérèse Perreault, Dora Blanchette, Eveline Desautels, Lorraine Duguay, Aurise Smith, Lucille Tougas.

Grade IV—Gérard Gelley, Thérèse St-Laurent, Norma Lavack, Raymonde Tougas, Gérald Bonin.

Grade III—Lucie de Montigny, Thérèse Brisebois, Marie-Ange Mondor.

Grade IIA — Anita Tougas, Edouard Desautels, Noël Tougas, Rose-Marie Tétrault.

Grade IIB—Matilda Wohlegemuth, Catherine Holmes. Catéchisme: Edgar Daigneault.

Grade IA — Edouard Lavack, Lorraine Bérard. Catéchisme: Bernadette Tougas.

Grade IB — Lillianne Lavack, Lloyd Brandt, Claire Mondor, Lucille Desautels.

Toutes-Aides

Le Comité des Français Libres a organisé une soirée récréative pour soutenir l'effort de guerre de Général De Gaulle. Il y avait une nombreuse assistance à la salle paroissiale. Toutes les familles de la paroisse étaient représentées. L'entrain n'y manquait pas et un véritable esprit de fraternité et de dévouement se faisait remarquer.

Alors que notre paroisse compte peu de familles, cette soirée a rapporté néamoins le profit respectable de cinqante quatre dollars.

Nos meilleures félicitations aux organisateurs et à tous ceux qui ont contribué à ce beau résultat.

Vive La France!

TORONTO.—La commission de l'Hydro ontarienne rapportait la semaine dernière que le Canada emploie actuellement cinq fois plus d'électricité que pendant la première grande guerre.

C'est le réseau électrique du Niagara qui accuse l'augmentation la plus considérable, soit 29.7 pour cent de sa production en avril dernier.

Saint-Lazare

Baptême

Joseph-Francis-Arthur, enfant d'Aimé Hudon et de Marthe Selby. Parrain, M. D. Bulger; marraine, Mme F. Hudon, de Forget, Sask.

• • •

Après un stage de dix jours à l'hôpital de St-Boniface, Mme D. Bulger nous est revenue. Elle devra, cependant, retourner sous peu pour une opération. Nous lui souhaitons bon courage et rétablissement complet.

• • •

Mme P. Lemoine, accompagnée de sa fille, Mme Lionel Perrault, sont revenues d'un voyage chez leurs parents de Ste-Agathe et de Transcona.

• • •

M. Ovide Guay est parti pour rendre visite à sa fille, Mme Bourret, de Lebret, Sask.

• • •

M. et Mme Henri Dupont nous ont quittés pour aller demeurer à Winnipeg Beach.

• • •

Les travaux sont commencés pour l'istallation d'un nouveau cimetière sur une partie du terrain de M. Jean Fouillard. Le site choisi sera plus facile à entretenir et de plus aura l'appui de la municipalité.

Fête-Dieu

La température était très favorable pour la procession. Le reposoir était situé au couvent. Les Enfants de Marie, vêtues de blanc, et les Dames de Ste-Anne étaient précédées de leurs bannières respectives. Le dais était porté par MM. L. Chartier, P. Prescott, W. Roberge et J.-B. Lépine. Le Saint-Sacrement resta exposé tout l'après-midi jusqu'à l'Heure Sainte habituelle du dimanche à sept heures et demie.

Ile-de-Chênes

Après avoir passé quelques semaines à l'hôpital, où elle a dû subir une grave opération, votre humble correspondante vous revient, toute disposée à se rendre au désir des lecteurs pour continuer la petite chronique de la paroisse.

• • •

Nous avons le regret d'annoncer que notre curé, M. l'abbé Rivard, est en ce moment patient à l'hôpital de St-Boniface. Espérons que les bons soins le ramèneront vite à la santé et qu'il nous reviendra bientôt, complètement rétabli. C'est le grand désir de tous ses paroissiens.

• • •

Armande, fillette d'Albert Carrière, a été aussi transportée à l'hôpital où elle a été opérée pour la mastoïde. Son état est satisfaisant.

Saint-Joseph

M. et Mme Nazaire Dionne sont partis pour un voyage dans l'Est. Ils assisteront aux fêtes des noces d'or des parents de Mme Dionne, à Montréal, qui auront lieu au début de juillet.

Dunrea

Baptême

Le 29 mai: Joseph-Alfred-Laurent, enfant d'Alfred Bisson et de Annette Boucher. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Boucher, de St-Laurent.

La province de Québec

(Suite de la première page)

M. le maire Raynault

M. le maire Raynault prononça ensuite une allocution dont voici un extrait:

"Je suis heureux que la fête mariale actuelle ait germé dans l'idée de gens de Montréal. Preuve qu'il reste encore dans notre cité des gens, et plus nombreux que l'on pourrait croire, qui n'ont pas oublié les desseins de nos fondateurs, les membres de la Société Notre-Dame de Montréal. Preuve que sous la croûte apparemment matérialiste, mécanisée et cosmopolite de notre Montréal survit un esprit qui n'a pas déchu de celui de nos premiers colons, l'esprit et le coeur des premiers habitants de Ville-Marie: eux, leur intention était de bâtir une ville ici sur l'île, de la peupler de Français, fervents catholiques, et d'en faire un boulevard du catholicisme au Nouveau-Monde. Ils l'appelèrent Ville-Marie, car ils l'avaient confiée à la protection de la Vierge. Leur but était de la voir rayonner."

Consécration de la province

De Québec ensuite, le premier ministre, M. Godbout, a consacré la province à la Vierge Marie, dans les termes suivants:

"O Notre-Dame! nous sommes heureux, nous, vos enfants, de vous reconnaître, aujourd'hui, solennellement, comme la vraie et première fondatrice de Montréal.

"Et parce que vous avez daigné vous faire encore la gardienne de toute notre province, nous voulons, dans un acte bien officiel, vous la consacrer tout entière.

"Imitant le geste de Champlain, qui, à sa mort, vous établissait l'héritière de ses biens, nous vous choisissons pour notre unique et perpétuelle souveraine.

"O Marie! gouvernez vous-même notre pays, qui vous abandonne toutes ses richesses naturelles et spirituelles, pour que vous en disposiez à la seule gloire de Dieu.

"Régnez sur toutes nos paroisses et dans chaque foyer, vous en faisant la douce gouvernante, ô vous que nous voulons voir présider à toutes nos joies de famille.

"Surtout, ancrez-nous dans les saintes traditions que vous nous avez inspirées, nous aidant par là à mieux remplir la mission que nous a confiée votre Fils.

"O Marie! regardez ces cent-cinquante églises ou chapelles que nous vous avons dédiées, et par lesquelles nous voulons vous redire, à perpétuité, le rosaire de vos gloires.

"Ces cent-cinquante églises, elles veulent par-dessus tout vous dire, ô Marie, que vous êtes bien chez vous, chez nous, et que notre pays est votre domaine, et que nous sommes votre peuple, un peuple de droiture dans un royaume de grâce et de pureté.

"O Notre-Dame! agréez cette consécration que vous fait votre peuple, non pas des lèvres seulement, mais du fond du coeur, en protestant, devant tous les choeurs des anges qui vous servent, que c'est sa volonté irrévocable de ne plus appartenir qu'à vous."

MOINS DE BLE SEME AU MANITOBA

WINNIPEG.—Le rapport sur les récoltes du ministère de l'agriculture du Manitoba annonce que les emblavures, dans la province, accusent une diminution d'environ 20 p.c. sur l'an dernier. Les semences d'orge, d'avoine et de lin ont augmenté partout.

IL EST POSSIBLE QUE L'ENNEMI BOMBARDE LA CAPITALE CANADIENNE

OTTAWA.—M. Alan K. HAY, officier du Comité de protection civile, pour la région d'Ottawa et de Hull, a dit "qu'il est possible qu'Hitler fasse des raids sur ce continent".

"Ottawa est la capitale du pays et un endroit vital", a-t-il ajouté, en précisant que ces raids pourraient servir à la propagande nazie en Allemagne.

Le pèlerinage en l'honneur de N.-D. des Victoires à Laurier

Le premier pèlerinage régional en l'honneur de Notre-Dame des Victoires fut un véritable succès. Au moins 700 personnes y ont pris part.

Les paroisses de Ste-Rose-du-Lac, de Ste-Amélie, de McCreary et de Makinak, ayant leur dévoué curé en tête, étaient bien représentées, sans oublier les Révérendes Soeurs des Missions et les Révérendes Soeurs Missionnaires Oblates. Aussi bien sincèrement notre curé, M. l'abbé Pierquin, et les paroissiens de Laurier remercient chaleureusement tous ceux qui ont prêté leur concours, soit par leur présence, soit par leur chant pour relever l'éclat de cette belle démonstration de foi et de patriotisme. Nos Religieuses, les Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie, méritent une mention spéciale pour leur beau dévouement à cette occasion.

Tout fut bien organisé grâce au dévouement de M. l'abbé Desjardins, curé de McCreary. Durant la procession, on se rendit à la Croix, située à ½ mille de l'église, en récitant le chapelet. M. le curé salua la Croix par des paroles appropriées à la circonstance, et au chant des cantiques, dirigé par M. l'abbé Vachon, curé de Ste-Amélie, on retourna au Sanctuaire de N.-D. des Victoires. Le problème était où et comment placer les fidèles. On parvint à se serrer et très peu de nos hommes qui très délicatement avaient laissé leur place, sont restés dehors.

Au milieu de l'allée principale, M. le curé Pierquin adressa la bienvenue à tous les pèlerins, et laissa parler son coeur pendant 25 minutes. Il fit l'historique de N.-D. des Victoires, nous apprit que M. Ernest Béasse, le médecin de jadis, était le donateur de cette superbe statue, puis le prédicateur entra dans son sujet: le pèlerinage d'amour et de confiance en Marie notre mère, toute puissante et toute bonne pour les pécheurs. Que désirent les pèlerins sinon la paix dans la justice et la charité, paix dans le domaine international, paix dans la société, paix dans la politique, paix dans la famille et paix dans les consciences. Pour finir, il évoqua le souvenir de la France, elle n'est pas morte, dit-il, elle revivra, grâce à nos prières, à nos sacrifices, à notre esprit de pénitence. Que Marie protège nos soldats, afin qu'ils nous reviennent tous sains d'esprit et de corps et qu'auprès de leurs frères ils puissent les conduire vers un meilleur avenir. Prions afin que l'Angleterre, l'Amérique et le Canada contribuent à écraser les états totalitaires pour qu'une civilisation chrétienne se relève plus florissante.

Ensuite, M. l'abbé Desjardins, avec beaucoup d'à-propos, nous parla en anglais d'un vieux Sanctuaire de Québec, dédié à Notre-Dame des Victoires, érigé dans le but d'obtenir la protection de la Ste-Vierge contre les ennemis; de même ici, nous sommes réunis pour la même raison. Souhaitons vivement dit-il, que Marie, Reine de la Paix, la Reine des armées, nous conduise à la Victoire.

Un acte de consécration fut récité, consacrant nos paroisses, nos familles, nos soldats à notre Mère qui n'a jamais abandonné ceux qui l'ont invoquée.

Le Salut Solennel fut chanté, ayant comme officiant le R.P. Magnan, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac; diacre, M. l'abbé Desjardins; sous-diacre, le R.P. de Rocquigny, vicaire à Ste-Rose.

Comme dans tous les pèlerinages, toute l'assemblée chantait les motets sous la direction de M. l'abbé Vachon, et la cérémonie s'acheva par le cantique "Chrétiens qui combattons". Tout le monde partit content et heureux, se promettant de renouveler cet acte de démonstration de foi et de patriotisme.

Vive Dieu! Vive Marie! Ils nous conduisent à la victoire.

NOTA—Depuis 1929, nous sommes affiliés à Notre-Dame des Victoires de Paris. Si des personnes veulent se joindre à nous, elles sont les bienvenues.



Sept dimanches en l'honneur de Saint Joseph

Du dimanche 14 juin au dimanche 2 août

Les exercices des SEPT DIMANCHES en l'honneur de SAINT JOSEPH, préparatoires au PELERINAGE annuel organisé par la MAISON SAINT-JOSEPH d'OTTERBURNE commenceront le **DIMANCHE 14 JUIN.**

Ces exercices auront lieu à **3 heures P.M.** à l'Oratoire des Pèlerinages.

Le programme de chaque dimanche est le suivant:

1. Consécration des enfants à saint Joseph;
2. Prédication;
3. Parcours des stations avec récitation des prières des Sept Douleurs et des Sept Allégresses;
4. Neuvaine perpétuelle et Salut du T.S.S.;
5. Vénération de la relique de saint Joseph.

Les exercices des Sept Dimanches en l'honneur de saint Joseph comportent une indulgence de cinq ans et une indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires.

Saint Joseph est le gardien de notre Canada. Sa protection nous est plus que jamais nécessaire. Venez lui adresser vos prières pour vos soldats, vos marins, vos aviateurs!

N.B. Nous serions reconnaissants à Messieurs les Curés qui daigneraient porter le présent communiqué à la connaissance de leurs paroissiens.

Le Coin du Collège de St-Boniface

NOS CADETS

"Vos points pour les sujets exhibés seront excessivement élevés et durs à surpasser." Voilà les paroles encourageantes adressées aux cadets du Collège de Saint-Boniface par le Lieutenant Commings, officier commandant des cadets du Manitoba, après la revue annuelle du 23 mai.

Les assistants goûtèrent fort le spectacle. Tandis que le Lieutenant Commings se dirigeait vers les quatre pelotons, pas le moindre mouvement dans les rangs. Le Capitaine Szumski, en avant de la compagnie, salua son arrivée. Devant leur peloton respectif, les Lieutenants Rémillard, Désaulniers, Rodolphe Préfontaine et Ferland attendaient le commencement de l'inspection.

Le Sergent-Major Lavergne occupait le flanc droit de la compagnie, tandis que les Sergents Léo Turenne, Boulet, Barnwell et Albert Tessier étaient à l'arrière de leur peloton.

Il est regrettable que les Lieutenants René Préfontaine, Ubald Lafond, Roland Turenne, et les Sergents Fréchette, Champagne et Bockstael ne purent participer à la revue, car le succès de la revue du 23 est dû en grande partie à leurs efforts persévérants.

Commander, c'est développer la rapidité du jugement, l'initiative, la confiance en soi, et gagner le respect des inférieurs. Aussi la physionomie des officiers révélait bien la personnalité qui en est le couronnement.

Les exercices physiques auxquels se livrent les Cadets sont aptes à redresser les muscles, à embellir le corps: rigides comme des tours, les "militaires" resplendissaient sous leur calot rouge et vert.

Le caractère peut s'y améliorer cent pour cent: pour les officiers, il s'agit de commander en chrétien, non en dictateur; de contrôler ses impulsions lors des exercices; quant aux cadets, par amour du devoir ils suivent coûte que coûte les ordres donnés. Et où le caractère se trempe-t-il mieux que dans l'abnégation?

Partout règne une discipline parfaite. L'obéissance est prompte et gaie. La coopération développe l'amour du travail commun, où tous sont solidaires. Le respect envers les supérieurs est aussi inviolable que sur les champs de bataille.

L'esprit de corps anime chaque membre; à l'intérêt du peloton, **il faut sacrifier** l'intérêt personnel.

Le noble idéal du Père Préfet s'est réalisé. Grâce au dévouement inlassable qu'il a porté à son organisation, la règle "mens sana in corpore sano" ne souffre pas d'exception au Collège.

Tandis que le Lieutenant Commings offrait ses félicitations à la Faculté du Collège, le dôme dans toute sa majesté resplendissait sous le soleil de mai, fier de ses enfants, fier du succès, fier des sacrifices consentis.

Perçant le nuage de l'avenir, il voyait les Cadets des années futures dont les efforts soutenus seraient couronnés de splendides succès.

Marcel PILLOUD,
Versification.

La guerre aux Anglicismes

Voici, recueillies au cours d'une seule journée, des expressions tout à fait typiques entendues au jeu.

D'une façon générale tous les termes techniques sont anglais, tandis que les pronoms, quelquefois les verbes, sont français, ou francisés. Ce qui fait la fricassée que voici:

1.—Balle-au-camp:

"Qui c'est qui est **up?**"
"Combien de **men** de **out?**"
"**Pitche** au **home.**"
"**Watch** ta **peg.**"
"Viens **batter** des **fly.**"
"Envoye, té capabl' de le **fanner.**"
"On a **tié** le score."
"**Call** les **strikes.**"
"La balle est tombée **fair.**"

2.—Tennis et balle-au-mur:

"Il **drive** dans le **net.**"
"C't'un beau **pick-up.**"
"Il a une belle **motion.**"
"La balle fait des **lucky bounces.**"
"**Smash** ça."
"Qui c'est qui est **loser?**"

Jeux intérieurs:

"On joue au **nigger**; au **last ball in.**"
"C't'à mon tour à **buster.**"
"C'est la trois qui est la **shooter.**"
"Viens **bowler.**"
"Il a **fluké** ses trois **strikes.**"
"Ca fait deux **games** que j' **pinne.**"
"J'suis **bad lucké**, j'ai fait deux **blows.**"
"Il a du **style**" (prononcé à l'anglaise).
"Passe-moé ta palette de **rubber.**"
"Il a un beau **back-hand.**"

TOURNURES DIVERSES

"Mon **boss** m'a **lay offé.**"
"Donne-moi une **ride.**"
"On a **hiké**, hier soir."
"C'est rien que de la **junk.**"
"Il **délivre** des **drinks.**"
"La **pipe** a **busté.**"
"Il a **skiddé** dans la **ditch.**"
"Le **truck** a **stucké** près de la **shed.**"
"Il a **joiné** dans l'**Air Force.**"
"Il a **appliqué** pour une **job.**"
"C'est un **suit** pas mal **cheap.**"
"**Test** les **brakes.**"
"T'as pas **showé up** au **feed**, hier?"
"**Watche** ses **waves.**"
"Elle **flashe** avec son **jacket** rouge."
"Je te **bette** cinq cents."
"As-tu vu le **flag** de la **Red Cross** sur la **pole?**"
"Viens au **show** au lieu de **staller.**" (A suivre)

Cette liste, résultat d'une seule journée d'enquête à travers notre parler, appelle quelques commentaires. Ils feront la matière d'un prochain article.

Clément FLUET,

La société de demain

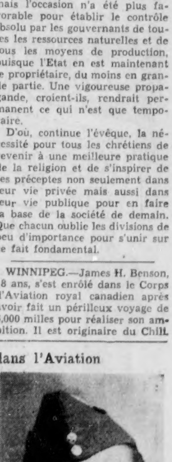
Les socialistes et les communistes, déclare S. Exc. Mgr Noll, évêque de Fort-Wayne, sont plus ardents à préparer un ordre mondial d'après-guerre, d'où Dieu soit tout à fait écarté, que les chrétiens à établir un ordre nouveau sur les principes de l'Evangile. Aux Etats-Unis comme en Angleterre, les partisans du marxisme intégral ou mitigé réorganisent leurs forces jadis dispersées, et profitent des circonstances actuelles qui ont amené les gouvernements à prendre en main la direction du travail. Ils sont pleins de confiance et affirment que jamais l'occasion n'a été plus favorable pour établir le contrôle absolu par les gouvernants de toutes les ressources naturelles et de tous les moyens de production, puisque l'Etat en est maintenant le propriétaire, du moins en grande partie. Une vigoureuse propagande, croient-ils, rendrait permanent ce qui n'est que temporaire.

D'où, continue l'évêque, la nécessité pour tous les chrétiens de revenir à une meilleure pratique de la religion et de s'inspirer de ses préceptes non seulement dans leur vie privée mais aussi dans leur vie publique pour en faire la base de la société de demain. Que chacun oublie les divisions de peu d'importance pour s'unir sur ce fait fondamental.

WINNIPEG.—James H. Benson, 18 ans, s'est enrôlé dans le Corps d'Aviation royal canadien après avoir fait un périlleux voyage de 6,000 milles pour réaliser son ambition. Il est originaire du Chili.

Deux frères manitobains dans l'Aviation





Ce sont les fils de M. et Mme Arthur Boucher, de St-Norbert, autrefois de Ste-Anne-des-Chênes.

Le sergent de section Henri Boucher, enrôlé en juillet 1940, partit pour l'Angleterre en avril 1941. Depuis le mois d'août 1941 jusqu'à février 1942, il fut sans-filiste sur un bombardier. Il se trouve actuellement en action au Caire, en Egypte.

Le caporal Arsène Boucher, enrôlé en février 1941, est en service aux Quartiers généraux du district no 2, à Winnipeg, où il est employé comme comptable.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Mort de la mère de M. l'abbé Gagné

M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de Haywood, a perdu sa mère, la semaine dernière. La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son digne époux, quinze enfants. Deux de ses fils sont prêtres, l'abbé J.-Marie et le Père H. Gagné, O.M.I., de Lebret, Sask.; il y a aussi une religieuse des Saints Noms de Jésus et Marie. Mme Gagné était soeur de M. l'abbé Joubert, ancien Procureur de l'Archevêché. Les funérailles ont eu lieu jeudi dernier à St-Pierre. Le service a été chanté par M. l'abbé Gagné. Nos sincères sympathies.

Monseigneur Cabana

S. Exc. Mgr Cabana est de retour à l'archevêché après avoir visité la partie ontarienne du diocèse. Son Excellence assistera au Congrès Eucharistique régional de Somerset, dimanche prochain.

Comité des Bourses

Le Comité des Bourses a tenu une réunion à l'archevêché cette semaine. La campagne en faveur de l'Oeuvre des Bourses a déjà rapporté des fruits et tout fait prévoir un succès complet.

A la Cathédrale

FETE-DIEU

La Fête-Dieu a été célébrée avec pompe encore cette année. Jamais la température n'avait paru aussi clémente. Une foule considérable a accompagné le Très Saint-Sacrement à travers notre ville. Le cortège était composé des diverses associations et paroissiens de la paroisse-cathédrale, de la paroisse des Belges, de Holy Cross et de East-Kildonan. Les communautés religieuses et leurs élèves: Collège, Maison-Chapelle, gardes-malades étaient représentés ainsi que les oeuvres spécialisées, les croisés, etc. Le tout formait un ensemble impressionnant. Surtout la foule priait! Un peu partout on entendait le murmure des Aves.

La procession parcourut les rues Aulneau, Hamel et Ritchot pour se rendre au parc Provencher où un groupe de paroissiens avaient élevé un très beau reposoir, adossé à la rue St-Jean-Baptiste. Quand le Très Saint-Sacrement parvint au terrain, les participants à la procession y étaient rendus, groupés et harmonieusement alignés. Le tout présentait un beau coup d'oeil. Le Saint-Sacrement était porté par M. l'abbé Lavoie, curé de la Cathédrale.

Après la bénédiction, la procession reprit son cours. On admirait l'ordre et le décorum avec lesquels cette foule considérable a évolué. Le retour se fit par les rues St-Jean-Baptiste, Dumoulin et Taché. La vaste cathédrale était remplie pour la bénédiction finale, et c'est aux accents de l'hymne national joué par notre fidèle fanfare La Vérendrye que le Saint-Sacrement pénétra dans l'église.

Nous avons assisté dimanche soir à une belle manifestation de foi et de piété. Cette fête splendide est à l'honneur de notre paroisse et de notre population. Tout a marché dans un ordre parfait. Les groupes, depuis les petits croisés jusqu'aux cadets, ont évolué avec un ensemble remarquable. Le long du parcours les maisons avaient été décorées avec goût. Là encore on sentait la foi profonde de notre population. Que Dieu en soit loué et remercié!

LES CIMETIERES

La souscription en faveur des cimetières a atteint la somme de $2,600.00. La perception va se continuer cette semaine. Les organisateurs ont lieu d'être fiers de ce succès. Déjà plus de soixante personnes ont remis à l'organisation l'argent nécessaire pour l'entretien de leurs fosses particulières.

A l'Hôtel de Ville

La souscription pour la Croix-Rouge s'est close pour notre ville par un montant de $24,000, comparé à $15,000 pour celle de 1940. Le secrétaire de la ville, M. E. A. Poulain, qui agissait comme trésorier de cette souscription, a droit à des remerciements pour le travail supplémentaire généreusement contribué pour le succès de cette souscription. Des remerciements sont dus également à tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à ce succès.

Retraites nouveau genre

Retraite fermée pour ceux et celles qui travaillent en ville. Les exercices sont fixés de telle manière qu'on peut les suivre et continuer de vaquer à son travail.

Le vendredi soir: à 7 h. 30, ouverture et coucher à la Maison des retraites.

Le samedi matin: les retraitants peuvent quitter la Maison à 7 h. 45 ou plus tôt, s'il le faut.

Le samedi midi: retour à la Maison, aussitôt après son travail.

Le dimanche, journée de retraite complète.

Le lundi matin, les retraitants peuvent quitter la Maison à 7 h. 45 ou plus tôt, s'il le faut.

Une offrande de $2.00 sera reçue avec reconnaissance.

Dates de ces retraites

Pour jeunes filles: vendredi prochain, le 12 juin. Prédicateur: R. P. Caron, S.J.

Pour hommes mariés: vendredi, le 19 juin. Prédicateur: L. Blais, prêtre.

D'autres retraites de ce genre seront annoncées dans **La Liberté.**

S'adresser: 680, rue Collège, St-Boniface. Tél.: 201 422.

Société d'Enseignement Postscolaire

Cours de tissage en juillet

Nous annoncions, il y a deux semaines, la tenue d'un cours de tissage à l'Institut Collégial, en juillet prochain. Nous annoncions la possibilité d'un cours complémentaire, en teintures domestiques et en tressage de la paille, donné par une spécialiste, Révérende Soeur Marie Alphonse d'Avila, directrice de l'école Saint-Lambert, qui viendrait se joindre à Rév. Soeur Donalda. Nous venons de recevoir de la Révérende Mère Générale des Soeurs des Saints Noms de Jésus-Marie, la permission requise. La Révérende Soeur Marie Alphonse d'Avila sera donc ici sous peu, et les étudiantes auront l'avantage de pouvoir suivre un cours plus avancé. Ce cours s'ajoute comme complément à celui de la Rév. Soeur Donalda, et pourra être suivi par celles qui sont déjà initiées à ce genre de travail.

Cours d'Economie domestique

Les cours des Soeurs Ziegler et Proulx se continuent avec un succès croissant à Vassar. On y exprime la plus vive satisfaction. Après leur stage à Vassar, les Révérendes Soeurs iront à Laurier. Ce cours commencera le 6 juillet.

Décès

M. PIERRE GERBAULT

Le lundi soir 1er juin décédait subitement à l'hôpital de St-Boniface, où il avait été transporté la veille, M. Pierre Gerbault. Agé de 77 ans, il était né en France, près de Lyon, et habitait le Manitoba depuis 38 ans.

Il avait été employé des compagnies C.P.R. et C.N.R., et malgré son âge, toujours alerte, d'une santé encore robuste, rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine.

Il laisse dans le deuil son épouse et la famille Mouty. Son service eut lieu à la cathédrale et l'inhumation au cimetière paroissial.

• • •

M. J.-A.-W. LANE

Nous venons d'apprendre la mort de M. J.-A.-W. Lane, de 606, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, survenue lundi soir, à St-Boniface.

Le défunt est né à Montréal en 1875.

Sa famille vint dans l'Ouest en 1877 et s'établit à St-François-Xavier. Plus tard il vint habiter Deer Lodge où M. Lane était en charge du bureau de poste avec son père.

Après avoir passé quelques années à Winnipeg et à Ste-Anne, ils s'installa définitivement à St-Boniface, où il s'occupa d'immeubles et d'assurances. Il fut résident de cette ville durant les trente dernières années, et en fut même un échevin.

Lui survivent: ses trois fils, Arthur, Henry et Wilfrid, ainsi que deux filles, Anne et Claire (Mme W. T. Baker), tous de St-Boniface.

Les soins funéraires ont été confiés à la Maison J.-A. Desjardins.

Sa dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 606, rue St-Jean-Baptiste.

M. Lane n'a survécu que trois semaines à son épouse.

A la famille éplorée, **La Liberté et le Patriote** offre ses sincères sympathies.

PETITES NOTES

A l'occasion du trentième anniversaire de mariage de M. et Mme Gustave Maher, de Montréal, plusieurs parents se sont réunis à leur résidence, dimanche dernier, pour leur offrir leurs félicitations et leurs voeux. Durant la soirée, la petite Lorraine Boutet présenta à ses grands-parents une gerbe de fleurs et des cadeaux, au nom des invités.

• • •

Mme Fred Nys est actuellement à Montréal, l'invitée de ses parents, M. et Mme Gustave Maher.

• • •

Mme Albert Séguin est partie dernièrement pour un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

• • •

A l'occasion de son prochain mariage, Mlle Annette Hince fut l'invitée d'honneur à une soirée chez Mme Perret, 627, chemin Ste-Marie. Mme A. Hince, mère de la future mariée, ainsi que Mme J.-A. Lemay présidaient, assistées de Mlles Simonne Poulain, Juliette Paquin et Alice Hince. Les invitées étaient au nombre de 22.

Mme F.-A. Brousseau, de 156 rue Masson, organisa un thé en l'honneur de Mlle Hince. Mmes A. Hince, E. Brousseau et E. Rodrigue présidaient à ce thé. Elles furent assistées de Mlles Alice Hince, Marguerite Blais, Juliette Paquin, Louise Prud'homme et Lorraine Lavery. Les invitées étaient au nombre de 110.

• • •

En l'honneur de Mlle Alice Guay, dont le mariage eut lieu samedi dernier, Mlles Cécile Martel et Yolande Pandolfi organisèrent un "shower" d'ustensiles de cuisine, à la demeure de Mme A. Fluet, 651 avenue Taché. Mlles Lucille Guay et Flore Turgeon aidèrent au service du souper "buffet". Il y eut 50 invitées.

• • •

Mlle Blanche Asselin dont le mariage avec M. Georges Toussaint eut lieu samedi, fut l'invitée d'honneur à une réception organisée par Mme Frank Van Belleghem et Mlle Thérèse Couture, qui eut lieu au Club Belge.

Les personnes suivantes aidèrent au service: Mmes P. Renault, G. Giguère, J. Hardy, Mlles Madeleine Tremblay, Denise Leclerc et Antoinette Asselin.

• • •

Les membres du club de bridge de Mlle Madeleine Dugal organisèrent en son honneur, une réception chez Mlle Françoise Béchard, 197 rue Masson. Mme L.-P. Roy présidait. On comptait 15 invitées.

• • •

En l'honneur de Mme Jean-Marie Tremblay, de Sorel, P.Q. qui est en visite chez ses parents, M. et Mme A. Huot, Mmes Paul Huot et C.-E. Huot organisèrent une réception.

• • •

M. Roland Vinet dont le mariage avec Mlle Madeleine Dugal a eu lieu hier, est arrivé à St-Boniface samedi dernier.

La LIBERTÉ et le PATRIOTE

Journal hebdomadaire — *Fondé en 1913*

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS Ltd

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada $2.00; Etats-Unis $2.50; Europe $3.00
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE et le PATRIOTE.

Volume XXX — *Numéro 6*

Aux abords de la Saint-Jean-Baptiste - - Calixa Lavallée

Il se passe ici parfois des choses bien intéressantes, qu'on doit signaler à "nos gens". Cela peut servir d'authentique stimulant, aux abords de la Saint-Jean-Baptiste, alors que, nous réveillant de notre langueur de onze mois, nous faisons volontiers la roue comme des paons.

Voilà un an à peu près, M. Adélard Paul, de Transcona, décida de faire connaître à nos disparates populations de l'Ouest la personnalité de Calixa Lavallée, le musicien qui nous a donné notre air national, l'**O Canada**.

Donc, par les soins de M. Paul, M. Marius Benoist se rendit un soir au cercle des "Native Sons" de Winnipeg pour y parler de Lavallée. Ce fut une belle réunion. Il y avait là un ancien maire de Winnipeg, des échevins, des députés, des membres de la commission scolaire, des dames en bon nombre et qui plus tard dans la soirée participèrent à un concert.

Adélard Paul présenta Marius Benoist aux auditeurs; M. Benoist parla pendant une heure environ. Le spectacle de deux Canadiens français se levant l'un après l'autre et maniant la langue anglaise avec une facilité qui allait jusqu'à l'élégance, frappa les Anglais, et ils le dirent en des commentaires élogieux.

M. Benoist donna à son auditoire toute une biographie de Calixa Lavallée. On l'accueillit avec une faveur extrême. Séance tenante les "Native Sons" décidèrent de faire circuler la conférence au loin et au large dans nos provinces; les membres de la Commission scolaire la voulurent pour les écoles.

L'ami Paul rayonnait; voici qu'il rêve maintenant d'un futur livre en anglais, afin que, d'un océan à l'autre, on sache ce que fut l'homme dont la musique ouvre et clôt toutes nos réunions publiques.

C'est à merveille!

Mais nous-mêmes, Canadiens français, sommes-nous suffisamment renseignés sur Lavallée? Car enfin nous lui devons de la reconnaissance, à ce compatriote de talent et de dévouement.

Dans notre jeunesse, nous avions appris que Calixa Lavallée avait été professeur à Montréal et que, une fois dans sa vie, le hasard lui avait fait trouver une note heureuse!

Or la vérité est tout autre. Lavallée est loin d'être ce petit musicâtre qui battait le pavé de Montréal, comme tant d'autres, avec des cahiers sous le bras, donnant quelques leçons à quelques élèves, pour gagner le pain quotidien. Marius Benoist a fait bonne justice de cette histoire d'un Lavallée modeste et soumis à la médiocrité. Si l'on priait M. Benoist de répéter en français, à Saint-Boniface, ou au Sacré-Coeur de Winnipeg, sa conférence anglaise de l'hiver dernier, notre public apercevrait un Lavallée qu'on ne soupçonne guère.

Voici une occasion de sortir de nos léthargiques inattentions.

* * *

Il a paru à Montréal, récemment, un volume d'une couple de cents pages sur Lavallée; son auteur, M. Eugène Lapierre, a fait émerger nettement la physionomie de l'artiste. Car Lavallée mérite le nom d'artiste, non seulement parce qu'il avait étudié avec conscience, mais aussi parce qu'il portait en lui-même l'indicible étincelle. Pour nous, en lisant ce livre, nous avons su gré à M. Lapierre d'avoir mis sur le front de Lavallée cette auréole qui est le bien légitime de ceux qui ont parlé, écrit, chanté, à cause d'un irrépressible mouvement de leur âme.

M. Lapierre, qui est directeur du Conservatoire National à Montréal, a naturellement examiné en technicien la genèse et la texture musicale de l'O Canada. A cet examen il a apporté une compétence que nul ne récusera; et il a écrit dans le beau style qui convient quand on traite d'harmonie, d'art, de poésie.

Lorsque nous avons commencé cet article, nous avions l'idée de butiner à travers les deux cents pages de M. Lapierre, pour en extraire de quoi faire un fusain de Lavallée. En y pensant, nous nous disons qu'il serait injuste d'ébaucher ici la moindre esquisse: ce serait raconter à l'avance, ce serait émousser l'intérêt que suscitera la future conférence française de M. Benoist. Et pour ce qui concerne la diffusion ultérieure de son travail, l'imprimerie est là.

Nous mettons notre point final en jetant un oeil légèrement inquiet du côté de M. Benoist, que nous n'avons pas prévenu! Mais quand la Société Saint-Jean-Baptiste ou la Société Historique l'auront réclamé comme hôte, vous verrez que nous n'avons pas écrit pour rien. S'il y a quelque justice en ce bas monde, on nous remerciera!

Noël BERNIER.

Ce que disent les journaux

Les caisses populaires

La Caisse populaire constitue le plus remarquable mécanisme d'épargne populaire. Elle remplit ce rôle non seulement dans les centres ruraux, mais aussi dans les centres urbains. Elle accumule des capitaux importants qu'on peut prêter sur les lieux aux membres mêmes. Quand on considère l'ensemble de ces caisses on demeure étonné de la puissance économique qu'elles représentent.

L'oeuvre est aujourd'hui assujettie à tous les contrôles qu'on peut désirer et offre de ce chef toutes les garanties possibles. On doit donc souhaiter la multiplication et l'établissement des caisses dans toute la province. D'aucuns estimaient, faute de les connaître, qu'elles concurrençaient les grandes banques. Non. Elles ont un champ d'action qui leur est propre et le succès qu'elles y peuvent obtenir ne peut que consolider notre situation économique. Tant valent les unités qui constituent la nation, tant vaut véritablement son crédit.

(Le Nouvelliste)

La conscription

La haute finance de Toronto sait voir loin lorsqu'elle se sent menacée. Le nez au vent, elle hume l'air qui vient du Québec. Tant que l'on ne parlait que de l'opposition au service militaire obligatoire pour outre-mer, elle supportait tant bien que mal l'attitude de cette province. Maintenant que l'opinion publique lui apporte l'écho de certaines réclamations en faveur de la conscription de la richesse, la haute finance de Toronto dresse les oreilles, les tend à ce bruit insolite, flaire le vent avec méfiance. Parlez-lui de la conscription des ressources humaines pour outre-mer, à la bonne heure. Mais, si c'est de celle de la richesse, elle tremble.

Camille L'HEUREUX.

(Le Droit)

La propagande communiste

Tout le monde admet que la résistance de l'armée et du peuple russes mérite des éloges. Mais les Canadiens français catholiques, tout comme plusieurs Canadiens anglo-protestants, s'objectent à ce qu'on profite des circonstances pour faire l'apologie de la révolution bolchéviste.

Et nous ne comprenons pas que les autorités tolèrent une telle propagande.

Nous battons-nous pour la sauvegarde de la civilisation chrétienne, oui ou non? En laissant exalter les soi-disant prodiges du régime bolchéviste, nous laissons vanter un régime athée, subversif, antidémocratique.

Du point de vue religion et ordre social, le communisme ne vaut certainement pas mieux que le nazisme dont nous voulons à bon droit l'écrasement. Le régime de Staline est officiellement athée et l'ambition avouée de la IIIe Internationale sustentée par l'Etat, est de provoquer la révolution mondiale pour substituer aux régimes existants, la dictature bolchéviste.

Louis-Philippe ROY.

(Action Catholique)

La leçon des raids du Dutch Harbour

L'aviation japonaise a par trois fois survolé et attaqué la base américaine de Dutch Harbour en Alaska. C'est son premier coup porté en terre américaine proprement dite. Rien n'indique qu'il soit d'envergure. Peut-être n'a-t-il d'autre but que de prouver aux Japonais que le Japon peut lui aussi frapper les Etats-Unis par la voie de l'air. Tokio a été si rudement secoué par l'aviation américaine que les chefs de l'armée japonaise se trouvaient pratiquement dans l'obligation d'essayer au moins une riposte. Ils l'ont fait. Se proposent-ils en outre d'envahir l'Alaska? Si les Américains ont préparé leur défense, comme on a toute raison de le croire, ce serait une partie difficile.

Une leçon se dégage de ces raids sur Dutch Harbour. C'est qu'il est plus essentiel que jamais de garder nos forces pour la défense de notre continent. On ne veut pas laisser répéter chez nous ce qui s'est passé en Australie où l'on a dû rappeler au pays les aviateurs australiens pour se protéger contre une invasion possible. Ce point de vue sera certes exposé lors du débat sur le rappel de la clause 3.

(Le Nouvelliste)

Les navires francais

On a demandé à M. Eden s'il était vrai, comme certaines dépêches l'avaient indiqué, que les Français avaient permis aux Allemands de se servir des navires français pour l'entraînement des marins allemands. M. Eden a répondu qu'il ne connaissait rien de cela,—ce qui signifie, la chose est très claire—que l'histoire a été inventée de toute pièce.

C'est un Anglais qui a dit que la première victime de la guerre —il parlait de façon générale— c'est la vérité. Cette guerre-ci ne diffère pas des autres. Nous avons pu nous en apercevoir déjà. Au lendemain du conflit de 1914-18, un Français a écrit trois gros volumes sur les mensonges de la guerre. La matière ne manquera pas davantage à l'histoire de l'avenir.

Les curieux peuvent dès maintenant constituer leurs dossiers.

Ils pourront y ajouter un lot de discours et déclarations qui feront demain un singulier effet.

O. H.

(Le Devoir)

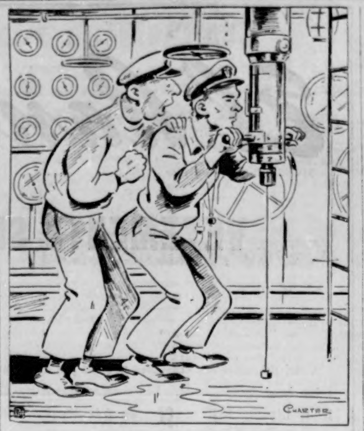
Les conversions aux Etats-Unis

Le dimanche de la Pentecôte, 536 adultes convertis, 299 femmes et 237 hommes, ont reçu le sacrement de confirmation des mains de S. Exc. Mgr Molloy, évêque de Brooklyn. De ce nombre, 492 se sont convertis à la suite de conférences données sous les auspices de l'Apostolat diocésain de doctrine religieuse. Le sermon de circonstance, donné à l'occasion de la cérémonie de confirmation, fut prononcé par le Père John Riach, de la congrégation des Paulistes, qui est lui-même un converti. Cet apostolat diocésain a été fondé il y a cinq ans, et depuis cette date on compte au-delà de deux mille conversions qui en ont été la conséquence.

Cela montre que bon nombre de protestants sont bien disposés et qu'ils acceptent facilement la vérité aussitôt qu'elle leur est présentée. Cela montre aussi que des laïques bien instruits dans les questions de doctrine catholique pourraient servir d'instruments pour faire connaître la vérité. Un non catholique qui éprouve de la gêne à venir causer avec un prêtre s'entretiendra volontiers avec un laïque sur des sujets religieux. Les laïques qui aiment l'Eglise et qui désirent sa diffusion devraient donc avoir à coeur d'être bien instruits des doctrines catholiques.

UN CELEBRE TRADUCTEUR DE BALZAC MEURT DANS UN CAMP DE CONCENTRATION

LONDRES.—L'agence télégraphique polonaise annonce la mort de Tadousz Zelenski, commentateur et traducteur de Balzac. Il est mort dans un camp de concentration allemand à Dachau.



"Laisse-moi regarder un peu, moi aussi je suis entré dans la Marine pour voir du pays!"

L'esprit du Christ doit ressusciter

La France ne mérite pas plus de blâme que les autres pays.

Allocution du R. P. Couture, O.P., diffusée de New-York, le jour de Pâques.

* * *

"Comme ils doutaient encore à être de joie."

Ce qui doit ressusciter aujourd'hui, ce qui doit ressusciter tous les jours dans le monde, en dépit de tous les tombeaux, en dépit de tous les soldats que l'on met pour garder certains tombeaux, c'est l'esprit du Christ.

Que nous soyons, nous-mêmes, personnellement, ou que nous ayons longtemps été pour cet esprit du Christ, des tombeaux—et peut-être même ces "sépulcres blanchis" dont Il parlait avec tant de colère, nous le savons.

Que la France ait été, à certaines heures de son histoire politique — et peut-être aux plus graves heures de son histoire politique, pour cet esprit du Christ, non un berceau mais un tombeau, nous le savons, nous le reconnaissons: dans sa politique sociale, dans sa politique étrangère. Mais pas plus que les autres nations; et sans doute moins que telle ou telle réputée plus chrétienne. En tout cas, pas plus dans ces vingt dernières années que dans telle autre époque, réputée plus chrétienne de son histoire. Etant prêtres, nous avons été témoins de la sainteté qu'il y avait en France dans les années qui ont précédé la guerre: ayant été témoins, nous devons en porter témoignage aujourd'hui, puisqu'on accuse la France.

Nous avions en France, notre part de la misère commune du Christianisme dans le monde. Nous avions les mêmes excuses que les autres nations—car la fidélité au christianisme pour le peuple comme pour les individus n'est pas une chose facile: c'est une chose exigeante et dure.

Pourtant, dans ce tombeau des nations, dans ce lent et silencieux ensevelissement du christianisme au coeur charnel, au coeur lourd des nations qu'aura été presque continuellement l'histoire politique du monde, nous devons nous souvenir que ce n'est plus un cadavre qui est déposé. "Le Christ ressuscité ne meurt plus" disait Saint Paul. On peut fermer et sceller la tombe, on peut tasser la terre: c'est un vivant qu'on ensevelit et qui, tôt ou tard, ressuscite.

Dans les nations, comme dans l'ombre du coeur fermé, du coeur scellé des hommes, c'est un vivant et non pas un mort que Dieu même a déposé. Ce matin de Pâques, dans les milliers d'Eglises, des millions de chrétiens de toutes races auront reçu le Christ ressuscité. Comme aux premières années du Christianisme, dans d'obscures maisons de Rome, de Grèce ou d'Asie Mineure, de pauvres gens entourant une très pauvre table, le recevaient ressuscités eux aussi, avec lui.

Deux mille années écoulées ne changent rien à ces choses: deux mille années toutes pleines, en effet, des désastres et des hontes de l'histoire, et spécialement de l'histoire des nations chrétiennes, ne peuvent rien là contre: le Christ ne cesse de ressusciter dans ce monde mauvais, comme il ressuscite dans nos coeurs coupables. On croit qu'on a usé désormais toute la grâce, qu'on a abusé de tout, qu'on a tout flétri; et voilà qu'à nouveau, tout est pur, tout redevient possible.

Ainsi en est-il des nations et spécialement des vieilles nations chrétiennes. Cette année, en ce printemps plein des pires menaces, en ce jour de Pâques où aucune joie, aucune lumière ne nous viendront de la terre, ce continuel ensevelissement du Christ et sa résurrection obstinée dans le cours caché et confus de l'histoire, nous rappellent qu'il faut espérer. Mais ils nous rappellent aussi qu'il faut être prêts, car le mystère de Pâques est pour toujours le mystère d'un passage.

* * *

Il faut espérer puisque le Christ ressuscite vivant parmi nous. Mais il faut aussi se préparer, car il peut ressusciter sous une forme si nouvelle, que ses amis eux-mêmes pourraient ne pas le reconnaître, ce Ressuscité qui va les appeler par leur nom et rompre avec eux le pain rare, le pain sacré des pauvres.

"Si le grain ne meurt"... Tout ensemencement est l'ensevelissement d'une vie: cet ensevelissement de Dieu qui commence dans la nuit de Noël, se termine avant l'aube de la nuit de Pâques par la résurrection. Et maintenant que le Christ est ressuscité, on n'arrête plus la diffusion de sa vie. Qui le cache ou l'ensevelit, l'incarne. Vous le persécutez, vous l'opprimez dans un homme ou dans un peuple: en réalité vous l'incarnez en lui.

Cela est vrai aujourd'hui de la France toute entière car le vainqueur la persécute et l'opprime.—C'est vrai dans la mesure même de l'oppression et de la persécution: c'est donc plus vrai de ceux qui sont, parmi les Français, les plus persécutés, les plus opprimés.

Centenaire du retour des Jésuites au Canada

Le 31 mai 1942 a marqué le centenaire du retour des Jésuites au Canada. C'est à la demande du deuxième évêque de Montréal, Mgr Bourget, que les fils de saint Ignace reprirent leur apostolat sur une terre dont leurs frères aînés avaient été les premiers apôtres et les premiers martyrs. Ils se fixèrent d'abord à Montréal qui est resté leur siège principal et d'où ils rayonnèrent à travers tout le pays.

La Compagnie de Jésus compte actuellement au Canada plus de mille membres groupés en deux provinces, douze collèges classiques, échelonnés de Halifax à Edmonton, cinq maisons de retraites fermées, deux scolasticats et deux noviciats, plusieurs résidences, maisons d'oeuvres, paroisses, missions. Elle exerce les ministères les plus variés et dirige même un vicariat apostolique en Chine. Les temps troublés que nous traversons ne permettent pas de commémorer avec éclat ce centenaire. Il n'y a pas si longtemps d'ailleurs que les Jésuites célébraient solennellement le quatrième centenaire de leur Compagnie. Ils se sont contentés le 31 mai de faire monter vers le ciel, avec leurs amis et tous ceux à qui ils ont pu faire quelque bien, de vives actions de grâces pour les bienfaits dont Dieu les a comblés durant ces cent ans.

La fête du Sacré Coeur

Aucun catholique ne devrait laisser passer la fête du Sacré-Coeur, le vendredi, 12 juin, sans donner ce jour-là à Notre Seigneur une marque d'amour, sans se mettre, lui et les siens, sous sa puissante protection. Communier, faire amende honorable, consacrer sa personne et sa famille, orner sa demeure d'une image du Sacré Coeur: voilà les pratiques qui seront particulièrement agréables à Notre Seigneur, qui attireront sur nous ses meilleures bénédictions. Plus puissantes encore seront les manifestations collectives: familiales, paroissiales, nationales. Les maisons d'éducation, les groupements sociaux, les paroisses, les municipalités se doivent d'honorer le Sacré Coeur comme il l'a demandé. Le jour où nous le comprendrons, la paix luira à l'horizon.

E.S.P.

Qu'est-ce que signifie ce "non"?

Texte français d'un article du professeur F.-R. Scott,* au "Canadian Forum" de Toronto.

(Traduction du Devoir)

Le point important à comprendre pour les Canadiens, au sujet du plébiscite du 27 avril dernier, ce n'est pas ce que veut dire la réponse affirmative, mais ce qu'ont voulu dire ceux qui ont répondu non.

La réponse affirmative est assez obscure pour satisfaire même le premier ministre. Ce n'est pas un vote pour la conscription; car on n'a jamais posé aux Canadiens la question de savoir s'ils voulaient ou non la conscription pour outre-mer. Une question aussi simple aurait été trop directe pour cadrer avec nos traditions politiques. La question c'était de savoir si le gouvernement devait ou non être libre de se servir à l'avenir du capital humain canadien comme il l'entendra. Mais il n'y a aucun doute que pour plusieurs de ceux qui ont voté oui, cela signifie qu'ils veulent la conscription, et tout de suite. D'autres, qui ont voté non, l'ont fait parce que M. King les a mis sous l'impression qu'un vote négatif serait un vote de manque de confiance en lui-même. Ainsi, il a presque fait du parti conservateur et des C.C.F., qui ont ensemble demandé de voter **oui**, des machines électorales libérales, quoique, à la dernière minute, il ait nié qu'il voulût poser la question de confiance. L'impression subsistera, ainsi que le démontre un coup d'oeil sur les journaux. Tout cela fait que des gens ont voté oui pour toutes sortes de raisons différentes et même contradictoires.

C'est le vote négatif...

Néanmoins, cela ne met pas le pays en face de plus grandes difficultés, ni de plus grands dangers. Les **yesmen** approuveront pour la plupart une politique de guerre plus résolue. C'est le vote des **non** qu'il faut étudier et peser, parce que si l'on ne comprend pas ce vote et si le gouvernement agit sans comprendre ce vote, il en résultera facilement de graves périls pour notre pays. Aucun homme sensé, même s'il est prêt à sacrifier tout l'avenir du Canada, en tant que nation, pour accroître l'effort de guerre présent du pays, ne voudrait poser un acte qui diviserait immédiatement nos forces et affaiblirait ainsi la volonté nationale. Cela aurait autant de bon sens que si les tories d'Angleterre se lançaient dans un assaut à fond de train contre les Trade Unions, afin d'activer la production de guerre, ou que si Chiang Kai-Shek renouvelait ses anciennes attaques contre les armées communistes qui se battent dans ses propres rangs. Aller aggraver des dissensions intestines, ce serait être étrangement loyal envers les nations unies.

Pourtant, c'est ce que certains groupes canadiens ont déjà fait en marge de la question de la conscription; et ce que ces mêmes groupes font encore en interprétant faussement le vote sur le plébiscite. Bien qu'il y ait au Canada français certains groupes qui font de la politique avec ces questions vitales, la très grande responsabilité au sujet des difficultés présentes est attribuable au Canada de langue anglaise. Ce sont les Canadiens de langue anglaise qui ont pris les plus grandes décisions canadiennes de l'intérieur, dans cette guerre-ci comme dans les guerres passées où figura le Canada. Il s'est très rarement fait un effort pour aller au fond de ce qui pourrait être l'hésitation singulière de la part de Québec à voir les choses telles que les Anglo-Saxons les voient. Ce n'est pas souvent que l'on a analysé avec sympathie les courants d'idées du Canada français. Tous les Canadiens de langue anglaise savent que si M. Meighen et Tim Buck ont tous les deux conseillé de voter oui au plébiscite, ils le firent pour des raisons très différentes. Mais combien de gens peuvent distinguer entre les Canadiens français qui votèrent non parce qu'ils veulent l'isolement, et ceux qui votèrent non, parce qu'ils aiment le Canada?

Sujet de réflexion

Partout les Britanniques feraient bien de réfléchir sur un fait que la guerre a mis en évidence, à savoir que les peuples non britanniques, censés "jouir" des bienfaits de l'Empire britannique, ne semblent pas apprécier ces bienfaits autant qu'on nous a enseigné qu'ils le feraient. Les Irlandais ont été sous la domination britannique pendant huit cents ans; et pendant cette crise-ci, ils préfèrent ne pas se battre du tout pour la Grande-Bretagne. Le chef boer Hertzog a préconisé la neutralité pour l'Afrique-Sud, en 1939, et quoique Smuts ait pu trouver assez de partisans pour lui infliger une défaite, il reste encore dans ce Dominion un élément antiguerre dangereux. Le grand chef indien Nehru fut emprisonné longtemps, parce qu'il refusait de combattre pour l'Inde aux conditions de la Grande-Bretagne; et il a récemment rejeté l'offre de Cripps d'accorder le statut de Dominion à l'Inde, le considérant insuffisant. Les Birmans, après avoir vécu cent ans dans l'Empire, paraissent aujourd'hui s'être battus du côté de l'envahisseur japonais. Et maintenant voici Québec qui vote **non** au plébiscite. Il n'y a aucun doute que les colonels Blimps (fantoche de l'armée anglaise) diront que tout cela prouve la supériorité de l'Anglo-Saxon sur les **indigènes**; mais des hommes doués de quelque intelligence et qui ont le souci de la liberté humaine seront profondément remués par ces indices de danger, ils prendront le temps de faire de l'autocritique. Il se commit manifestement de sérieuses erreurs politiques. Il n'est peut-être pas trop tard pour corriger certaines de ces erreurs.

Le facteur commun à dégager

Il y a un facteur commun à toutes ces situations et dont l'étude pourrait fort aider à les expliquer. C'est le facteur de la domination anglaise **sur** ces autres races. Ces étranges peuples non britanniques semblent tant aimer la liberté qu'ils veulent être libres même de la domination britannique. Où il y eut plus de liberté, c'est là qu'il y a le moins de difficultés, et où l'on a refusé la liberté, c'est là qu'il y a le plus d'embarras. Il n'y aurait jamais eu le général Smuts en Afrique du Sud, si l'on n'avait pas reconnu à ce pays le status de Dominion. Il se peut que si le premier ministre U. Saw, de Birmanie, eût obtenu le nouveau status qu'il recherchait pour son pays, les conditions eussent été différentes en Birmanie. Les Irlandais ne se sentent pas encore réellement libres, puisque l'Ulster reste sous la domination britannique; et quoique M. de Valera n'accorde pas de bases navales aux Alliés, il supprime néanmoins la I.R.A. En d'autres termes l'on est généralement fondé à dire que la répugnance de certaines parties de l'Empire britannique à se conformer à l'idée britannique de guerre totale est au fond due à l'amour de la liberté. Ces parties de l'Empire veulent **la démocratie** chez elles avant de commencer à se faire tuer pour **elle** à l'étranger. Certes, il ne faut pas pousser cette attitude trop loin, lorsque l'adversaire est à la porte. En tout cas, c'est une attitude très humaine et au fond c'est une attitude fort admissible.

Contre l'impérialisme

Qu'est-ce que tout cela a à faire avec le Québec et avec le plébiscite? Cela y touche de très près. Le vote négatif considérable reste une protestation, non pas contre la guerre, mais contre l'idée d'impérialisme.

Les gens de Québec ont la mémoire longue. Est-ce que la devise de leur province n'est pas: **Je me souviens?** Ils envisagent chaque nouvel événement politique du point de vue de leurs expériences particulières. Or, nulle question politique au Canada ne comporte une telle perspective impérialiste que la conscription pour outre-mer. Un pays qui s'appelle le Canada et qui a des liens avec l'Europe existe ici depuis plus de quatre cents ans. Quand, pour la première fois, un gouvernement canadien envoya-t-il un premier corps expéditionnaire canadien dans une guerre outre-mer? Il n'y a pas 40 ans, dans la guerre des Boers. Les Canadiens allèrent alors aider l'Empire à imposer sa domination sur une petite nation qui n'en voulait point. Ce mauvais coup, le pays l'a durement payé. Même ceux qui croient encore que cet acte était justifiable reconnaîtront que cela créa une association d'idées qui n'a jamais disparu: l'idée que les armées canadiennes ne vont en service à l'extérieur que dans l'intérêt de l'Empire britannique. Si quelque lecteur croit que nous ouvrons là une blessure bien fermée, rappelons que la guerre des Boers fit surgir Henri Bourassa, fondateur du **Devoir**, et que ces deux ennemis avoués de l'impérialisme sont encore fort vivants et bien actifs pendant cette guerre-ci.

Le scandale de 1917

La première guerre mondiale ajouta une autre complication dans le Québec, à ce que les forces expéditionnaires fussent d'idée impérialiste. Elle introduisait l'idée du service militaire obligatoire outre-mer pour les Canadiens français, imposé sur décision de la majorité britannique du Canada. Et, mêlée à la campagne de conscription de 1917, il y eut une corruption politique et des **schemes** financiers portés à un tel degré que cela suffit à noircir même les motifs les plus élevés. L'on eut un gouvernement d'union tout autant pour sauver du naufrage des intérêts ferroviaires que pour imposer la conscription. Dans l'intervalle entre les deux grandes guerres mondiales, la plus grande partie du Canada de langue anglaise finit par se rendre compte que la conscription pour service outre-mer avait été une bévue pitoyable qu'on ne devrait pas répéter. Telle fut l'opinion officielle de chaque parti politique.

Vint la seconde guerre

Et puis est venue la deuxième guerre mondiale. Du point de vue de Québec, qu'est-ce qui changea? Au début, fort peu de chose. Le conflit s'amorça comme guerre européenne: l'Angleterre et la France contre l'Allemagne. Les tories gouvernaient l'Angleterre; les Canadiens devaient-ils être conscrits à cause de cela? Nul autre pays de notre hémisphère ne considéra cette guerre comme un combat à mort entre la démocratie et la tyrannie. Québec accepta la situation de fait; et l'on ne peut assurément pas le blâmer de n'avoir pas immédiatement accepté l'idée de grande croisade. Quoi qu'on ait dit au sujet de notre entrée dans cette guerre-ci, il reste, du point de vue du Québec, le fait que nous n'avions pas droit d'être neutres —M. Lapointe ne l'a-t-il pas dit? —et donc que nous n'avions pas le choix dans l'affaire. De la même façon, l'envoi d'un corps expéditionnaire en Angleterre fut accepté comme inévitable, bien qu'il n'y ait eu de vote au parlement canadien sur cette question. Mais lorsque le Québec vit la question de conscription ressuscitée par un groupe d'impérialistes de Toronto et par une petite clique du parti conservateur, tout cela pour servir encore d'arme avec laquelle jeter à bas le premier ministre libéral et le parti libéral, le Québec serra les rangs. Il y avait là quelque chose que tout le monde savait: ce que le maire Houde avait prédit avant qu'on l'expédiât au camp de concentration. Et de nouveaux facteurs dans la guerre mondiale tels que Pearl-Harbour, l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, les victoires japonaises, rien de cela, même s'ajoutant à la chute de France, ne changea le sentiment sur la conscription, dans le Québec. Le long des deux rives du Saint-Laurent, on considère cette conscription imposée par des impérialistes, dirigée par des impérialistes, utilisée par des impérialistes. La pitoyable expédition canadienne à Hong-Kong, à la demande de Londres, n'a pas amélioré les choses. Et puis, est-ce qu'il n'y aurait pas présentement besoin de troupes canadiennes au Canada? L'Australie, l'Afrique du Sud et l'Irlande du Nord n'avaient-elles pas refusé la conscription? Ainsi se répète l'histoire.

Pourquoi le Québec a voté non

Le 27 avril, le Québec ne vota pas sur la question de savoir s'il fallait libérer le gouvernement de ses engagements, mais sur la question de savoir si les Canadiens allaient être obligés de défendre l'Angleterre et l'Empire britannique. Et le Québec est sorti du plébiscite surpris et revigoré par sa propre unanimité.

Assurément, tous les Canadiens de langue anglaise et bien des gens hors du Canada devraient comprendre un tel résultat, même s'ils le regrettent. Assurément, si l'on admet les prémisses qui furent à la base du raisonnement de Québec, aucun peuple qui se respecte ne pouvait donner un autre vote que celui qu'il a donné. Il ne paraissait pas qu'il y eût besoin d'avoir la conscription pour la défense du Canada. Evidemment, au regard de tous les Canadiens, cela est fort clair. Comme Leslie Roberts l'a si bien dit, le Canada doit décider la question de savoir s'il se bat pendant cette guerre-ci comme colonie anglaise ou en tant qu'une des nations unies. L'élément persistant de colonialisme dans l'effort de guerre du Canada, élément réel ou apparent, est au fond de toute la difficulté. Nous n'avons pas encore décidé d'être une nation indépendante dans les choses internationales, formulant notre propre politique, donnant aux autres l'appui que peut nécessiter cette politique; et en conséquence, tout ce que nous faisons paraît se faire pour quelqu'un d'autre, non pas pour nous. Nous avons même manqué d'afficher les symboles de notre état de nation. Notre publicité et nos affiches de guerre suggèrent à force que nous sommes juste le lionceau à côté du grand lion. Nous prétendons que la bravoure des gens de Londres est plus grande que celle des gens de Tchung King ou de Leningrad. Nous sommes coupables de toutes les formes d'orgueil de race qui sont des obstacles naturels à la coopération des autres races. Il y a un parallèle évident entre certaines difficultés au Canada et certaines autres dans l'Inde.

(Suite à la septième page)

POUR FAIRE LA POLICE DU MONDE

LONDRES. — Lord Brabazon, ancien ministre de l'avionnerie, a proposé à la Chambre des lords que les Etats-Unis, l'Angleterre et la Russie s'entendent actuellement sur le contrôle des airs, lors de l'après-guerre et s'en servent avec une nouvelle société des nations pour faire la police du monde.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 3 juin

Pour la troisième fois en 72 heures, l'armade aérienne anglaise est allée attaquer les centres d'armements et de munitions d'Allemagne, notamment Essen. 400 avions anglais et canadiens y ont pris part.

L'armée anglaise s'est emparée de la place forte axiste de Rotunda Segnali, base de ravitaillement établie de longue main par l'Axe.

Jeudi 4 juin

On annonce que quatre sous-marins japonais ont été coulés dans le port de Sydney.

Quatre bombardiers et quinze avions de combat japonais ont exécuté, hier, à midi, un raid sur la base navale de Dutch Harbor en Alaska.

Vendredi 5 juin

Les commandos britanniques ont attaqué la côte française par surprise, entre Boulogne et le Touquet, en dépit de l'opposition d'une flotille de navires de patrouille allemande.

Des avions de bombardement et de combat ont repassé la Manche pour attaquer de nouveau le Nord de la France.

Samedi 6 juin

L'amiral Chester-W. Nimitz a annoncé dans son bulletin émis hier soir que l'escadre japonaise qui attaque l'île Midway a subi de lourds dommages.

Un groupe considérable de bombardiers britanniques a attaqué maints objectifs dans la région industrielle de la Ruhr.

Dimanche 7 juin

Les quartiers généraux britanniques rapportent que leurs troupes ont repoussé plusieurs assauts du feld-maréchal Erwin Rommel pour envahir Tabrouk, à 15 milles au nord-est de Knightsbridge.

Des avions anglais ont attaqué des objectifs dans le nord de la France et de la Hollande la nuit dernière.

Lundi 8 juin

Les Russes annoncent aujourd'hui que Sébastopol, la grande forteresse de la base navale soviétique, est encore en leurs mains, en dépit de la poussée nazie qui dure depuis 7 mois.

Les Japonais sont en fuite dans le Pacifique; au moins 3 de leurs navires de guerre ont été coulés, et 13 endommagés.

Mardi 9 juin

Les avions de bombardement anglais ont effectué un nouveau raid dévastateur sur la vallée de la Ruhr; c'est le 4e raid dans l'espace de huit jours. On rapporte de Londres qu'une escadrille du C.A.R.C. est rendue dans le Proche Orient.

Le roi Léopold mène une vie exemplaire

VICHY—Deux ans après la capitulation de l'armée belge devant les envahisseurs allemands, le roi Léopold est toujours prisonnier volontaire dans son château de Laeken, où il vit autant que possible comme s'il était prisonnier de guerre.

Des français rentrant de Bruxelles disent que le roi mène une existence fort simple. Levé tôt tous les matins, il fait une promenade dans le parc du château, accompagné de ses deux fils. Quelquefois, il monte à cheval avec son fils aîné, le prince Baudouin.

Il prend ses repas frugaux avec ses enfants et sa nouvelle épouse la princesse de Rethy et un officier de sa maison militaire ou civile. Il s'en tient strictement aux règles du rationnement, se servant des cartes de pain et autres comme ses sujets. Rien ne rentre au château qui pourrait provenir de marchés clandestins.

Un flot constant de paquets et de boîtes de denrées alimentaires arrive au château, de la campagne belge mais, inéluctablement, ils sont dirigés sur les camps de prisonniers, vers la Croix-Rouge ou les charités belges organisées.

Après sa balade matinale, le roi lit les journaux de la presse locale et puis reçoit un rapport sur la situation mondiale, préparé par les chefs de son personnel militaire et civil. Il lit ensuite presque toute la journée ou travaille avec son personnel et répond au courrier volumineux qui lui parvient de ses sujets.

Léopold ne reçoit presque jamais de visiteurs, car il insiste qu'il se considère comme un prisonnier de guerre. Au cours de l'hiver dernier il a fait beaucoup de patinage sur place. En été, il joue au golf et fait de la natation. Un terrain de golf de 18 trous fait partie des dépendances du château de Laeken.

A l'entrée principale se trouvent les sentinelles allemandes, mais à l'intérieur les gardes sont vêtus de l'uniforme belge.

La princesse de Rethy est constamment avec les enfants royaux, qui montrent pour elle une grande affection. Elle reçoit quelquefois des amis au château mais jamais en présence du roi.

Jamais elle ne quitte le château.

OTTAWA—Le comité national sur les finances de guerre annonce qu'il a reçu de Cambridge Bay, sur l'île Victoria, dans l'océan Arctique, un chèque de $116. Cette somme nous est envoyée par sept Esquimaux qui veulent se procurer des certificats d'épargne de guerre "pour aider le gouvernement et tenir Hitler loin des Esquimaux".

Un contrôleur anglais pour 4,300 camionneurs de langue française

Nos concitoyens anglais ne sont pas bons psychologues. Souvent il est navrant de les voir agir.

La livraison de mai du "Camionneur", organe officiel du Syndicat des Camionneurs de la province de Québec, attire l'attention du public sur un geste inexplicable de l'Administration des Services de la Commission des Prix et du Commerce de Guerre. Un contrôleur régional a été nommé pour le camionnage de la province de Québec, et le personnage désigné à ce poste n'est pas un Canadien français, **bien que 4,300 camionneurs sur 5100 (soit 85 p. 100) fussent français,** et bien que les neuf dixièmes des 4300 camionneurs français ne fussent pas familiers avec la langue anglaise (la plupart d'entre eux habitant les régions rurales de la province où il est difficile d'acquérir l'anglais).

La décision de l'administrateur des Services, M. Stewart, est inexplicable. Il a désigné au poste de contrôleur du camionnage pour le Canada M. Wilfrid Male, de Toronto, au sujet de qui le "Camionneur" ne trouve rien à redire. Mais pourquoi l'administrateur Stewart, que l'on ne croit pas mal intentionné, est-il resté indifférent aux représentations de ceux qui lui faisaient valoir que le choix d'un Canadien français comme contrôleur régional pour la province de Québec (il a nommé J. K. Smith, de Montréal) était indiqué pour toutes sortes de raisons?

Mystère! En tout cas, il faut féliciter le "Camionneur" sur la modération de son article revendicateur. Il est écrit avec beaucoup de dignité, sans tapage "patriotique", sans acrimonie à l'égard de qui que ce soit, et avec toute la considération personnelle qui est due aux personnes mises en cause. Le "Camionneur" doit servir d'exemple à tous ceux qui ont de justes revendications à faire valoir.

(Le Canada)



La patrouille de l'Atlantique est un travail dont sont chargés souvent les balayeurs de mines, à bord de ces derniers se trouve un grand nombre de Canadiens français. Ci-haut, quatre des nôtres photographiés en mer à bord de leur navire. De gauche à droite: Bernadin D'Eon, de West Publico, N.-E.; Emile Roberge, de Québec, qui est dans la marine depuis un an, et qui a un frère, Marcel, dans l'équipe des Commandos, en Angleterre; Lionel Péloquin, de Longueil, quartier-maître à bord du balayeur de mines; et Emilien Morin, des Trois-Rivières, qui est depuis deux ans dans la marine et qui fut blessé durant un bombardement en Angleterre; Morin était à bord d'un des vaisseaux qui ont assisté à la rencontre Churchill-Roosevelt, 1941, au milieu de l'Atlantique. Plusieurs fois son navire a rescapé des survivants en haute mer. Un de ses frères est dans l'aviation et un autre dans l'armée.

PETIT COURRIER D'EUROPE

EUROPE OCCUPEE

L'humour inconscient des Nazis

GENEVE, Suisse.—On commente avec une ironie amère l'appel par radio que vient de lancer Walter Funk, le ministre allemand des Affaires économiques, s'adressant à "tous les peuples d'Europe". Le ministre explique innocemment que les populations des pays occupés par les Allemands doivent intensifier leur production industrielle, afin que ceux-ci gagnent la guerre "pour protéger la vie économique du continent européen"!!!

HONGRIE

Des réjouissances embêtantes

ANKARA, Turquie.—La Hongrie a célébré, ces jours derniers, le vingt-cinquième anniversaire de la bataille d'Otrante. Une délégation de ses alliés, les Italiens, a dû se tenir cérémonieusement à l'attention, chacun de ses membres le drapeau à la main, tandis qu'à Budapest la fanfare jouait et les orateurs criaient la gloire de l'événement historique. Or, la bataille d'Otrande fut remportée par les Hongrois sur les Italiens: ce fut une des plus sanglantes défaites de ces derniers durant la première guerre mondiale.

NORVEGE

Trois mille Norvégiens se sont enfuis

LONDRES.—Le roi Haakon de Norvège, parlant à un groupe de Norvégiens libres, à l'occasion du 128ème anniversaire de la constitution de leur pays, a dévoilé que plus de trois mille Norvégiens ont réussi à traverser la frontière de Suède, en dépit d'une surveillance étroite et d'une exécution immédiate en cas d'arrestation. Ces jeunes hommes ignorent comment parvenir jusqu'en Angleterre, mais ils espèrent y arriver un jour. Leur seul désir est de se battre contre l'Axe détesté.

RUSSIE

L'infanterie sur les tanks!

WASHINGTON.—Larry Leseuer, correspondant de C.B.S. mande de Moscou: "La méthode inventée par les Russes pour empêcher l'infanterie nazie de détruire leur propre infanterie, dépasse en héroïsme tout ce que leur ennemi a pu imaginer. Des soldats, armés de mitrailleuses et de mortiers, se jettent sur le sol dès que les lignes nazies sont percées, et ils fauchent par derrière les rangs de l'adversaire: si celui-ci restait vivant, il couperait l'avance de l'infanterie russe. C'est, à tout point de vue, une méthode de combat dans laquelle les héros qui l'acceptent font le sacrifice de leur vie."

ALLEMAGNE

Tout ne va pas bien dans le Reich

LISBONNE, Portugal.—On a capté une harangue radiodiffusée par un poste clandestin en Allemagne, critiquant une décision nazie d'employer toutes les femmes sans enfant à n'importe quelle besogne que décidera l'Etat. La radio clandestine disait: "Avant de prendre nos femmes, ils feraient mieux de s'emparer de tous les hommes qui ont réussi à rester chez eux, avec des postes faciles à remplir."

INDES NEERLANDAISES

Anno Jimmu 2602!

MELBOURNE, Australie.—Dans les Indes néerlandaises, on n'est plus en l'an 1942, d'après les conquérants japonais: c'est maintenant l'An de Jimmu 2602. Cela d'après le nom de Jimmu, arrière-petit-fils de la déesse du Soleil Amaterasu, lequel fonda comme un imbécile l'empire du Japon en l'année 660 avant notre ère. Les Japonais ont naturellement remplacé le drapeau hollandais par l'emblème nippon, plus "ancien" à leur avis, et par conséquent, plus glorieux. Or, ces conquérants grossiers ignorent que le pavillon japonais est beaucoup plus jeune que celui de Hollande. Leur drapeau n'a guère été adopté que depuis la constitution du Japon moderne, tandis que la Hollande possède le sien depuis l'an 1354, alors que se combinèrent les couleurs de la Hollande et de la Bavière. Plus de vingt nations s'inspirèrent de ce pavillon pour créer les leurs. Alors que le drapeau de Tokyo n'existait pas encore, celui d'Amsterdam était déjà lourd de conquêtes, de gloire, et avait trempé dans le sang d'innombrables défenseurs néerlandais de la civilisation européenne.

JAPON

La pantalonnade contre le pantalon

CALCUTTA, Inde.—On apprend que les surhommes du Nippon ont entrepris une campagne contre l'usage du pantalon, d'après eux "emblème des êtres faibles". Tout le monde se remettra le kimono sur le dos, histoire de prouver au voisin qu'on s'est débarrassé "spirituellement" (?) de l'influence anglo-saxonne". On abolira aussi la coutume de se donner des poignées de mains. La campagne de propagande ne mentionne pas, cependant, l'abandon de l'avion, de l'obus ou du navire de guerre, tous pourtant inventés par des Occidentaux.

M. Power

(Suite de la première page)

(1) Le quartier général de l'aviation canadienne assume la surveillance générale du personnel attaché à la R.A.F. (2) Le quartier général pourra rappeler pour service dans le C.A.R.C. tout officier ou aviateur ainsi attaché à la R.A.F. (3) Les nominations supérieures d'officiers dans le C.A.R.C. seront faites par le quartier général canadien, et non par la R.A.F.

Identité nationale

Le nouvel accord prévoit que Londres devra conserver, autant que le permettront les raisons d'ordre militaire l'identité nationale des aviateurs canadiens.

M. King annonce la formation d'un groupe de bombardement canadien commandé par des officiers canadiens et avec des équipages terrestres canadiens.

Les escadrilles de combat doivent nécessairement demeurer sous le contrôle du commandant en chef de combat qui est un officier de la R.A.F.

"Cependant, dit M. King, pour obtenir l'identification nationale, les escadrilles de combat du C.A.R.C. seront attachées à des stations qui deviendront des stations canadiennes et dont le personnel sera canadien."

On appellera les hommes tous les jours

OTTAWA—A l'avenir, les jeunes seront appelés tous les jours de la semaine, à l'exception du samedi et du dimanche, en vertu de la Loi concernant la mobilisation des ressources nationales, au lieu de tous les mois. Et à l'exception de sept centres d'instruction élémentaire, ils se rapporteront aux dépôts de district de l'Armée au lieu de se rapporter directement aux centres d'instruction élémentaire comme par le passé.

Changement

En annonçant ce changement de méthode, le ministère de la Défense nationale a signalé que jusqu'ici les jeunes gens appelés en vertu de la Loi concernant la mobilisation des ressources nationales, se rapportaient aux centres d'instruction élémentaire à des intervalles d'environ un mois. Le lendemain, les hommes qui signaient pour le service actif quittaient les dépôts de l'Armée pour se rapporter aux mêmes centres.

Les volontaires de l'active et les jeunes gens appelés pour l'instruction obligatoire passeront maintenant des dépôts de l'Armée aux centres d'instruction à des intervalles d'environ deux semaines.

Jusqu'à présent seules les recrues de l'active étaient dirigées dans les dépôts. Les hommes appelés en vertu de la Loi concernant la mobilisation des ressources nationales se rapportaient directement aux centres d'instruction où ils avaient été appelés.

Raisons

Ce changement fut adopté pour dispenser les centres d'instruction élémentaire du travail de préparer les dossiers des hommes et de distribuer les vêtements. On aura ainsi plus de temps pour accomplir ce travail, qu'on était forcé de faire en un ou deux jours, à cause du fait que les hommes appelés au cours du mois se rapportaient tous le même jour.

Le charbon rationné en Angleterre

LONDRES—Le gouvernement a décidé d'assumer le contrôle complet des mines de charbon de la Grande-Bretagne et d'imposer un rigoureux rationnement du combustible.

Le rationnement du charbon, du coke et des autres combustibles a été provisoirement fixé au 1er juillet. Chaque personne aura droit à sept quintaux et demi de charbon par année, soit 840 livres, puisque le quintal anglais représente 112 livres.

AUGMENTATION CONTINUELLE DE L'ARMEE POLONAISE

LONDRES.—L'agence télégraphique polonaise cite les paroles suivantes du général Sikorski, chef de l'armée polonaise: "L'armée polonaise surgit comme un champignon partout où il y a des Polonais, mais cette armée a besoin d'officiers expérimentés." Le général Sikorski prononçait un discours à Londres lors d'une cérémonie d'adieux à l'occasion du départ de la première division blindée polonaise.

EDMONTON.—Un billet de la province s'élevant à $2,448,000, échu le 1er juin, a été renouvelé par le gouvernement fédéral, annonce le trésorier de l'Alberta.

Radio française

CBK, Watrous, Sask.

(540 kics)

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 10 juin au 17 juin.

N.B.—Les indications se rapportent à l'heure centrale.

MERCREDI 10 JUIN
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Radio-journal (CBK).
7.30—Canadian Grenadier Guards.

JEUDI 11 JUIN
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Un Homme et son péché.
6.00—"Pour plus ample information".
6.37—Radio-journal (CBK).

VENDREDI 12 JUIN
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—Un Homme et son péché.
6.37—Radio-journal (CBK).

SAMEDI 13 JUIN
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—La Chanson française à CBK.
11.00—Je me souviens.

DIMANCHE 14 JUIN
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
11.00—François Rozet, diseur.

LUNDI 15 JUIN
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—Un Homme et son péché.
6.37—Radio-journal.
7.05—Sérénade puor cordes.

MARDI 16 JUIN
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—Un Homme et son péché.
6.00—"Pour plus ample information".
6.37—Radio-journal (CBK).

• • •

CBFY, Verchères, P.Q.

(Ondes courtes)

Le poste CBFY à Montréal diffuse sur la bande de 25 mètres, sur une fréquence de 11,705 kilocycles ou de 11,7 mégacycles.

De 11 h. du matin à 11 h. du soir.

MERCREDI 10 JUIN
11.00—Jeunesse Dorée. Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Métairie Rancourt.
1.00—Programme musical.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Lucien Ruelland, G. H.-Vallières.
2.00—Musique variée.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la Musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—L'Heure du The.
4.15—Fémina (Mme Pierre Casgrain)
4.30—Les plus beaux disques.
4.45—La campagne anti-diphtérique.
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède
6.00—"La Pension Velder".
6.15—"Un Homme et son péché."
6.30—Nouvelles françaises de la BBC
6.45—"Monsieur Balthazar".
7.00—Marius, Olive et Cie.
7.30—Canadian Grenadier Guards.
8.00—Le Répertoire des Vacances.
8.30—"Curtain Memories".
9.00—Radio-journal.
9.15—"Jean-Baptiste en guerre".
9.45—Relais de Winnipeg.
10.15—Trio vocal NBC).
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

JEUDI 11 JUIN
A.M.
11.00—"Jeunesse Dorée". Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Métairie Rancourt.
1.00—Programme musical.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Airs d'opéras.
2.00—Music-hall.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Programme musical.
4.00—L'Heure du Thé.
4.15—Fémina. (Mme Pierre Casgrain)
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—Radio-Canada ce soir...
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—"La Pension Velder".
6.15—Léon Pommers, pianiste.
6.30—Pour plus ample information.
6.45—Monsieur Balthazar.
7.00—A communiquer du studio.
7.30—"Sur les Boulevards".
8.00—Maitland Farmer, organiste.
8.30—Mexicana.
9.00—Radio-journal.
9.15—L'orchestre de Toronto.
10.15—Clyde Lucas et son orchestre.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

VENDREDI 12 JUIN
11.00—"Jeunesse Dorée". Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Métairie Rancourt.
1.00—Programme musical.
1.15—Intermezzo.
1.30—Récital.
2.00—Music-hall.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.00—Le quart d'heure des malades.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada ce soir...
5.10—Chronique Sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante.
5.45—Intermède.
6.00—"La Pension Velder".
6.15—"Un Homme et son péché".
6.30—Nouvelles françaises de BBC.
6.45—"Monsieur Balthazar".
7.00—"Je me souviens".
7.30—Relais du MBS.
8.00—"L'Heure de la Valse".
8.30—"The Cosmopolitans". (Toronto)
9.00—Radio-journal.
9.15—Cette semaine, à Londres.
9.45—L'orchestre de Gilbert Darisse.
10.00—Récital Vancouver).
10.15—L'orchestre de Jack Coffee.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

SAMEDI 13 JUIN
11.00—Musique militaire.
11.15—Chansonnettes.
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Chansonnettes.
12.15—Radio-journal.
12.30—Les pianistes Al et Lee Reiser.
12.45—Joan Brooks, chanteuse.
1.00—"Fantasy in Melody" (NBC).
1.30—Intermède.
1.35—Elwood Gary, chanteur.
1.45—"Here's to You" (NBC).
2.00—"Music for Listeners".
2.15—Programme musical.
2.30—Intermède.
2.35—L'orchestre de Lou Breeze.
3.00—Airs d'operas.
4.00—L'orchestre de Charlie Spivak.
4.30—L'orchestre d'Erskine Hawkins.
5.00—Reginald Dixon, organiste.
5.15—Radio-journal.
5.30—Chronique sportive.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Programme musical.
6.30—Nouvelles de la BBC.
6.45—Chronique parlementaire.
7.00—Concert intime.
7.30—La Mine d'or.
8.00—L'Orchestre de la NBC.
8.45—L'Orchestre de l'Hôtel La Salle.
9.00—Radio-journal.
9.15—Luigi Romanelli et orchestre.
9.30—Don Turner et son orchestre.
10.00—Carmen Cavallero.
10.15—Musique de danse (NBC).
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

DIMANCHE 14 JUIN
11.00—Les Services de l'armée.
11.15—Radio-journal et intermède.
11.30—Relais du music-hall.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Relais du music-hall.
P.M.
12.30—"Modern Music" (NBC).
1.00—L'Orchestre de Sammy Kaye.
1.30—Music-hall.
2.00—Orchestre de Léopold Spitalny.
2.15—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Airs d'opéra.
4.00—Intermède.
4.03—Quentin McLean, organiste.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—Orchestre de Mart Kenney.
5.30—Radio-journal.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Programme musical.
6.30—Nouvelles de la BBC.
6.45—Une Semaine de Guerre.
7.00—Orchestre de Tommy Dorsey.
7.30—Vieilles mélodies.
8.00—Les plus belles lettres...
8.30—L'Album de Musique Familière
9.00—Radio-journal.
9.15—L'Heure des variétés.
10.00—Musique variée.
10.15—L'orchestre de Glen Gray.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

LUNDI 15 JUIN
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles.
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Métairie Rancourt.
1.00—Programme musical.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Lina Pizzolongo, pianiste.
2.00—Programme musical.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Programme musical.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante. . .
5.45—Intermède.
6.00—La Pension Velder.
6.15—Un Homme et son péché.
6.30—Nouvelles françaises de BBC.
6.45—Monsieur Balthazar.
7.00—Intermède.
7.05—Sérénade pour cordes.
7.30—Orchestre de Maurice Meerte.
8.00—Kenneth Neate, ténor.
8.30—Le Chant du Monde.
9.00—Radio-journal.
9.15—Adrien Lachance, ténor.
9.30—L'orchestre de Don Turner.
10.00—Orchestre de Carmen Caballero.
10.15—Musique de danse.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

MARDI 16 JUIN
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Métairie Rancourt.
1.00—Programme musical.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—Programme musical.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—La Pension Velder.
6.15—Les pianistes.
6.30—Pour plus ample information.
6.45—Monsieur Balthazar.
7.00—Les Secrets du Dr Mornanges.
7.30—Ici, l'on chante (Québec).
8.00—"The Sophisticates". (Toronto)
8.30—François Rozet, diseur.
9.00—Radio-journal.
9.15—L'orchestre à cordes.
9.45—Les chefs-d'oeuvre du piano.
10.15—Clyde Lucas et son orchestre.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

PAS DE DOMESTIQUES JAPONAIS A OTTAWA

OTTAWA—Le bureau de contrôle d'Ottawa s'est opposé unanimement à tout projet qui aurait pour but de faire venir à Ottawa des Japonais nés au Canada pour devenir des domestiques et demandera au conseil municipal de passer une résolution en ce sens et de l'envoyer à la Commission de sécurité de la Colombie-Britannique qui a charge du placement des Japonais évacués de certaines zones de cette province.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive, assez souvent, que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Film	Cote
Valley of the Sun	I
My Gal Sal	II
Juke Girl	II
The Spoilers	II
Sleepytime Gal	II
Sing Your Worries Away	II

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

VOLUME XXX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 JUIN 1942 — NUMERO 6

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DIEU ET MON DROIT! — NOTRE FOI. NOTRE LANGUE!

L'attitude des catholiques dans le conflit actuel

Lettre pastorale des évêques du Canada à ce sujet

QUEBEC.—L'Archevêché de Québec a publié samedi dernier le communiqué suivant:

"Dans une lettre pastorale collective qui sera lue en chaire dans toutes les églises du pays, le dimanche 14 juin, Son Eminence le Cardinal archevêque, Leurs Excellences Nosseigneurs les archevêques, évêques et autres Ordinaires de tout le Canada viennent de définir l'attitude des catholiques dans la présente guerre.

"Nosseigneurs terminent en disant: "Afin d'attirer sur notre patrie, sur ses chefs et sur tous ses fils la protection et l'assistance du Très-Haut, Nous avons résolu de consacrer solennellement le Canada au Christ-Roi, souverain universel à qui appartient la domination du monde, "a mari usque ad mare" (Ps. 71, 8). Nous prononcerons Nous-mêmes, chacun pour notre diocèse, le dimanche quatorze juin, la consécration au Christ-Roi; les curés et les recteurs d'églises ou d'oratoires la prononceront pour leur paroisse; et Nous recommandons à tous les chefs de famille de la réciter aussi dans leur foyer."

Le document porte la date du 31 mai 1942.

Congrès de l'Association d'Education

Les 7 et 8 juillet aura lieu, à St-Boniface, le Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Toutes les personnes de langue française du Manitoba, particulièrement les commissaires d'écoles, les instituteurs et les institutrices sont invités à assister à ces assises importantes. La guerre ne doit pas nous distraire de l'oeuvre particulièrement essentielle de l'Education. Faisons du Congrès de 1942 le mieux réussi de toute notre histoire du Manitoba. Le programme détaillé sera publié dans quelques jours.

La province de Québec consacrée à la Sainte Vierge

MONTREAL—Le dimanche 31 mai, avait lieu au parc Jeanne Mance la clôture des fêtes mariales du troisième centenaire de Montréal. La cérémonie inoubliable avait groupé plus de 40,000 personnes désireuses de rendre hommage à Marie, patronne et protectrice de la ville. Grâce à la radio, des foules de fidèles participèrent aux mêmes prières, aux mêmes chants, à la même heure, aux cathédrales de Gaspé et de Rimouski, aux sanctuaires de Notre-Dame de Roc-Amadour, Québec, du Cap-de-la-Madeleine. Les organisateurs avaient eu l'heureuse idée de réunir dans une même prière à Marie, les fidèles des quatre principaux points historiques de la province. Les gens qui étaient réunis au Parc Jeanne-Mance, dans les églises, dans les sanctuaires de la province ou simplement dans les foyers, purent réciter, à haute voix, leur chapelet à la même heure que le reste de la province. Le chapelet que l'on commença à égrener sur la lointaine pointe de Gaspé fut terminé à Montréal, par l'évêque auxiliaire de Montréal.

A Gaspé, S. Exc. Mgr Ross, évêque du diocèse, prononça une brève allocution, évoquant la plantation de la première croix en terre canadienne, sur la pointe de Gaspé, par Jacques Cartier.

A Rimouski, Mgr Alphonse D'Amours rappela la fidélité des catholiques du Bas du fleuve, à Marie.

Au sanctuaire de Roc-Amadour, à Québec, M. le chanoine Albert Godbout, curé de St-François d'Assise, évoqua le premier pèlerinage en terre canadienne, à l'endroit où se dresse aujourd'hui le sanctuaire de Roc-Amadour: pèlerinage organisé par Jacques Cartier pour demander à la Vierge de faire cesser une épidémie de scorbut qui avait éclaté parmi son équipage.

Au sanctuaire national de la Vierge, au Cap de la Madeleine, le curé de la cathédrale des Trois-Rivières, Mgr Hormisdas, V.G., a parlé de ce sanctuaire et des bienfaits incalculables que la nation canadienne doit à Notre-Dame du Cap.

A Montréal, c'est S. Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire du diocèse, qui a parlé au nom de S. Exc. Mgr Charbonneau.

Voici la conclusion de sa remarquable allocution:

"Frères bien-aimés, profitons de cette évocation d'un incomparable fait de notre histoire pour élever nos âmes, fortifier nos courages et regarder l'avenir de notre Montréal dans cette traînée de lumière qui, tous les soirs, jaillit de ces travers d'acier, signe incontestable de notre attachement à la foi de nos fondateurs."

(Suite à la cinquième page)

L'état des semences dans l'Ouest

WINNIPEG.—Les pluies récentes tombées dans les provinces de l'ouest du Canada ont grandement amélioré la situation des semailles, dit le rapport du service de l'agriculture du Canadien National, publié samedi. L'humidité du sol dans les endroits desservis par le Canadien National, est satisfaisante. Toutefois, des pluies seront nécessaires aux endroits qui souffraient de sécheresse.

Les dangers de gelée et de neige sont complètement disparus dans la région du nord de la Saskatchewan et les semailles sont presque toutes terminées. Le blé pousse rapidement. Il est déjà cinq pouces de haut.

Des conditions similaires existent au Manitoba et dans le sud de la Saskatchewan. Les pluies de ces derniers jours ont grandement amélioré la situation et la germination du lin dans les régions du centre de la Saskatchewan. Les semailles se sont grandement améliorées dans les régions du centre de l'est de l'Alberta où la sécheresse se faisait déjà sentir. Du nord de l'Alberta on rapporte que toutes les semailles sont terminées et que les conditions d'humidité du sol sont en général satisfaisantes.

Dans la région de la Rivière de la Paix, les semences de grain sont terminées, ou à peu près. Le grain pointe sur une hauteur de trois à six pouces et l'état d'humidité est satisfaisant.

PARIS — Pierre de Margerie, ambassadeur de France à Bruxelles de 1919 à 1922 et ambassadeur en Allemagne de 1922 à 1931, année de sa retraite, est mort à Paris à l'âge de 80 ans.

LA CELEBRATION DE LA FETE-DIEU



La Fête-Dieu a été célébrée avec beaucoup de solennité et de piété à Winnipeg et à Saint-Boniface. Plusieurs paroisses de Winnipeg ont fait une procession à l'extérieur de l'église, cette année. En haut, à gauche, la procession se met en marche à l'église St-Alphonse. En haut, à droite, et en bas, à gauche, le défilé des Ukrainiens catholiques. En bas, à droite, la foule sort de la cathédrale de Saint-Boniface. Comme par les années passées, cette procession a eu lieu le soir, et a attiré de toute la ville et de la campagne une foule de catholiques et même de protestants désireux d'être témoins de ce magnifique déploiement de foi et de piété.

Pierre Laval met la main sur la police

VICHY—Pour la première fois dans l'histoire de la France moderne, presque toute la machinerie de la surveillance policière a été placée dans les mains d'un seul homme.

Cette opération a été accomplie par un décret transportant la gendarmerie nationale du ministère de la Guerre au contrôle immédiat de Pierre Laval. A titre de ministre de l'Intérieur, Pierre Laval contrôlait déjà la police nationale et la police d'Etat qui avait remplacé la gendarmerie municipale depuis l'armistice.

La gendarmerie est la force constabulaire chargée de maintenir l'ordre dans les districts ruraux.

On ne remplacera qu'en juillet les carnets disparus

OTTAWA — Si un carnet de coupons de la catégorie "A" est perdu ou volé, un nouveau carnet ne sera émis qu'après la fin du présent trimestre qui se termine le 30 juin. C'est ce qu'on annonce au ministère des munitions et des approvisionnements.

"C'est dire, ajoute M. G.-R. Cottrelle, que son propriétaire ne pourra se procurer de l'essence avant le jour où il recevra un nouveau carnet, soit quelques jours après la fin du mois de juin. Pour se procurer un nouveau carnet, il faut obtenir une permission spéciale du plus proche bureau régional et payer un nouveau droit d'inscription de $1."

M. Power continue de canadianiser notre aviation

OTTAWA—Le nouvel accord du plan aérien du Commonwealth assure à la force aérienne du Canada un contrôle décisif sur nos aviateurs servant outre-mer et pose des règles précises pour conserver l'identité nationale des escadrilles canadiennes.

Cet accord au sujet de la "canadianisation" des aviateurs canadiens qui, jusqu'ici servaient en immense majorité dans quelques 600 unités de la R.A.F., constitue la partie la plus volumineuse de la déclaration que le premier ministre King a faite, vendredi dernier, aux Communes, sur le renouvellement du plan aérien.

Le plan primitif devait prendre fin en mars 1943, a exposé M. King. Toutefois, la réussite de ce projet et la nécessité de le développer, ont déterminé le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Angleterre à renouveler l'accord qui vient d'être conclu.

Cet accord entre en vigueur le 1er juillet et prendra fin le 31 mars 1945.

Part du Canada

L'application du nouvel accord coûtera environ $1,500,000,000 (un milliard et demi). L'Australie, la Nouvelle-Zélande supporteront respectivement les frais d'entraînement de leurs élèves envoyés au Canada.

L'Angleterre prendra à sa charge la moitié des frais, moins les versements effectués par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le Canada paiera le reste, c'est-à-dire $750,000,000, la quote-part de l'Angleterre étant surtout versée sous forme d'appareils aéronautiques.

Défense du Canada

"Le nouvel accord, dit M. King, prévoit pleinement la fourniture des équipages nécessaires au maintien de toutes autres escadrilles d'opérations de guerre qui pourraient être retenues au Canada pour la défense intérieure".

Canadianisation

Le reste du document lu par le premier ministre King a trait à la "canadianisation" de nos escadrilles.

(Suite à la deuxième page)

Ecoles indiennes pour loger les Japonais

OTTAWA—M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a annoncé que, grâce à la coopération du ministre des Mines et du département des Affaires indiennes, il avait été possible d'en arriver à un plan satisfaisant pour loger les Japonais évacués de la Colombie canadienne, particulièrement les femmes et les enfants, dans un certain nombre d'écoles qui étaient utilisées par les enfants indiens. Il a été presque décidé d'occuper l'école résidentielle d'Edmonton, propriété du département des Affaires indiennes, l'école dirigée par les Soeurs de la Charité à Saint-Albert, et connue sous le nom d'école d'Youville, une école à Elkhorn, Man., et une école en Colombie. On verra à ce que l'éducation des jeunes Indiens ne soit pas négligée et, s'il est nécessaire, on augmentera le nombre de jours de classe pour eux. Dans la mesure du possible on gardera le personnel de ces écoles.

LES CONSULATS DE FRANCE SONT FERMES

Il ne reste plus un seul consulat ou agence consulaire de France en fonction au Canada. Tous ces bureaux semi-diplomatiques du gouvernement de Vichy ont fermé leurs portes dans sept villes canadiennes. Les consulats français se trouvaient à Québec, Montréal, Winnipeg et Vancouver. Il y avait des agences consulaires à Toronto, Edmonton et Calgary.

C'est le ministre de France lui-même, M. René Ristelhueber, qui annonça officiellement au ministère des affaires extérieures "que tous les consulats et agences consulaires de France au Canada seraient fermés pour affaires officielles à la fin de mai."

C'est le 20 dernier que le premier ministre Mackenzie King dévoila au Parlement qu'il avait réclamé au nom du gouvernement fédéral la fermeture des consulats et des agences consulaires de Vichy en notre pays. Le premier ministre affirma en cette circonstance que la présence au Canada de consuls et d'agents consulaires de France donnait naissance "à des soupçons et à des malentendus". Toutefois la situation du ministre de France à Ottawa reste jusqu'ici inchangée.

L'expédition de Hong-Kong fut bien organisée

OTTAWA—Le juge en chef sir Lyman-P. Duff a soumis au gouvernement son rapport sur l'expédition malheureuse de Hong-Kong, qui prit fin avec la défaite des forces canadiennes sous une attaque japonaise écrasante.

Le rapport dit que l'expédition ne fut ni mal conçue ni maladroitement dirigée.

Ce rapport se trouve à exonérer de tout blâme les autorités du ministère de la Défense, auxquelles on reprocha, un temps, d'avoir mal dirigé l'expédition. On alla même jusqu'à prétendre que cette expédition n'aurait jamais dû être entreprise.

"Le Canada peut et devrait être fier de cette expéditon, nonobstant le désastre qui l'attendait peu de temps après son arrivée à Hong-Kong", a dit le juge Duff dans son rapport.

Le matériel de guerre

Si le matériel de guerre de l'expédition ne lui est pas parvenu, c'est que les Etats-Unis ont pris possession d'un navire américain qui le transportait lorsque les hostilités éclatèrent avec le Japon au début de décembre.

"Si ce navire avait pu poursuivre sa route, il aurait atteint Hong-Kong avant l'attaque japonaise contre cette colonie de la Couronne", écrit le juge Duff.

"Cet échec n'est nullement attribuable à quelque officier que ce soit de l'armée canadienne ni à quelque haut fonctionnaire que ce soit du gouvernement canadien."

Cependant, le juge Duff souligne le fait que 20 vehicules, qui auraient pu trouver place à bord du navire qui transporta les troupes, ne sont pas arrivés à temps au port d'embarquement. La faute en est imputable au quartier-maître général qui, selon le rapport, aurait pu faire preuve de plus d'initiative.

Le juge en chef approuve la décision du gouvernement d'envoyer à Hong-Kong une force expéditionnaire à la requête du gouvernement anglais et il approuve également la composition de cette force.

Les unités choisies étaient les Fusiliers royaux de Québec et les Grenadiers de Winnipeg.

M. Blackmore explique le système monétaire du Crédit social

OTTAWA—"Le Crédit social n'a jamais préconisé la création illimitée de la monnaie, ni l'abolition des taxes ou des emprunts", a déclaré, aux Communes, M. John Blackmore, leader créditiste, en terminant le débat sur les appropriations de $2,000,000,000 pour fins de guerre.

M. Blackmore a exposé les théories créditistes et a répondu aux objections de ses collègues.

En réponse par exemple, au ministre des Finances, le leader créditiste a soutenu que le crédit social ne s'opposait pas à l'entreprise privée, pas même à l'existence des banques privées.

Il a répété que la base de son système est le pouvoir pour le gouvernement de créer la monnaie basée sur la valeur des biens et des services produits et consommés par les citoyens et sur lesquels le gouvernement a juridiction.

M. Clarence Gillis (C.C.F. Cap-Breton) a soulevé alors une autre objection, disant que la création de l'argent basé sur la production nationale ne servirait à rien si les facilités de production demeurent aux mains des profiteurs.

M. Blackmore a répondu qu'en contrôlant l'argent, l'Etat se trouve à contrôler l'industrie, puisque le but de l'industrie privée est d'obtenir un profit-argent. "En créant une piastre, dit-il, le gouvernement crée le moyen d'acheter un bien produit par l'industrie et en fournissant un marché, il fournit en même temps le moyen de fixer les prix."

Le ministre des Finances dit à son tour que cette politique créditiste ne diffère pas de la politique du gouvernement, si ce n'est en ce qui concerne le montant d'argent qui va être créé.

M. Blackmore fait remarquer que l'Etat contracte une dette à l'heure actuelle tandis que la création de nouvelle monnaie devrait être incorporée directement au revenu de l'Etat.

Educateurs de St-Boniface honorés par l'Université de Montreal

La Révérende Soeur Luc d'Antioche, de l'Académie St-Joseph, de St-Boniface, Man., et M. Camille Fournier, professeur à l'Institut Collégial Provencher, de St-Boniface, recevront des mains de S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, les diplômes de docteurs en pédagogie "honoris causa" qui leur ont été conférés récemment par l'Université de Montréal. La cérémonie aura lieu prochainement.

Soeur Luc d'Antioche

La Révérende Soeur Luc d'Antioche, très bien connue au Manitoba, occupe actuellement le poste de sous-directrice des études et de visitatrice des écoles pour la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie au Manitoba et dans l'ouest de l'Ontario. Au cours de sa longue carrière d'éducation, qui commença en 1898, elle a exercé une influence considérable sur le développement de l'enseignement dans les écoles françaises et catholiques de la province en général.

Née à Windsor, en Ontario, Soeur Luc (née Delphine Beuglet) entra dans la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1896. Elle fit son noviciat à Montréal et arriva au Manitoba en 1898. Après avoir enseigné à l'ancienne Académie Ste-Marie de la rue Notre-Dame Est, à Winnipeg, pendant deux ans, elle fut envoyée à l'Académie St-Joseph, de St-Boniface, où elle enseigna l'Anglais et les sciences dans les classes supérieures, pendant vingt-cinq ans.

De 1925 à 1941, Soeur Luc occupa le poste de directrice de l'Académie. Durant cette période elle fit installer deux laboratoires parfaitement outillés, un pour la physique et l'autre pour la chimie; elle contribua à obtenir, en 1936, l'affiliation de l'Académie à l'Université du Manitoba, comme section féminine du Collège de St-Boniface; elle organisa et fit aménager une section d'enseignement ménager où les élèves apprennent l'art culinaire, la couture et le tissage. Sous la sage direction de Soeur Luc, l'Académie se développa et devint l'un des établissements les plus en vue et les plus considérables de la province du Manitoba. De 200 qu'il était en 1900, le nombre des élèves est aujourd'hui de 1,016, et l'institution, après avoir successivement porté les noms d'Académie, de "Intermediate" et de "High School", est aujourd'hui décorée du titre d'Institut Collégial.

(Suite à la douzième page)



Rév. Soeur Luc d'Antioche

Nouvel accord au sujet de l'entraînement aérien au Canada

OTTAWA—Le ministre de l'Air Power et les représentants de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni ont signé vendredi dernier le nouvel accord de l'entraînement aérien en vertu duquel le Canada se trouve à prendre un contrôle plus important de toutes les opérations de l'entraînement aérien subi dans ce pays et aussi sur tout le personnel aérien canadien en service outre-mer.

L'entente, ainsi qu'on le prévoyait, donne une nouvelle constitution financière au plan de l'entraînement aérien du commonwealth britannique. Il prévoit également un entraînement aérien continu des équipages aériens au Canada des trois autres nations qui ont signé l'entente. Enfin le Royaume-Uni enverra un plus grand nombre que jamais d'élèves aviateurs.

Les frais

En vertu du nouvel accord, le Canada absorbera 50 pour cent des frais du plan d'entraînement aérien. L'Australie et la Nouvelle-Zélande paieront le coût de l'entraînement des aviateurs qu'elles enverront ici et le Royaume-Uni paiera 50 pour cent du coût moins la part payée par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

D'après le nouvel accord qui entrera en vigueur le 1er juillet, le Royaume-Uni fournira la plus grande partie des avions, des moteurs et des pièces de rechange utilisés dans l'entraînement. Le Canada paiera le coût entier de l'entraînement initial (au sol) et de l'entraînement élémentaire au vol tandis que l'Australie et la Nouvelle-Zélande paieront proportionnellement au nombre de leurs élèves éduqués au Canada.

Les nécessités de la guerre ne permettent pas au Royaume-Uni d'envoyer ici les avions de l'entraînement qu'il faudra obtenir des Etats-Unis ou faire fabriquer au Canada. La déclaration du premier ministre ne fait aucune référence à aucun ajustement quelconque des coûts de l'ancien accord qui prendra fin le 30 juin.

Les calculs premiers du coût du programme d'entraînement de trois ans d'après le vieil accord étaient de $600,000,000 pour les trois ans dont $350,000,000 au compte du Canada.

Un éducateur éminent est décédé à Québec

QUEBEC — M. C.-J. Magnan, ancien inspecteur des écoles normales de la province, est décédé subitement le 2 juin à St-Casimir, où il était de passage chez son fils Jean-Charles. Il était âgé de 77 ans. Avec M. Magnan disparait un éducateur de carrière et un apôtre social convaincu.

Biographie

M. Magnan était originaire de St-Ursule de Maskinongé où il était né le 11 novembre 1865. De 1881 à 1883, M. Magnan était sous-maître à l'école modèle de Louiseville. Il avait ensuite suivi des cours de l'école normale Laval de Québec et, à la fin de ses études, avec le diplôme modèle, la médaille du Prince de Galles, il avait été nommé instituteur au patronage, à Québec, en 1884.

Il avait fait du journalisme en 1887-1888 au journal "La Paix" d'Honoré Mercier, aux Trois-Rivières.

Carrière remarquable

En 1869, il était nommé professeur à l'école normale Laval et en 1911, il était appelé au poste d'inspecteur général des écoles de la province. En 1930, il était chargé exclusivement de l'inspection des écoles normales.

M. Magnan avait ajouté à sa tâche quotidienne la publication de "L'enseignement primaire", de 1898 à 1937.

M. Magnan avait été président de la Société St-Jean-Baptiste, président général de la société St-Vincent de Paul au Canada dont le conseil est à Québec depuis 1841, commandeur de l'ordre Saint-Grégoire le Grand et membre de la Société Royale du Canada.

Affreuse agonie de Heydrich

LONDRES — Reinhard Heydrich, l'homme qui a tant versé de sang et qui a fait couler tant de larmes, est mort au milieu de souffrances affreuses. Des balles lui avaient déchiré la colonne vertébrale. D'autres lui avaient troué l'estomac et la poitrine.

Le Fuehrer Hitler lui avait envoyé son médecin personnel pour lui donner ses soins. Mais les plaies du Bourreau Allemand s'étaient infectées.

Heydrich était en partie paralysé. Il ne pouvait plus parler. Il ne pouvait répondre aux questions que par des mouvements pénibles de la tête.

Quand les médecins lui apprirent qu'il allait mourir, Heydrich fit comprendre d'un hochement de la tête qu'il s'en rendait compte.

Il est mort dans une agonie effroyable.

C.-F. à l'honneur à McGill

MONTREAL—Ce fut une surprise pour plusieurs de constater que les étudiants Canadiens-français ont remporté cette année encore les honneurs à la faculté de droit de l'université McGill.

Jean de Grandpré, un bachelier du collège Jean-de-Brébeuf, qui l'an dernier s'était classé premier aux examens de première année de droit, a conservé ce même rang en deuxième année et a obtenu cette année le prix "Alexander Morris".

Le classement général est le suivant: Jean de Grandpré, premier; David-A. Schwartz, deuxième; puis suivent: Maurice Langlois, Paul Ouimet, William-T. Stewart, John Schwartz et Robert Maillet.

Paul Ouimet et Jean de Grandpré se sont classés premier en procédure civile et Maurice Langlois et David-A. Schwartz étaient respectivement premier et deuxième en droit constitutionnel.

Congrès Eucharistique Régional, à Somerset, le dimanche 14 juin

10h. Messe Pontificale.
2h. Heure Sainte—sermon en français
3h. Heure Sainte—sermon en flamand
4h. Heure Sainte—sermon en anglais.

Le soir à 7h.30, procession solennelle à travers les rues du village.

Ne manquez pas d'y prendre part.